

**4-720-795-EX-1**

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'enseignement Supérieur et de la recherche scientifique  
Université de Blida 1  
Institut d'Architecture et d'Urbanisme

**MEMOIRE DE MASTER**

*Filière : Architecture et urbanisme*

*Spécialité : Architecture Ville et  
Territoire*

*Thème*

**Production et programmation d'un édifice culturel dans sa territorialité  
Intervention sur une parcelle  
- Cas d'Alger-centre-**

Réalisé par :  
Gueddouh Lamia  
Yazid Sara

Encadré par :  
Mr Djarmoune Nadir

A.U. 2016-2017

# Remerciement

*Au nom d'Allah le plus grand le merci lui revient de nous avoir guidé vers le droit chemin, de nous avoir aidé tout au long de nos années d'étude.*

*Nous adressons notre profonds remerciements à **Mr Djermoune Nadir** notre encadreur, pour les conseils, l'orientation, et l'assistance, qu'il nous a apporté jusqu'à la fin de ce travail*

*Sans oublier de remercier les membres du jury qui ont bien voulu accepter d'examiner ce modeste travail.*

*Ainsi, nous adressons nos remerciements les plus chaleureux aux enseignants qui nous ont accompagnés activement le long de nos années d'étude universitaire*

*Enfin nous adressons nos remerciements à toute personne ayant contribué de près ou de loin à la concrétisation de ce travail.*

*\*Gueddouh Lamia.*

*\*Yazid Sara*



## Dédicace ...

*Je dédie ce modeste travail A :*

*Mes très chers **parents**, pour leur amour, sacrifice, patience, soutien moral et matériel depuis mon enfance jusqu'à ce jour. Que ce modeste travail soit l'exaucement de vos vœux tant formulés, le fruit de vos innombrables sacrifices, bien que je ne vous en acquitterai jamais assez. Que dieu vous procure bonne santé et longue vie.*

*Mes chères **sœurs** : Djahida, Sabrina, Amel en témoignage de l'attachement et de l'affection que je vous porte, je vous souhaite une vie pleine de bonheur et de succès et que Dieu, le tout puissant, vous protège et vous garde.*

*Mon cher binôme **Sara** pour sa présence, son aide et sa compétence.*

***Djalel** pour son aide cruciale.*

*Mon précieux Prof **Mr. Djermoune** et son assistante **M<sup>me</sup> Oubiche**.*

*Toute ma famille et mes amis et à tous ceux qui me sont chers...*

*A mon pays.*

**Lamia**



## Dédicace . . .

*Je tiens en premier lieu à remercier le bon dieu le tout puissant « Allah » qui nous a donné la force et le courage de mener à bien ce travail.*

*Je dédie ce modeste travail A :  
Mes deux idoles, à mes deux perles que j'aime beaucoup à **mes parents**, je vous souhaite tous le bonheur du monde et une longue vie auprès de vous.*

*À mon cher **Frère** YACINE et ma chère petite **sœur** IMANE*

*A mes chers **GRAND PARENTS** qui prient toujours pour moi.*

*A mes chères **TANTES** et **ONCLES** pour leurs soutiens.*

*A ma chère best-Friend et binôme **LAMIA**, je tien à la remercier pour son humours, l'ambiance du travail et son aide, sou soutien moral pour que notre travail soit bien fini.*

*A mon cher **KHALIL**, qui m'a soutenu tout le long du cycle universitaire et surtout pour son aide dans mes études avec sa patience et son confiance en moi.*

*Je tiens à remercier **Mr. Djermoune** qui a su nous conseiller par ses critiques constructives et nous guider dans notre travail.*

*A mes chers Cousins et Cousines.*

*A tous les étudiants d'Architectures.*

*A moi-même aussi je dédie ce travail.*

*Sara*

## Résumé

Nos villes Algériennes connaissent un état de crise dans la production architecturale. Cela se traduit par l'incapacité de générer un espace urbain de qualité. Cette crise architecturale, s'exprime par la perte du rapport dialectique qui relie la forme architecturale et la structure urbaine. Le projet architectural est pensé comme un objet isolé, indépendant de son environnement urbain et territorial. Autrement dit en négligeant totalement l'histoire et le territoire du lieu lors de la conception. C'est une architecture abstraite. Les villes continuent à subir ce genre d'intervention. L'édifice n'acquière plus une place rayonnante à l'échelle de la ville. Il ne contribue plus à façonner la forme urbaine.

Cela est dû à plusieurs facteurs, parmi eux la programmation architecturale en vigueur en Algérie. **Ceci est démontré à partir de l'étude de la programmation de l'édifice culturel comme exemple.**

A travers ce travail on a démontré qu'il est possible de rétablir le lien perdu entre la forme architecturale et la structure urbaine en réhabilitant la parcelle. Considérée comme la plus petite unité du territoire, elle peut accepter une certaine typologie architecturale moderne. Qui ne nuit pas à la structure urbaine et ne la modifie pas.

**Mots clés :** programmation architecturale, édifice culturel, parcelle.

## **Abstract**

Our Algerian cities know a state of crises in architectural production. This is reflected in the inability to generate a quality urban space. This architectural crisis is expressed by the loss of dialectical relation which connects the architectural form with the urban structure. The architectural structure is considered as an isolated object, independent of its urban and territorial environment. In other words, it completely neglects the history and territory of the place during the conception. It is an abstract architecture. Cities are suffering from such kind of intervention. The building no longer acquires a square on the scale of the city. It no longer contributes shaping the urban form.

This due to many factures, one of them the architectural programming in force in Algeria. **This is demonstrated through the programming study of traditional style cultural building as a sample.**

Through this study we have demonstrated that it is possible to re-establish the lost connection between the architectural form and the urban structure by rehabilitating the plot. To be considered as the smallest unit of the territory. It can accept certain type of modern architectural typology which does not affect the urban structure and does not alter it.

### **Key words :**

Architectural programming, cultural building, plot.

## ملخص

تشهد مدننا الجزائرية حالة أزمة في الإنتاج المعماري، هذا ناتج عن عدم القدرة على خلق فضاء حضاري عالي الجودة. يعبر عن هذه الأزمة المعمارية بفقدان العلاقة الجدلية التي يربط الشكل المعماري والهيكل الحضري. أصبح المشروع المعماري يعتبر كأمر معزول، مستقل عن محيطه الحضري والإقليمي. بتعبير آخر يهمل تماما تاريخ وإقليم المكان خلال التصميم. تعتبر هذه الهندسة المعمارية مجردة. تستمر المدن في المعاناة مع هذا الوضع المتأزم. حيث لا يكتسب البناء المعماري حيزا ملائما مع مستوى المدينة، ولا يساهم مطلقا في رسم الشكل الحضري.

يرجع ذلك إلى عدة عوامل منها التخطيط الهندسي المعماري السارية في الجزائر، وقد تبين ذلك من خلال دراسة **تخطيط البناء الثقافي كنموذج.**

قد بينا من خلال هذا البحث أنه يمكن إعادة ربط العلاقة بين الشكل المعماري والهيكل الحضري من خلال إعادة تأهيل قطع الأرض التي تعتبر كأصغر جزء من الإقليم، والتي يمكن أن تقبل التصنيف المعماري الحديث. كما أنها لا تضر بالبنية الحضرية ولا تغيرها.

## الكلمات الرئيسية:

التخطيط المعماري، البناء الثقافي، قطعة الأرض.

## Table des matières

Remercîment

Dédicace

Résumé

### **I. CHAPITRE INTRODUCTIF**

1. Introduction et problématique du projet .....	1
2. Objectif de travail.....	2
3. Problématique générale.....	2
4. Hypothèses .....	9
5. Méthodologie de travail .....	9

### **II. CHAPITRE ETAT DE L'ART**

• Introduction. ....	11
1. La programmation dans la production Architecturale. ....	12
2. La culture dans la ville.	
a. Définition de la notion culture. ....	17
b. Processus d'évolution de l'activité et l'espace culturel dans la ville. ....	20
3. Le rôle de la parcelle dans un patrimoine urbain (un tissu ancien) ..	25
4. Synthèse : L'impact de ces notions sur la crise environnementale. ....	30

### **III. CHAPITRE CAS D'ETUDE**

• Introduction : Intervention dans une parcelle du 19 <sup>e</sup> siècle : Alger-Centre. ....	31
1. <u>La médiathèque Historial</u>	
• Introduction.....	32
a. Présentation et situation du projet.....	32
b. Programmation de l'édifice.....	33
c. Idées directrices du projet.....	33
d. Lecture des plans.....	37
e. Analyse des façades .....	37

2. <u>Bâtiment DPAT d'Alger-Centre</u>	40
• Introduction .....	40
a. Description et situation du projet.....	42
b. Distribution des plans.....	46
c. Analyse des façades .....	46
3. <u>L'Alhambra (ex-parisienne) :</u>	48
• Introduction .....	48
a. Présentation et situation du projet.....	50
b. Lecture des plans .....	56
c. Analyse des façades .....	59
• Synthèse.....	59

#### IV. CHAPITRE CONCEPTION DU PROJET

1. Analyse du quartier	
• Introduction .....	60
a. La morphologie urbaine du quartier.....	60
b. Les routes territoriales reliant le site à la ville et la ville aux grands pôles.....	63
c. Homogénéité géométrique du quartier .....	64
2. Le projet Architectural .....	67
<b>Conclusion générale</b> .....	71

**Annexe 01 :** Références Bibliographiques

**Annexe 02 :** Problématique de l'atelier.

**Annexe 03 :** Dossier graphique.

# **I. Chapitre introductif**

## 1. Introduction et problématique du projet :

Depuis des millénaires, l'homme progresse socialement et culturellement. Ceci l'incite à produire un établissement humain qu'est **la ville**. « *Comme un morceau d'architecture la ville est une construction dans l'espace, mais sur une vaste échelle et il faut de longues périodes de temps pour la percevoir. La composition urbaine est donc un art utilisant le temps, mais il est rare qu'on puisse y employer les séquences contrôlées et limitées des autres arts basés sur le temps, telle la musique.* »<sup>1</sup>. « *La ville est un être humain collectif global qui évolue à travers le temps, se modifiant, se développant, se déclinant, et qui meurt* »<sup>2</sup>.

La ville évolue en dépit des événements et situations économiques, socio-historiques et politiques. Cela a des conséquences sur plusieurs plans, notamment sur le processus d'urbanisation des villes ainsi que son architecture. La ville « *est une construction dans l'espace, mais pas uniquement une construction à vaste échelle, qui est perceptible à travers de longues séquences temporelles ; mais aussi le produit d'activité de nombreux constructeurs qui en modifient constamment la structure... Alors qu'elle peut demeurer stable pendant un certain temps dans son aspect général, sans cesse, elle change dans son détail* ». <sup>3</sup>

**La production architecturale** connaît actuellement une crise dans son développement. Elle est liée étroitement à la disparition du rapport dialectique qui a toujours lié la forme architecturale et la structure urbaine « *C'est la séparation nette entre l'architecture et l'urbanisme, d'où la crise de la ville et de l'architecture* »<sup>4</sup>. Le bâtiment moderne est détaché de la forme urbaine<sup>5</sup>. La rue n'ordonne plus le comportement du bâtiment. Cela a son origine dans plusieurs facteurs, parmi eux la programmation architecturale en vigueur en Algérie, **objet de notre travail**. La crise se traduit dans la manière de programmer un édifice. C'est une programmation abstraite qui ne tient pas compte de son environnement urbain et territorial. Elle est basée seulement sur les fonctions et les surfaces. « *Le projet ne doit avoir de signification que dans son contexte : il s'agit d'étudier les éléments d'ancrage du projet dans son lieu* »<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> K. Lynch, *l'Image de la cité*, éd : Dunod, Paris, 1999, P1.

<sup>2</sup> Idem.

<sup>3</sup> Idem.

<sup>4</sup> H. Ougouadfel « Programme d'Atelier », Master 2, université de Blida, 2015.

<sup>5</sup> Voir sur cette question, A. PETROCCIOLI, *After Amnesia: learning from the Islamic Mediterranean Urban Fabric*, ed: Icar, Virginia, 2007.

<sup>6</sup> Larbi Manel, Amouri Ibtissem, Arhab Toufik, 2007, « requalification du quartier du port & conception d'un pôle touristique à Bejaia », mémoire de fin d'étude en architecture, département d'architecture et urbanisme, université de Bejaia. P4.

une croissance incontrôlée de nos villes et à une détérioration irréversible de la qualité de notre cadre bâtis »<sup>10</sup>.

Face à cette crise environnementale un nouveau concept apparait c'est « le développement durable ».

- **Origine de la crise environnementale :**

L'origine de la crise environnementale est le fruit d'un long processus. On peut la situer à la révolution industrielle au 19<sup>e</sup> siècle. A travers le monde, la révolution industrielle a eu une incidence directe sur les éléments constitutants de la ville (morphologie, espaces publics...etc.). L'avènement de l'industrie a modifié les systèmes urbains traditionnels. La structure de la ville ne s'identifie plus à une expression esthétique de l'espace mais à des besoins socio-économiques. Une croissance rapide et anarchique qui a produit une rupture entre ses composants, entre l'architecture et la ville. « L'avènement de l'ère machiniste a provoqué d'immenses perturbations dans le comportement des hommes, dans leur répartition sur la terre, dans leurs entreprises ; mouvement réfréné de concentration dans les villes à la faveur des vitesses mécaniques, évolution brutale et universelle sans précédent dans l'histoire. Le chaos est entré dans les villes »<sup>11</sup>.

Ceci s'est traduit dans la forme urbaine avec les travaux d'Hausmann dans la ville de Paris avec les **grandes percées, la géométrisation du sol, la régularité et la rationalité des ilots, l'alignement, ...** etc. Paris est devenue un modèle pour les villes européennes et mondiale. En apportant des solutions aux problèmes nouveaux : circulation, les épidémies (Cholera), l'industrialisation avec l'arrivée du train, le surpeuplement... Etc.

L'Algérie est concernée dans ce processus, Du moment qu'elle était dans une situation de colonisation française depuis 1830. Ces centres ont obéi aux exigences du 19<sup>e</sup>me siècle. Ceci va pousser le bâtiment à s'adapter aux nouvelles



Fig. 1 : ville de paris.  
Source : <https://autrecarnetdejimidi.files.wordpress.com/2014/05/urbanisme-place-de-lc3a9toile-paris-xixe-photo-04.jpg>



Fig. 2 : la ville d'Alger.  
Source : [http://alger-roi.fr/Alger/vue\\_aerienne/pages\\_liees/5\\_6834\\_greff.htm](http://alger-roi.fr/Alger/vue_aerienne/pages_liees/5_6834_greff.htm)

<sup>10</sup> Larbi Manel, Amouri Ibtissem, Arhab Toufik, Op.cit.

<sup>11</sup> Le Corbusier, La Charte d'Athènes, 1933, [www.leguevaques.com/attachment/491491/](http://www.leguevaques.com/attachment/491491/).

de la révolution industrielle : (Alger centre, Boufarik, Constantine ...) avec des percés, la perspective, des alignements, la rationalité du sol.

Après vient le 20<sup>e</sup> siècle, un nouveau mouvement apparaît c'est le modernisme. C'est un mouvement plus architectural qu'urbanistique. Apparue dans le prolongement de la révolution industrielle du 19<sup>e</sup> siècle. La crise de l'après-guerre et la nécessité de construire plus rapidement en un coût moins cher est devenue un terrain propice pour le développement de ces hypothèses. L'architecture moderne néglige totalement le passé et repose essentiellement sur la fonction. Caractérisée par : l'angle droit, géométrie simplifiée. C'est à ce moment **que la relation entre forme architecturale et structure urbaine s'est brisée**. Le projet n'est plus pensé en relation avec son territoire mais comme un objet **isolé**. Cette séparation prend la forme de la disparition de la notion : d'ilot, de parcelle, de forme urbaine ...etc. « *les avants gardes ont préparé la naissance de l'urbanisme moderne qui prétent être une science, mais en réalité nourri d'utopie au totalitaire, montrant une indifférence voire une hostilité envers la ville traditionnelle, et confirmant ainsi la coupure postulée entre les villes et architecture* »<sup>12</sup>.

Avec le Corbusier on est arrivé à la production de masse : Immeubles de l'Aéro-habitat 1950-1955 Alger (fig.3), aussi le plan Obus (fig. 4) : un immeuble de plus de dix kilomètres, dont la toiture était une autoroute de Saint-Eugène à Maison Carrée (de Bologhine à El-Harrach) Alger.

Ces principes puisent leurs origines dans la charte d'Athènes rédigée en 1933 à l'occasion des CIAM (congrès internationaux d'architecture moderne). Cette dernière met la fonction au centre de la réflexion. Cela induit à produire des bâtiments à partir de la fonction qu'ils vont



Fig. 3 : plan Obus Alger-Corbusier.  
Source :  
[http://public.bidoun.org/images/2015/3/6\\_115\\_fature.jpg](http://public.bidoun.org/images/2015/3/6_115_fature.jpg)

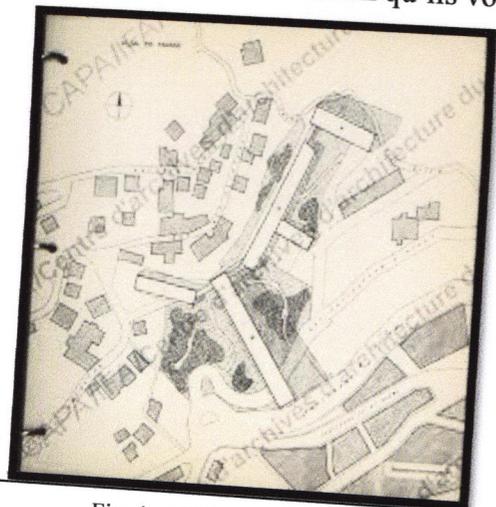


Fig. 4 : L'Aéro-habitat à Alger.  
Source :  
[http://archiwebture.citechailot.fr/fonds/FRAPN02\\_MIQLO/inventaire/objet-16791](http://archiwebture.citechailot.fr/fonds/FRAPN02_MIQLO/inventaire/objet-16791)

<sup>12</sup> Hasna Benadid, Zine Aicha, Op.cit.

abriter et non pas à partir de leur environnement territorial. La crise environnementale a vu le jour au 21ème siècle. On ne se soucie plus de l'environnement lors de la production architecturale. On est plus capable de produire un espace urbain de qualité. Le territoire ne fait que se détériorer. « *Jamais encore, en Algérie, l'environnement bâti n'avait été aussi problématique et jamais moins sûre son assise existentielle.* »<sup>13</sup>. Dr. Ammar Korichi.



Fig.5 : logements collectif.

Source : <https://i1.wp.com/arabianstories.com/wp-content/uploads/2016/04/Skikda-Algeria.jpg?ssl=1>



Fig.6 : logements Collectif.

Source : <http://ciabiz.com/2017/09/roussillon-habitat-demande-de-logement/>

En résumé, la crise environnementale a son origine dans la révolution industrielle au 19e siècle. Elle a son origine théorique lointaine dans la renaissance au 15ème siècle avec l'apparition de l'espace perspectif (Versailles) où on commence à géométriser le sol. Avant le 16ème siècle la relation entre les différents éléments de la structure urbaine était organique (Venise, casbah d'Alger...). La crise s'est accentuée au 20ème siècle avec le modernisme où on note la disparition de la notion îlot, parcelle, forme urbaine etc....Le projet est pensé indépendamment de son environnement urbain. Autrement dit, **on est passé d'une forme organique vers une forme rationnelle à une forme abstraite.**

- **Le développement durable comme réponse à la crise environnementale :**

Face à cette crise environnementale et à ces bouleversements intellectuels et technologiques un nouveau concept apparaît c'est **le développement durable**. Il est intimement lié aux exigences territoriales et au respect de l'environnement, et s'est imposé comme une réponse à un état des lieux préoccupant de la situation mondiale.

La notion de **Développement** a émergé au lendemain de la 2ème guerre mondiale. On parlait de pays développés et de pays sous-développés. Le développement était lié à l'effort

<sup>13</sup> Dr. Salah eddine Krada, Dr. Ammar Korichi, and Dr. Youcef Laraba, « Enjeux de la démarche programmatique : Dans le processus de conception architectural », International Journal of Innovation and Scientific Research, vol. 12, no. 1, pp. 275–283, 2014, Algérie.

technologique : construire avec l'industrialisation du bâtiment, construction des autoroutes ...etc. Par contre la notion d'histoire et de patrimoine n'était pas du tout prise en considération à ce moment-là. On détruisait tout ce qui était ancien (table rase) ; le Corbusier quand il a fait le plan Obus d'Alger il regardait la Casbah de loin. Face au pays développés il y avait des pays sous développé, notamment les pays colonisés. Après il y a eu l'indépendance de certains d'entre eux, il y a eu également des révolutions (la chine, le Vietnam, l'Algérie) ; et là, s'introduit le concept : les pays en voie de développement apparue en 1980. Ce développement se fera en dépit de l'industrialisation qui engendrera des conséquences sur le mode de production et de fonctionnement de la ville. C'est le cas de l'Algérie, qui se qualifie comme étant un pays en voie de développement. Ses bâtiments étaient industrialisés, il fallait aménager le territoire au profit de l'industrie. Donc la forme architecturale, le renouveau urbain, la pensée sur la ville, sur l'espace, était pensée du point de vue industrielle. Il était par la suite plus question de sous-développement mais d'ultra développement au point où en Espagne, ils ont construit tellement de bâtiment qu'ils ne se sont pas vendus, au point où aux états unies d'Amérique, ils ont construit des lignes de chemin de fer qui ne servent à rien.

Le territoire ne fait que se détériorer. D'où le changement de paradigme « **Développement durable** ». Il est employé pour la première fois en 1980 dans le rapport sur la stratégie de la conservation mondiale" qui associe la conservation et le développement.<sup>14</sup>

La question de développement se pose aujourd'hui en termes de sa durabilité. Selon la définition officielle établie en 1987 par le premier ministre norvégien dans le rapport Brundtland, le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ».

Le concept de développement durable intègre la notion « *d'environnement* »<sup>15</sup> et de territoire. Les enjeux territoriaux et environnementaux prennent le dessus sur les enjeux d'industrie, et de technologie. Face à la gravité des problèmes environnementaux, il y a eu l'émergence du terme « écologie »<sup>16</sup>, accordé à la protection de la nature. Tout cela justifie le faible intérêt porté à l'urbain et à la ville.

---

<sup>14</sup> N. Djermoune, conférence intitulé : *Les principes généraux de la création architecturale et du renouveau urbain*, Blida, 2017.

<sup>15</sup> **Environnement** : « Ensemble des conditions naturelles ou artificielles (physiques, chimiques et biologiques) et culturelles (sociologiques) dans lesquelles les organismes vivants se développent (dont l'homme, les espèces animales et végétales) ». <http://www.developpements-durable.com/definition.php>.

<sup>16</sup> Ecologie : l'un des objectifs de l'écologie est de détecter, d'analyser, et de combattre les dysfonctionnements éventuels d'un écosystème. [www.toupie.org/dictionnaire/Ecologie.Html](http://www.toupie.org/dictionnaire/Ecologie.Html).

La ville apparaît tardivement dans les problématiques du développement durable jusqu'à la fin des années 1990. La thématique de la ville durable a trouvé une place grandissante avec la mise en œuvre de « **l'agenda 21 locale de la ville** ». Parmi ses approches :

- L'approche patrimoniale qui met l'accent sur le capital naturel et culturel,
- Sur la politique de réhabilitation,
- L'embellissement de la ville.

Cela a son origine dans **la charte d'Alborg** (1994, Danemark), et qui est l'opposé de la charte d'Athènes. Parmi ses aspects :

- ❖ Mettre l'accent sur l'importance de la dimension patrimoniale. L'existant est pris en compte dans l'élaboration de nouveaux projets urbains et architecturaux contrairement à la charte d'Athènes qui néglige le passé et fait table rase. <sup>17</sup>. L'histoire devient ainsi la source des références indispensables pour une production durable de l'environnement urbanisé. « *Comprendre et analyser le passé pour mieux appréhender l'avenir c'est dans la valorisation du patrimoine et la réappropriation de l'histoire que la question du développement s'inscrit.* »<sup>18</sup>.
- ❖ L'insertion du bâti dans l'environnement doit être envisagée.

Pour la charte d'Alborg, l'histoire et le territoire sont les deux notions primordiales à prendre en considération dans la programmation architecturale et urbaine.

#### - **Programmation architecturale dans l'aménagement du territoire :**

En Algérie, depuis 1970, la production des équipements publics se fait par rapport à la fonction qu'ils abritent. Sans connaissance du lieu d'intervention, sans connaissance de son histoire ni de son processus de formation qui l'ont amenée à sa situation actuelle. Afin de voir de plus près cela, on va cibler notre travail de recherche sur **l'équipement culturel**. Considéré comme équipement publique.

**« La production de l'édifice culturel comme tout équipement publique, obéit à deux critères :**

- ✓ ***L'élaboration d'une fiche technique définissant les aspects techniques, le programme, les surfaces nécessaires, et les contours financiers du projet.***
- ✓ ***celui du choix du terrain pour son implantation dans l'espace urbain*** ». <sup>19</sup> (N. Djermoune, 2017)

<sup>17</sup> Le Développement durable : [https://www.notre-planete.info/ecologie/developpement\\_durable/](https://www.notre-planete.info/ecologie/developpement_durable/)

<sup>18</sup> N. Djermoune, conférence intitulée : *Les principes généraux de la création architecturale et du renouveau urbain*, Blida, 2017.

<sup>19</sup> N. Djermoune, problématique du master 2 Arviter groupe02 intitulée : *L'édifice culturel dans sa territorialité*, Blida, 2017.

L'échec de la production d'une qualité architecturale adéquate est dû à :

- En 1<sup>er</sup> lieu à la programmation en vigueur en Algérie. Cette programmation est définie à partir d'une grille théorique d'équipement qui à son tour a son origine dans la charte d'Athènes (Corbusier). Elle est purement surfacique et fonctionnelle. Elle devrait être mise à jour.
- En 2<sup>eme</sup> lieu, l'échec est dû au choix du terrain. La qualité d'un projet architecturale ne découle pas seulement de son dessin, elle est liée d'abord à son insertion dans l'environnement (c'est l'essentiel). « *La place d'un équipement public dans la structure de la ville est d'une importance capitale ....il contribue à façonner la forme urbaine* »<sup>20</sup>. Actuellement, en Algérie l'erreur est dans le choix du terrain. On dessine un projet après on se met à chercher l'assiette ou le mettre. Et c'est la concrétisation de la crise.

Si on prend l'exemple de la grande poste d'Alger construite au 19<sup>eme</sup> siècle, elle n'est pas produite pour obéir à une fonction mais à une exigence territoriale et urbaine. C'est ce qui fait que ce soit un équipement rayonnant à l'échelle de la ville.

Si on prend un exemple de production actuelle ; on a l'opéra d'Alger à Ouled Fayet. C'est le résumé du drame que vit le choix du terrain en Algérie. Elle est située dans un territoire agricole vierge. C'est un bâtiment abstrait, isolé de son environnement territorial et urbain. Du coup on peut se permettre de dire que c'est un projet échoué, du moment qu'il n'apporte aucun rayonnement à l'échelle de son territoire d'Alger.



Fig.7 : La grande poste d'Alger.

Source : <http://www.algerieprofonde.net/wp-content/gallery/alger-la-blanche/La-Grande-Poste-dAlger.jpg>

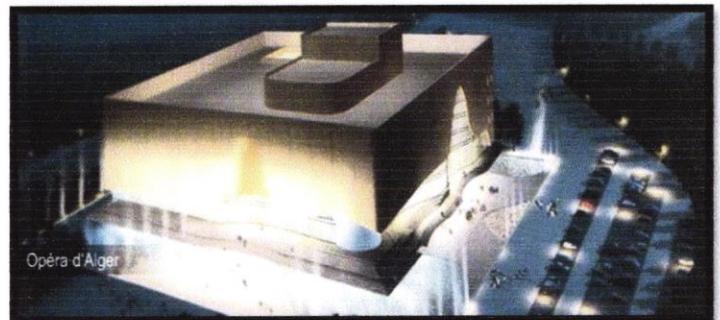


Fig. 8 : Opéra d'Alger-Ouled Fayet.

Source : <https://www.vinyculture.com/wp-content/uploads/2013/07/maquette-op%C3%A9ra->

<sup>20</sup> IDEM.

Donc l'importance des deux équipements ; la grande poste et l'opéra d'Alger diffère. Et leurs importances leurs vient du territoire. La programmation architecturale en vigueur en Algérie devra prendre en considération- au-delà de sa programmation surfacique- l'environnement et l'histoire du lieu dans lequel va s'insérer le projet pour sa bonne intégration.

De ce fait :

**- comment peut-on intégrer la notion d'histoire et de territoire dans la programmation d'un édifice culturel -au-delà de la programmation surfacique en vigueur en Algérie- permettant de promouvoir un développement urbain durable ?**

#### **4. Hypothèses :**

A partir de ces problèmes abordés on peut émettre quelques hypothèses :

- Pour tenir compte du territoire et de l'histoire dans la programmation d'un édifice culturel au 21eme siècle en Algérie on peut réhabiliter **la parcelle**. Considérée comme la plus petite partie du territoire, elle peut évoluer au fil du temps pour accepter de nouvelles typologies architecturales.
- C'est le territoire qui exige le type de bâtiment que va abriter et non pas le contraire.

#### **5. Méthodologie de travail :**

Une problématique nécessite, pour être gérée de manière efficace une méthodologie. L'élaboration de ce mémoire est le résultat d'un ensemble de travaux basé sur des enquêtes sur terrain (l'APRC, l'APC d'Alger centre, des bureaux d'études, l'EPAU (école polytechnique d'architecture et d'urbanisme), des conférences, visites sur site d'intervention) aussi des profondes recherches sur net, des consultations des livres et des thèses.

Pour mieux développer ce travail d'une façon adéquate sans s'éloigner de notre thème de recherche nous avons adopté pour une méthodologie de travail qui va déterminer le sens de développement de notre recherche, nous orienter et nous mener vers notre objectif final :

**Le premier chapitre :** c'est la partie introductive de notre travail d'étude. Il traite une problématique d'actualité qu'on ne devrait pas prendre à la légère c'est l'échec de la production d'un projet architectural cohérent et bien intègre dans son environnement au

21ème siècle. En soulignant que l'erreur est dans la programmation architecturale en vigueur en Algérie. Ainsi la réhabilitation de la parcelle est notre hypothèse.

**Le chapitre état de l'art :** comprendra un ensemble de définitions, de notions théoriques et de critères relatifs à notre thème d'étude. Cette partie propose des définitions au concept de culture, la programmation architecturale en vigueur en Algérie, patrimoine urbain, et enfin la crise environnementale. Cette partie nous permet d'avoir une base théorique, ainsi apporter des solutions à la problématique précédemment établie.

**Troisième chapitre :** exposera les cas d'études. Cette partie contient l'étude et l'analyse critique de trois exemples au niveau national et qui illustreront nos hypothèses et nous permettront d'élaborer un projet adéquat.

## **II. ÉTAT DE L'ART**

- **INTRODUCTION :**

Sur la base de notre thème de recherche intitulé LA PRODUCTION ET LA **PROGRAMMATION** D'UN **ÉDIFICE CULTUREL** DANS SA **TERRITORIALITÉ**, nous allons focaliser notre recherche dans ce deuxième chapitre sur les mots clés caractérisant notre thème.

Dans un premier lieu, nous définissons la notion de **programmation architecturale**, son origine, son rôle. Ainsi voire comment se fait-elle et sur quelle base.

Il est question dans un 2eme temps, de démontrer que la programmation en vigueur en Algérie n'est pas suffisante pour produire un espace de qualité. En faisant une lecture détaillée sur la manière de faire actuelle. Démontrer également que le choix du terrain et l'insertion des bâtis n'est pas fortuit. Un choix qui se fait de façon arbitraire. Le projet est programmé en termes de surface et fonction, avec une ignorance totale de l'assiette d'implantation.

Dans un 3eme temps, nous allons définir le concept de culture du moment qu'on a ciblé notre travail sur l'édifice culturel comme exemple. Nous allons voir comment est née la relation de la culture avec la ville depuis toujours. Pour arriver à définir l'édifice culturel. Voir Comment s'est-il développé au fil du temps dans un bref historique.

A travers l'hypothèse qu'on a proposé : la réhabilitation de la parcelle comme l'unité de base la plus petite du territoire, et par rapport à notre aire d'intervention qu'est un tissu ancien (patrimoine urbain), il est question de définir ce qu'est le patrimoine urbain. En citant quelques exemples de villes anciennes.

En dernier lieu, nous allons relier toutes ces notions entre elles et ainsi voir leur impact sur l'environnement d'aujourd'hui.

## 1. La programmation dans la production architecturale :

« *La programmation, c'est la traduction de la pensée de quelqu'un qui a des besoins, faite à l'attention des concepteurs.* »<sup>1</sup> M. Christian Legend

Depuis les années 1960 et 1970, la programmation est devenue une étape de pré-conception dans le processus de production du bâtiment afin de déterminer le produit de la quantité (surface) et de la qualité (relations entre espaces et nécessités techniques). Elle est une étape à l'avant-plan du projet architectural. Elle permet de déterminer sur quoi les concepteurs travailleront<sup>2</sup>. La programmation intervient depuis l'émergence de la première idée jusqu'à la livraison du projet, voire au-delà. Elle est adaptée aux grandes comme aux petites opérations, d'où la complexité d'une opération n'est pas forcément proportionnelle à sa taille. Son but est « *de définir les conditions précises de l'intervention du maître d'œuvre et d'anticiper les conditions de vie et de fonctionnement dans le bâtiment ou projet à réaliser* ». <sup>3</sup> Elle permet ainsi d'identifier et de qualifier et de déterminer toutes les périodes à prendre en compte dans la vie du projet (depuis l'esquisse, l'avant-projet jusqu'à l'exécution) afin de rendre la contrainte et les données du projet maîtrisé par le développeur. C'est une démarche qui nous permet d'avoir une vision globale du processus envisagé et de contrôler la rationalisation de ce dernier en matière de contrôle.

La programmation architecturale est considérée comme une phase essentielle pour la conception d'un projet, ces études réalisées par une équipe de professionnels qui visent à :

- Aider la maîtrise d'ouvrage de l'opération à définir et préciser sa commande.
- Fournir aux maîtres d'œuvre un document de référence décrivant de manière précise la commande du maître d'ouvrage.
- Maîtriser cette commande tout au long des études de maîtrise d'œuvre.<sup>4</sup>

En Algérie plus qu'ailleurs, *la démarche programmatique est courante* dans beaucoup de cas. Il est clair que les effets de cette dernière peuvent impacter significativement la performance du projet et la qualité finale du bâtiment escomptée en termes notamment :

- ✓ De délais d'études techniques.
- ✓ De surcouts budgétaires divers (études et réalisations).

<sup>1</sup> Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques. *Guide de sensibilisation à la Programmation*. Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques, Juin 2008. Disponible sur le Web : [http://www.miqcp.gouv.fr/images/Guides/documentPDF/GUIDE\\_PROG.pdf](http://www.miqcp.gouv.fr/images/Guides/documentPDF/GUIDE_PROG.pdf). P.64.

<sup>2</sup> Philippe DEHAN. Projet de recherche REPA-F4 Réhabilitations des Etablissements pour Personnes Agées et Facteur 4, 2010, P 05. Disponible sur le Web : [http://www.batiment-energie.org/doc/16/rep\\_a\\_f4\\_2010.pdf](http://www.batiment-energie.org/doc/16/rep_a_f4_2010.pdf)

<sup>3</sup> Dr. Salah Eddine Krada, Dr. Ammar Korichi, and Dr. Yousef Laraba, Op. Cit

<sup>4</sup> Idem.

- ✓ Délais de réalisations et de livraison de la commande.
- ✓ Relation conflictuelle entre MO & MOE.

C' est une démarche qui est soutenue sur le plan didactique et pédagogique dans l'enseignement de l'architecture en Algérie par la notion de « PROGRAMME », encore en vigueur, de la 3<sup>ème</sup> année, centré sur « *la programmation et méthodologie de conception* ». <sup>1</sup> Elle est basée sur le plan bibliographique de l'ouvrage d'Ernets NEUFERT<sup>2</sup>.

Dans les années 1960, apparait cette pratique en Europe, notamment en France <sup>3</sup>. Ses origines théorique et méthodologiques sont tirées par une approche qui met la fonction au centre de la réflexion, cette approche qui est apparue dans les thèses du « mouvement moderne » et de « la charte d'Athènes » qui ont spécialement marqué l'Algérie depuis le passage de le Corbusier et les architectes des CIAM<sup>4</sup>.

Le processus de production du bâtiment appelé « équipement public » obéit, en amont, a deux critères :

- 1- L'élaboration d'une fiche technique qui définit les aspects techniques, notamment le programme, les surfaces nécessaires et leurs contours financiers du projet.
- 2- Celui du choix de terrain pour son implantation dans l'espace urbain.<sup>5</sup>

✓ **Qu'est-ce qu'un programme :**

D'après le dictionnaire Larousse, le programme est un énoncé des caractéristiques précises d'un édifice à concevoir et à réaliser, remis aux architectes candidats pour servir de base à leur étude, et à l'établissement de leur projet.

Provenant du grec *programma* qui signifie « ce qui est écrit à l'avance », le terme « Programme » correspond la première signification d'un texte déclarant et décrivant les différentes actions d'un événement à venir. Le programme détaille ce qui sera organisé. Dans le domaine de la production de l'environnement bâti, il a deux significations :

- 1- Il peut désigner la fonction générale de l'équipement qui doit être réalisé.
- 2- Il peut correspondre à un texte donnant des instructions sur sa réalisation.<sup>6</sup>

<sup>1</sup> N. Djarmoune, Op. Cit.

<sup>2</sup> Friedr vieweg & Sohn Verlagsgesellschaft mbh, *Les éléments des projets de construction* « Ernest Neufert », Dunod, paris, 2002.

<sup>3</sup> « L'instruction générale sur les plans d'urbanisme du 08 avril 1960a défini la surface des espaces verts, la nature des équipements scolaires, commerciaux, sociaux, ... » cité par Y. LACOSTE, « un débat : les grands ensembles », in. M. RONCAYLO et Th. PAQUOT, (S/D), *villes et civilisations urbaines*, PARIS, 1992 P,500. Voir aussi URBANISME n°75 ; 76.

<sup>4</sup> Voir Z. ÇELIK, « Bidonville, CIAM et grands ensembles », in, J.L. COHEN, N. OULEBSIR, Y. KANOUN, ALGER, *Paysage urbains et architectures 1800-2000*, édit. De L'imprimeur, Paris 2003, P200.

<sup>5</sup> N. Djarmoune. Op cit.

<sup>6</sup> L'exercice de la programmation architecturale et urbaine en France. <http://www.let.archi.fr/IMG/pdf/notesynthprog.pdf>

- 3- Il a pour but permettre la précisions des contraintes et les besoins relatifs aux travaux à réaliser au concepteur.

Selon le Manuel canadien de pratique de l'architecture, le programme est défini étant une description des exigences auxquelles un bâtiment doit satisfaire pour que les activités humaines soient déroulées de façon approprié. Il définit le caractère, le service, l'envergure, les fonctions et les besoins en espace de projet de façon pour pouvoir y arriver aux autres étapes du projet.

« *Un bâtiment est le plus souvent construit à partir d'un programme donné par un maître d'ouvrage* »<sup>1</sup>, ce qui veut dire que la nécessité d'élaborer un programme est toujours présente pour construire un édifice que ça soit privé ou public et à n'importe quelle échelle. « *Le programme est un moment en amont du projet, c'est une information obligatoire, à partir de laquelle l'architecture va pouvoir exister, c'est un point de départ mais aussi une phase préparatoire* »<sup>2</sup>. C'est une responsabilité à appréhender, comme le site Patrick. O'Byrne, et pour le rédiger il cite : « *La rédaction d'un programme se situe au carrefour des pensées, d'ambitions et de responsabilités. Un programme est une écriture qui doit être comprise par tous les intervenants « ... » l'espace, donc le programme doit être pensé dans une perspective dynamique, anticipant sur le long terme et avec une approche ethnographique* »<sup>3</sup>.

Ce document doit être clair, ses objectifs de base et ses besoin hiérarchisé, car nous ne pouvons pas donner réponse à tous les aspects au même niveau. Les programmes augmentent de plus en plus un ensemble de restrictions et de règlements. Programme, Ce n'est pas seulement un programme technique.<sup>4</sup> En ajoutant ; « *Evaluer quelque élément ou lui donner un ordre de grandeur renvoie habituellement à de métrique, donc à du quantitatif et à du scalaire.* »<sup>5</sup>, c'est-à-dire que le programme établi traite que la dimension quantitative du projet à concevoir.

Cette pratique découle de la politique de programmation depuis la fin des années 1970 en Algérie. Elle est basée sur le « la grille d'équipements » développé par C.A.D.A.T.-1975, D.N.C./A.N.P. Et B.E.R.E.G. En 1975, la répartition des équipements selon les « unités de voisinage » ne dépasse pas 3500 habitants. Cela signifie environ 1000 logements.<sup>6</sup>

<sup>1</sup> Ph. BOUDON, Ph. DESHAYES, F. POUSIN, F. SCHATZ, *enseigner la conception architecturale-cours d'architectureologie*, Edit. De la Villette, décembre 2001. P.18.

<sup>2</sup> Claude Eveno, Jean Maheu, Centre de création industrielle, « Cahier de CCI », Tome I, Edition : Paris / France, Centre Georges Pompidou/CCI, 1986-1989, P.186.

<sup>3</sup> Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques. Op. Cit.

<sup>4</sup> Idem. P 64.

<sup>5</sup> Ph. BOUDON, Ph. DESHAYES, F. POUSIN, F. SCHATZ. Op. Cit. P.107.

<sup>6</sup> Alberto, Zucchelli. Introduction A L'Urbanisme Opérationnel Et à La composition Urbaine. Office des publications universitaires(Alger). Vol.3. 1983. P 212.213.214.215.

### ✓ Qu'est-ce qu'une grille théorique des équipements ?

« Un document de référence pour la programmation des équipements urbains. »<sup>1</sup>.

La ville est conçue comme un résultat d'une organisation globale d'unités urbaines de différentes tailles, en fonction dominante de la taille de la population (zone résidentielle, zone de fonction secondaire, zone de service centrale, zone d'activité... etc<sup>2</sup>).

« Les grilles théoriques donnent pour chaque équipement la surface exprimée en m<sup>2</sup> par habitant ».<sup>3</sup>

Une grille théorique des équipements est le mode théorique de structure développé pour chacune des catégories de ville du savoir en fonction des différents critères et facteurs qui caractérisent l'équipement. Cela se traduit par le rapport entre la superficie de l'équipement par habitant et la quantité d'équipement appartenant à chacune des unités structurales urbaines considérées.<sup>4</sup>

#### • Choix de terrain :

Après qu'on a vu qu'est-ce que la démarche programmatrice, qu'est-ce qu'un programme et leurs origines en premier lieu, on arrive à un deuxième point qui est critique dans l'architecture et l'urbanisme des villes algériennes, qui a une relation directe avec la programmation des équipements publics. C'est la notion : choix de terrain.

« La place d'un équipement public dans la structure de la ville est d'une importance capitale ....il contribue à façonner la forme urbaine »<sup>5</sup>. La grande poste, l'exemple parfait et concret des équipements publics de la capitale qui contribue à façonner la forme urbaine de la ville d'Alger. Cet équipement qui est construit au 19<sup>e</sup> siècle lorsque le bâtiment n'est pas produit comme équipement public en réponse à une fonction, mais comme un bâtiment spécialisé en réponse aux exigences des zones urbaines et territoriales.



Fig. 9. La grande poste.

Source : [http://alger-roi.fr/Alger/vue\\_aerienne/pages\\_liees/5\\_6834\\_greff.htm](http://alger-roi.fr/Alger/vue_aerienne/pages_liees/5_6834_greff.htm)

<sup>1</sup> Ministère de l'urbanisme et de la construction, *Grille théorique des équipements*, CNERU, Janvier 1989, P9.

<sup>2</sup> Ibid. P1.

<sup>3</sup> Ibid. P6.

<sup>4</sup> Ibid. P12.

<sup>5</sup> N. Djermoune, Op.cit.

Le deuxième exemple montrant cette importance de la forme urbaine c'est le musée des beaux-arts à El-Hamma, Alger ; qui vient s'adosser contre une falaise d'où sa conception s'ouvre à travers l'axe du jardin d'essai suit la baie d'Alger d'une part et la villa artistes d'autre part. Un bâtiment du 19<sup>e</sup> siècle toujours en dehors de la ville mais qui marque sa position.

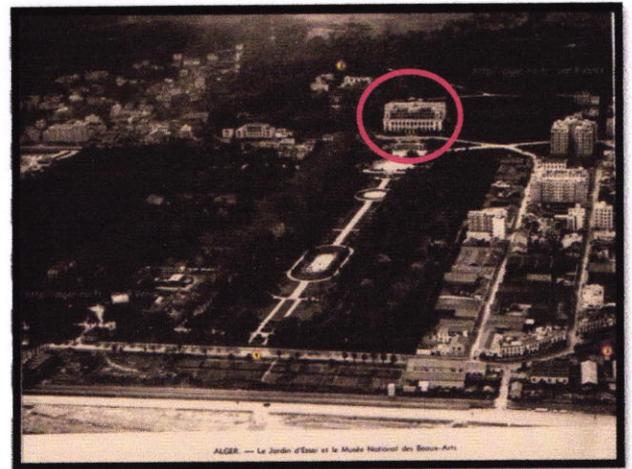


Fig.10. Le musée des beaux-arts.

Source : <https://encrypted-tbn0.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcQFVYzNWpcO71tdW-pMbMqgsvDFmopsgaTh3hcYnwAPmqflVWs-gQ>

Ce type de bâtiment prend une connotation fonctionnelle et se transforme en équipement public. Seulement au 20<sup>ème</sup> siècle (les années 1960) en France, où il est programmé pour répondre à un besoin fonctionnel. La position de l'édifice perd son importance urbaine. D'autres normes et modèles apparaissent. Il s'agit d'une « unité de voisinage » de densité ... etc.<sup>1</sup>

#### • Qu'est-ce qu'une « unité de voisinage » ?

Le terme « unité » signifie un ensemble de : habitations, équipements d'accompagnement de l'habitat, les rues, les espaces libres et verts aménagés-équipés qui compose un ensemble disorganique, sont en termes de nombre et de qualité, dans leurs relations mutuelles afin d'atteindre un cadre spatial et une bonne performance des activités de résidentielles, comme on peut l'appeler : un groupement d'équipement de base.<sup>2</sup>

Le terme « voisinage » désigne le type de relation créée par la « proximité », en faveur de l'échange de contacts entre les individus et un groupe d'individus. Ces relations entre individus et groupes sont déjà couvertes par des facteurs spatiaux et, par conséquent, la nécessité d'étudier et de déterminer les dimensions fonctionnelles et psychologiques de ce groupe d'habitats de base.<sup>3</sup>

« Ces grilles théoriques d'équipements de schéma de structuration urbaine serviront de cadre de référence aux opérateurs, afin de les aider dans une estimation correcte des besoins en équipements et en surface pour le choix d'une localisation appropriée et d'un agencement entre équipement judicieux. »<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> N. Djermoune. Op.cit

<sup>2</sup> A. ZUCHELLI. Op. Cit.

<sup>3</sup> Ibid. P.120-124.

<sup>4</sup>Ministère de l'urbanisme et de la construction, OP. Cit.

## 2. LA CULTURE ET LA VILLE :

« L'architecture est, par essence, un fait culturel, dans le sens où elle est à la fois une pratique et un art de l'aménagement de l'espace dans lequel nous vivons. »<sup>1</sup>

« *La culture, c'est ce qui reste quand on a tout oublié.* » Édouard Herriot : homme politique français  
 « *Quand les hommes sont morts ils rentrent dans l'histoire, Quand les statues sont mortes elles rentrent dans l'art, cette botanique de la mort, c'est ce que nous appelons la culture* ». Chris Marker : écrivain philosophe français. Ces deux passages renvoient la polysémie de la culture. Tout le monde peut comprendre que *l'architecture est un fait de la culture*, qui a un lien dans *l'histoire* elle-même, *l'identité, la mémoire, l'innovation et la créativité*, qui contribuent à enrichir et à diversifier la dimension culturelle de notre territoire nationale.

Le thème « culture » reste très vaste. Afin de ne pas nous étaler sur cette partie, nous allons nous contenter de quelques définitions et d'évoquer, de manière concise, le processus d'évolutions de la culture dans la ville.

### a. Définitions et caractéristiques de la notion culture :

La culture a toujours été considérée comme un concept très difficile à comprendre et à cerner. Les définitions sont innombrables, ce qui laisse les chercheurs et les scientifiques s'inquiéter de la question. Ces définitions s'emploient dans l'explication de plusieurs phénomènes humains, elles s'associent toutes à la rapporter à l'activité humaine. Commençant par la langue française ; la définition est : « *Culture désigne l'ensemble de connaissances générales d'un individu* »<sup>2</sup>.

L'anthropologue anglais du XIXe s, E.B. Tylor, définit la notion culture comme étant « *un tout complexe qui inclut les connaissances, les croyances, l'art, le droit, la morale, les coutumes, et toutes les autres aptitudes et habitudes qu'acquiert l'homme en tant que membre d'une société* »<sup>3</sup>. Il ajoute que la culture est : « *L'ensemble de toutes les institutions qui permet à l'être humain de contrôler son réel, capitaliser et investir son futur* »<sup>4</sup>.

Ainsi, Robert Redfield définit cette notion : « *... tout cet ensemble intégré et traditionnel de manières d'agir, de penser et de sentir qui donne son caractère au groupe social* »<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> L'architecture comme fait culturel aujourd'hui, URL :

[http://media.eduscol.education.fr/file/Formation\\_continue\\_enseignants/41/5/architecture\\_actes\\_110415.pdf](http://media.eduscol.education.fr/file/Formation_continue_enseignants/41/5/architecture_actes_110415.pdf)

<sup>2</sup> Wikipédia l'encyclopédie libre [http://fr. Wikipédia .org/wiki/culture](http://fr.wikipedia.org/wiki/culture).

<sup>3</sup> Denis Laborde, « Éditorial », *Socio-anthropologie*, 8 | 2000, mis en ligne le 15 janvier 2003, consulté le 10 septembre 2017.P. 02. URL: <http://socio-anthropologie.revues.org/116>

<sup>4</sup> Idem.

<sup>5</sup> Margaret P. Redfield, Robert Redfield, *The Social Uses of Social Science: The Papers of Robert Redfield*, vol. 2, Univ of Chicago, p. 107

La plupart des chercheurs voient que cette notion de culture est un fait immatériel qui représente les comportements de l'être humain, ses croyances, ses institutions... etc. « *J'appelle culture l'ensemble des comportements, techniques, croyances, rites, institutions qui caractérisent l'homme et les sociétés humaines...* »<sup>1</sup>. En ajoutant aussi, la définition du dictionnaire Larousse qui prévoit que la culture est : « *l'ensemble de valeurs et de structures sociales : manifestations artistiques, spirituelles, intellectuelles et morales, qui caractérisent un groupe humain, un pays ou une société par rapport à un autre groupe* ».

De plus, l'UNESCO<sup>2</sup> voit que la culture est considérée comme un ensemble de caractéristiques spirituelles, matérielles, intellectuelles et émotionnelles caractérisant la communauté ou le groupe social, et comprennent les arts et les lettres, les modes de vie, les moyens de vivre ensemble, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances<sup>3</sup>. Elle ajoute que la culture provient du peuple, parce qu'elle se nourrit de sources profondes de conscience populaire<sup>4</sup>. C'est aussi « *L'ensemble des formes culturelles fondées sur la tradition, exprimées, partagées et reconnues par l'ensemble d'une communauté* »<sup>5</sup>.

Le 09 juin 1973, la première conférence des ministres européens de la Culture à Helsi, Jacques Duhamel donne un sens à la culture comme étant : « *Elle n'est plus seulement la formation de l'individu par la connaissance et la pratique des beaux-arts, complétées par l'initiation aux grandes œuvres littéraires du passé* », mais un savoir « *qui est à la fois connaissance du passé et du présent, de ce qui a été créé et de ce qui se crée* » ; « *elle est un choix d'existence* », « *elle est enfin une pratique* ».<sup>6</sup>

Le mot « culture » a un sens à la fois plus large et plus neutre. Il sert à désigner l'ensemble des activités, des croyances et des pratiques communes à une société ou à un groupe social particulier.<sup>7</sup> Le postulat de base est que chaque culture est une « *synthèse originale, dotée d'un "style", qui s'exprime à travers la langue, les croyances, les coutumes, l'art et constitue un tout. Le monde est divisé en aires culturelles* »<sup>8</sup>.

<sup>1</sup> J. Soustelle, *Les quatre Soleils*, PLON, Paris, 1967, p. 110

<sup>2</sup> L'organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

<sup>3</sup> UNESCO « Le rapport mondial de la culture 1998, Culture, créativité et marché », préface.

<http://portal.unesco.org/culture>.

<sup>4</sup> UNESCO « Réflexions préalables sur les politiques culturelles » 1969.

<sup>5</sup> Wikipédia Op.cit

<sup>6</sup> DUHAMEL Jacques, "L'ère de la culture", [Discours de Jacques Duhamel prononcé à la première conférence des ministres européens de la Culture (UNESCO) à Helsinki, le 9 juin 1972, reproduit dans *Jacques Duhamel, ministre des Affaires culturelles 1971-1973. Discours et écrits*, Paris, Comité d'histoire du ministère de la Culture, La Documentation française, 1993].

<sup>7</sup> M.-A. ROBERT, *Ethos. Introduction à l'anthropologie sociale*, Coll. « Humanisme d'aujourd'hui », Ed. Vie ouvrière, Bruxelles, 1968, p. 19

<sup>8</sup> Théorie du relativisme de Franz Boas, citée par regards\_culture\_theories.pdf, [http://www.iteco.be/boite\\_outils/concepts\\_base/regards\\_culture\\_theories.pdf](http://www.iteco.be/boite_outils/concepts_base/regards_culture_theories.pdf)

« *La culture est ce qui subsiste, quand on a oublié tout ce qu'on avait appris* »<sup>1</sup>, ce qui veut dire ; c'est qu'avant que nous « oublions tout », nous devons apprendre beaucoup, mais la « culture », elle n'est pas seulement un ajout de connaissances, mais aussi une conscience qui naît de l'assimilation.

Selon Franz Boas : né le 9 juillet 1858 est un anthropologue américain d'origine allemande, il affirme que les formes et les modes de vie des hommes ne se développent pas selon un modèle linéaire et selon leur développement mental, mais elles sont produits dans les processus historiques locaux. Ces derniers sont déterminés par les conditions environnementales de la communauté concernée et par les contacts qu'elle a avec les sociétés voisines.<sup>2</sup>

Alors et enfin, on peut dire que la culture est un enchaînement de comportement qui aboutit à des évolutions orientées, qui sont des finalités fonctionnelles de cette notion. C'est une question vitale pour son existence et sa continuité et, dans tous ses aspects, la culture est intéressante pour le pays qu'elle doit organiser, ainsi que pour son développement.

#### ✓ Caractéristiques :<sup>3</sup>

La culture présente quatre caractéristiques :

- C'est un ensemble cohérent dont les éléments sont interdépendants.
- Elle imprègne l'ensemble des activités humaines.
- Elle est commune à un groupe d'hommes, que ce groupe soit important (les habitants d'un continent) ou très faible (un groupe de jeunes),
- Elle se transmet par le biais de la socialisation : En ce sens, la culture est un « **héritage social** ».

#### ✓ Grandes activités culturelles :<sup>4</sup>

##### 1. La diffusion :

Activités visant à diffuser des publicités d'art ou d'esprit dans des lieux ou à travers des médias appropriés.

##### 2. L'animation :

C'est une activité qui tend à créer et à maintenir des relations entre les personnes du groupe.

<sup>1</sup> Ellen KEY, Revue Verdandi, 1891, p. 97, article intitulé « On tue l'esprit dans les écoles ».

<sup>2</sup> Mohamed EL KARKRY, Etude sociolinguistique de l'affichage publicitaire dans la ville de Tanger, [http://www.memoireonline.com/02/13/6878/m\\_Etude-sociolinguistique-de-laffichage-publicitaire-dans-la-ville-de-tanger13.html](http://www.memoireonline.com/02/13/6878/m_Etude-sociolinguistique-de-laffichage-publicitaire-dans-la-ville-de-tanger13.html)

<sup>3</sup> S. GARCIA, M. MONTOUSSE & G. RENOARD, 100 fiches pour comprendre la sociologie, Ed. Bréal., 1997, P.180.

<sup>4</sup> Wikipédia Op.cit

### 3. La formation :

Activité pédagogique spécialisée, visant à enseigner au public le sens des œuvres d'art ou de la raison, c'est-à-dire le travail d'éducation, de formation ou de direction, intellectuellement ou moralement.

### 4. La création :

Travaille à mettre sous l'œil du public, divers objets, œuvres d'art, faire connaître ou expliquer quelque chose à quelqu'un.

### 5. La communication :

Contribue à la production d'une formation intellectuelle, renforce la communication entre différents groupes sociaux et favorise la cohérence avec le développement de méthodes de communication.

## **b. Processus d'évolution de l'activité et l'espace culturel dans la ville :<sup>1</sup>**

Le rapport équipement culturel et ville existait depuis toujours et parfois il est à des degrés différents, et donc par rapport à cette différenciation on se pose la question :

### **POURQUOI ON UTILISE L'ÉDIFICE CULTUREL ?**

L'équipement culturel est également un outil pertinent pour la lecture d'indicateurs de développement culturel. Il se définit comme étant « *un équipement collectif public ou privé destiné à l'animation culturelle, dans lequel se mêlent les dimensions d'éducation et de loisirs : salles de spectacles, d'expositions, bibliothèques, médiathèques, musées, centres culturels...* »<sup>2</sup>.

#### **- L'idée de la ville et son rapport au sacré fait religieux :**

« Le mot « culture » provient du latin « *Cultura* » et apparaît en langue française vers la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle désignant soit une pièce de terre cultivée, soit le culte religieux ».<sup>3</sup>

La ville a commencé de naître avec la naissance de la cité Greque (la ville de UR : Ziggourat), et aussi la célèbre cité d'Athènes. Cette naissance commence à exister avec l'apparition de plusieurs groupements et chacun d'eux avait un lieu appelé : dimension de sacré, entouré de l'espace où il vit et cela parce que l'homme cherche toujours à projeter sa façon de voir le monde et à ordonner l'espace où il vit.

<sup>1</sup> K. Taleb, conférence intitulé : *La culture dans la ville*, 2017.

<sup>2</sup> Françoise Lucchini, « Les équipements culturels au service de la population des villes », *Cybergeo : European Journal of Geography*, Dossiers, document 352, mis en ligne le 20 avril 1999, consulté le 10 octobre 2017. URL : <http://cybergeo.revues.org/4988>

<sup>3</sup> C. VERDURE, Op, cit.

Pour le regroupement de la cité Grecque, il est expliqué par l'unification de la croyance, ils se sont unies dans une seule, c'est elle qui a donné plus naissance à Athènes qu'autre chose : « le fait religieux qui a donné naissance à cette ville ».

Les premiers établissements urbains ça a commencé de la même manière que le complexe religieux de la ville de UR en Mésopotamie, c'est ce centre religieux qui occupe la place centrale qui donne un sens à la ville. Alors, on déduit que l'équipement culturel grecque était lui-même dans l'espace public.

Venue la renaissance, avec les mouvements culturels en Europe, ce mouvement qui engendre la grande philosophie de lumière et la création des premiers établissements culturels :

- Création de 1<sup>er</sup> musée (british museum fondé en 1753) des objets d'art et de culture des mécénats.
- Création du Louvre à Paris fondée en 1791.



Fig.12. Musée le Louvre.  
Source : <https://paricultures.com/wp-content/uploads/2014/11/louvre-sli.jpg>



Fig.11. British museum.  
Source: <https://media-cdn.tripadvisor.com/media/photo-o/03/56/93/eb/british-museum-exterior.jpg>

L'édifice culturel devient non seulement un outil de diffusion mais aussi une image de marque des capitales européennes.

- **L'espace sacré et la sacralisation du monde :**

En faisant une comparaison entre deux modèle, l'un est ancien par rapport à un autre qui est plus moderne : une cité mésopotamienne et à modèle d'une cité de le Corbusier. On en déduit que : pour les deux cas, le procédé est le même mais le conteste est différent. Le fait est toujours religieux, ce qui a donné un sens à l'urbanité. Alors, à chaque fois qu'on s'écarte de ce fait, on commence à chercher les alternatives d'où : les utopies urbaines. Dans la cité de le Corbusier, on s'écarte du fait religieux alors qu'on commence à voir les modèles qu'on peut assimiler comme celui de la cité mésopotamienne en matière d'urbanisation qui est un modèle plus ancien ou il y a eu la même altitude.

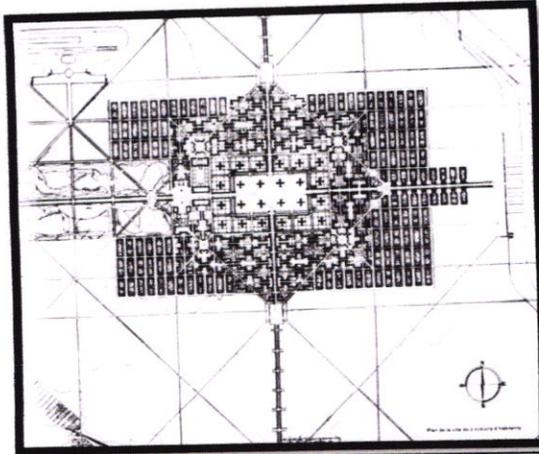


Fig.13. Cité de LE Corbusier.  
 Source : <https://rosswolfe.files.wordpress.com/2011/04/23-corbu-city-plan.jpg>

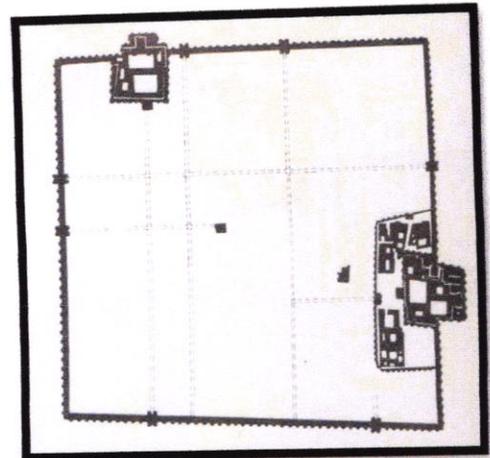


Fig.14. Cité mésopotamienne.  
 Source : K. Taleb, conférence intitulé : *La culture dans la ville, 2017, Atelier Arviter, université de Blida.*

L'édifice culturel a existé depuis les temps, il était chez les russes est connu par ce qu'on appelle : LA MAISON DU PEUPLE ou bien UN CLUB DES TRAVAILLEURS, c'était un équipement qui a commencé par créer des lieux de travail.

Après la guerre, il y avait une nécessité d'avoir un modèle type, c'est la nouveauté à cette époque, c'est la création d'un ministère des affaires culturelles en 1959 en France. Cette idée est revenue à André Malraux, qui a pensé à la structuration du pays dans une optique progressiste et volontariste. C'est une nouvelle optique de créer quelque chose de nouveau et penser l'équipement comme objet spectaculaire. Ça doit gérer :

- La démocratisation et la décentralisation de la culture.
- L'accessibilité au œuvre de l'humanité.
- Diffusion et valorisation du patrimoine culturel national (on conçoit dans l'optique de la nation).
- Stimuler la création.

« A cette époque, le rapport à l'urbain est un peu négligé c'est-à-dire, on est surtout dans l'objet et dans la gestion de ce programme pour faire un joli objet que ce rapport avec la ville. »

- **La culture et le fait urbain : L'équipement culturel au cœur du projet urbain :**

Comme on l'a déjà précisé, l'intérêt pour le phénomène culturel dans la ville ne date pas d'aujourd'hui, l'appel à la culture est justifié dans l'histoire de l'urbanisme, à travers le respect des spécificités culturelles de la ville et à la fidélité à ses traditions ; « la ville est une totalité

*culturelle, au service du groupement humain, elle doit créer un climat existentiel propre à développer les besoins de spiritualité du groupe ».*<sup>1</sup>

***Quelle vision a-t-on actuellement de la culture dans son rapport avec la ville ?***

Les villes sont considérées comme des lieux de culture par excellence ; où « la culture » se fait observer par le patrimoine architectural et la multiplicité du regroupement humain qu'elle implique ; « *La ville elle-même est un sujet culturel, un assemblage de lieux d'intérêt culturel et de modes de vie différents* ». <sup>2</sup>

Le projet urbain qui rentre en jeu et qui devient un outil d'aménagement, alors l'édifice culturel trouve sa place dans ce genre de projet, dans les interventions des centres villes, les restructurations, ...etc, c'est-à-dire l'équipement culturel joue un rôle dans la création de ces centralités et même dans les extensions des nouvelles villes. Il est toujours présent dans la ville malgré qu'il a changé d'échelle, de forme et même de programme.

**- La culture et le développement urbain :**

Dans le but de promouvoir la réalité culturelle de la ville, une politique culturelle est mise en œuvre pour faire valeur du développement culturel en tant qu'élément essentiel du développement urbain, alors la culture est pensée autant qu'une dimension du renouvellement et de la rénovation urbaine en raison du potentiel qu'elle présente:<sup>3</sup>

1. Le développement communautaire qui favorise la formation de liens et d'alliances entre les organismes communautaires pas obligatoirement culturels.
2. Un levier de créativité pour la production de biens et services nouveaux.
3. Les ressources culturelles sont au cœur de la stratégie de développement, où la culture est regardée dans une perspective économique dont l'activité touristique. « *la culture perd son caractère d'accomplissement personnel, elle devient entreprise et bientôt industrie* »<sup>4</sup>

C'est dans ce sens également que la culture dans le milieu urbain s'appréhende à travers « un projet culturel » comme acte urbain de taille, et constituerait un atout majeur de développement ».

<sup>1</sup> F Choay, *l'urbanisme utopies et réalités ; une anthologie*, Ed du Seuil, Paris, 1965, Introduction.

<sup>2</sup> M.Rosemberg, *Le marketing Urbain en question*, Ed Anthropos, 2001, p 52.

<sup>3</sup> Marest, Étienne. « Culture et développement territorial », *Pour*, vol. 209-210, no. 2, 2011, P. 227.

<sup>4</sup> F. Choay, *l'allégorie du patrimoine*, Ed le seuil, 1996, p : 153.

- De la bibliothèque dans la ville à La bibliothèque-ville :

L'équipement culturel qui a évolué le plus est bien la bibliothèque : c'était un lieu de stockage qui n'était pas ouvert au public. C'est qu'avec la renaissance, la diffusion des arts où on a commencé à penser à ce genre de bâtiment.

La bibliothèque était conçue depuis les temps comme un simple meuble pour le rangement des livres, et cela que ça soit à la maison, dans une église, dans une école, ...etc. Après on commençait à réfléchir d'un espace dédié à la lecture, un espace aménagé avec des tables, des meubles pour livres, ...où les gens peuvent lire tranquillement.

Ce n'est qu'à partir du 19<sup>e</sup> siècle, avec l'arrivée de l'industrialisation, que le progrès de l'architecture est poussé jusqu'à la construction des bâtiments nommés « bibliothèque », ça a commencé par des petits bâtiments. Petit à petit, l'équipement s'agrandit et devient une « bibliothèque dans la ville ».

Par exemple :

La bibliothèque **Sainte-Geneviève**, située au 10 place du Panthéon, dans le 5<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Un bâtiment édifié en 1851 par l'architecte Henri Labrouste, un architecte français du 19<sup>e</sup> siècle, est une bibliothèque dans la ville. C'est l'un des progrès de l'architecture dans l'époque de construction des bibliothèques.

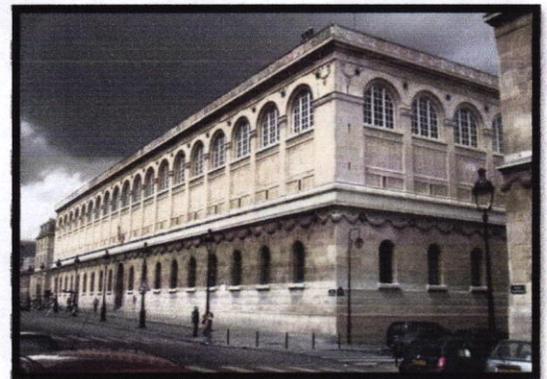


Fig.15. Bibliothèque Labrouste.  
Source : <https://media1.britannica.com/eb-media/05/139405-004-0716DD14.jpg>

Après, le développement, on est arrivé carrément face à la « BIBLIOTHEQUE VILLE » c'est-à-dire le degré de participation de l'équipement à la structure de la ville augmente de plus en plus. La bibliothèque est le grand projet, il s'approprie carrément à la complexité et la polyfonctionnalité de la ville, il est urbanisé à l'intérieur avec des rues, des places, des fonctions qui vont hors de commerce, de consommation, des rencontres, ... etc.

Alors, la bibliothèque qui faisait partie des maisons de culture auparavant, elle était considérée comme un simple coin dédié à la lecture, maintenant elle est devenue elle-même une ville dans la ville.

Pour conclure, et à notre propre opinion : « *La façon de voir l'équipement culturel et son rapport à la ville ont changé à travers le temps, il était structurant dans la ville, il tournait le dos à la ville, il revient avec des tentatives à plus grande échelle et parfois il revient à cette attitude d'objet recrée la ville à l'intérieur de lui-même.* »

### 3. Le rôle de la parcelle dans un patrimoine urbain (un tissu ancien).

Le patrimoine urbain est la troisième dimension que nous allons traiter dans ce chapitre. Ce qui relie notre cas d'étude avec le lieu de notre intervention architecturale ce que nous avons appelé « tissu ancien », plus précisément, la parcelle dans un tissu ancien, dans notre cas c'est le 19<sup>e</sup> siècle.

« *Patrimoine urbain* », terme inventé en 1931 par **Gustavo GIOVANNONI** (né à Rome 1873-1943)<sup>1</sup>. Une notion qui prend son sens comme élément d'une doctrine originale de l'urbanisme<sup>2</sup>. C'était le chercheur qui commencer à vouloir faire coexister deux entités, la ville ancienne et la ville nouvelles qui sont des entités incompatibles. Cette cohésion est nommée selon lui l'organisme urbain à devenir. Aussi, il a imposé un changement sur l'échelle du cadre bâti : « *L'urbaniste comme l'architecte doit élaborer une échelle d'intervention propre à la ville moderne de plusieurs millions d'habitants* ». Toute cette démarche renvoie à un seul but qui est la préservation de ces anciens ensembles qui représente l'histoire d'être pour la vie présente et future. Le patrimoine urbain est « *une valeur significative et exemplative d'une organisation spatiale transcendant l'évolution des modes et des techniques. C'est un fait capital dont les points de confirmation sont multiples et répartis aux quatre coins du monde* ».<sup>3</sup>

« *La ville constitue en soi un monument* »<sup>4</sup>, pour lui, ces tissus urbains anciens sont tout à la fois porteurs de valeurs d'art et d'histoire, au même temps c'est un organisme vivant. Ainsi, Selon Bouché Nancy : « *Le patrimoine urbain fait explicitement référence à la vie urbaine, à l'histoire urbaine d'une ville, aux modes d'habiter, de vivre, de commercer, de développer l'activité économique... Les formes sont liées à ces fonctions dans différents contextes culturels et sociaux* »<sup>5</sup>. Le patrimoine urbain porte donc en germe l'histoire de la ville, économique, culturelle, sociale, religieuse et même politique.

« *Le patrimoine urbain, dans ses éléments matériels et immatériels, constitue une ressource essentielle pour renforcer l'habitabilité des zones urbaines, et favorise le développement mondial en pleine mutation* ».<sup>6</sup>

En outre, le rapport de recherche de l'Union européenne, élaboré en 2004 : le projet « Sustainable development of Urban historical areas through an active Integration with in Towns

<sup>1</sup> Françoise CHOAY, *Le patrimoine en questions*, France, Seuil, Paris, 2009, p145.

<sup>2</sup> GIOVANNONI Gustavo. *L'urbanisme face aux villes nouvelles*, Paris, Le seuil, 1998. P.20.

<sup>3</sup> BARTHELEMY Jean. De la charte de Venise à celle des villes historiques. In : « Journal scientifique ». Ethique, principes et méthodologies. ICOMOS. 1995.

<sup>4</sup> Ibid.

<sup>5</sup> Nancy BOUCHE. « Vieux quartiers, vie nouvelles. Les quartiers anciens comme patrimoine social : quelles implications et quelles priorités d'acteurs ? La renaissance des villes anciennes ». ICOMOS Journal Scientifique. 1997. p.19.

<sup>6</sup> Extrait de la Recommandation de l'UNESCO du 10 novembre 2011, concernant « le paysage urbain historique ». Article 03

» (SUIT), a décrit la composition du « patrimoine urbain », dans lequel trois grandes catégories<sup>1</sup> ont été présentées :

- a. Le patrimoine monumental qui est d'une valeur culturelle.
- b. Les éléments du patrimoine qui, sont présents de manière cohérente et en abondance relative.
- c. Les nouveaux éléments urbains à prendre en considération (par exemple : les rues et les espaces publics les réseaux et les équipements physiques).

L'Algérie est un pays qui se caractérisent par ses divers tissus anciens classé patrimoine urbain, parmi eux, on trouve :

- La Casbah d'Alger :

Fondée au X<sup>e</sup> siècle, correspond à la vieille ville ou médina d'Alger, capitale de l'Algérie, dont elle forme un quartier historique inscrit au patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco depuis 1992. Elle est un symbole de la culture algérienne, un objet d'inspiration artistique et le siège d'un savoir-faire artisanal ancestral.

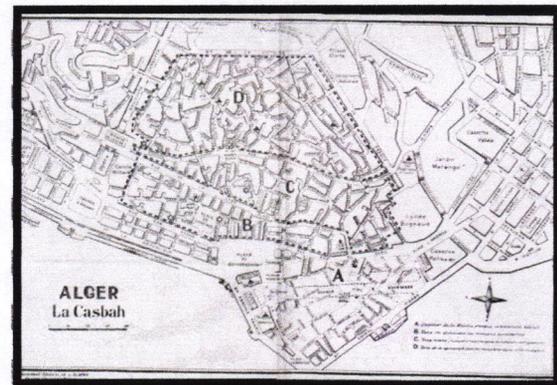


Fig.16. La Casbah d'Alger.  
Source : [http://alger-roi.fr/Alger/documents\\_algeriens/culturel/images/56\\_casbah\\_plan.jpg](http://alger-roi.fr/Alger/documents_algeriens/culturel/images/56_casbah_plan.jpg)

- Ghardaïa :

Elle est la capitale de la Vallée du Mزاب. Ghardaïa fait partie du patrimoine mondial et elle est considérée comme site touristique d'importance majeure en Algérie, de par son architecture, son urbanisme et son histoire.

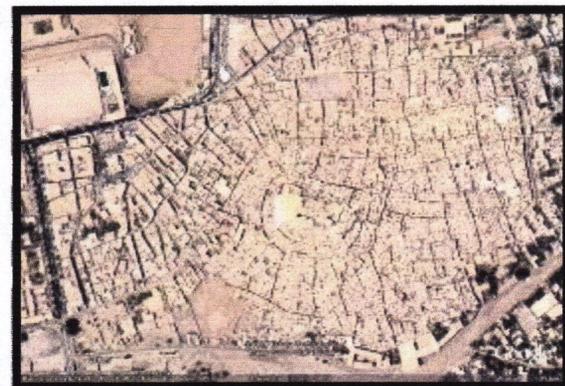


Fig.17. Ghardaïa.  
Source : <http://www.balouka.net/menuright.html>

<sup>1</sup> Idem.

Ces exemples illustrent deux villes algériennes qui se caractérisent par leur tissu organique. Elles ne sont pas produites avec des normes ou avec un plan type, mais plutôt des établissements humains préindustriels, fondé sur une tradition vivante et hérité, ce qui veut dire une composition fonctionnelle qui se fait par l'agrégation des éléments individuels. Ainsi, le point commun entre eux, c'est la production des formes irrégulières sur le plan urbain, cette hiérarchie se fait par les voies en premier lieu et les places. Ce sont des exemples qui illustrent un type des tissus anciens qui sont classé patrimoine urbain.

Avec l'arrivé des colons, c'est apparu un autre type de tissu urbain dans les villes algériennes fait par les français, ce qu'a donné naissance à Alger centre d'aujourd'hui et a beaucoup d'autres villes.

- Alger- Centre : Après la conquête de 1830, la capitale de l'Algérie déborde vite des limites de la Casbah, et cela dans l'ambition de retracer le développement urbain et architectural de la capitale algérienne. Alors, Alger-Centre est la première extension de l'ancienne ville, et aussi une commune centrale de l'Alger moderne dont son cœur historique est constitué par la Casbah. C'est ce qui a donné naissance au terme « ville classique ».

Comme c'est le cas à Blida, avec son noyau historique nommé : bab-Sebt.

- L'ancienne ville : la casbah.                      - 1ère extension : rue d'Isly.

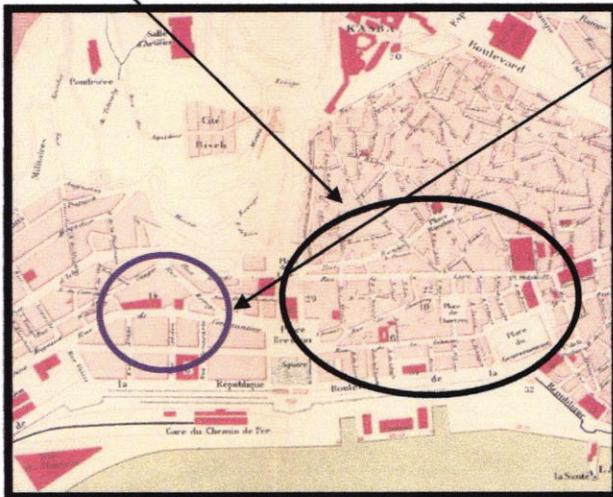


Fig.18. La casbah d'Alger et sa 1ère extension. *Source :*  
[http://alger-roi.fr/Alger/plans/pages\\_liees/1\\_alger\\_guides\\_bleus\\_1911.htm](http://alger-roi.fr/Alger/plans/pages_liees/1_alger_guides_bleus_1911.htm)

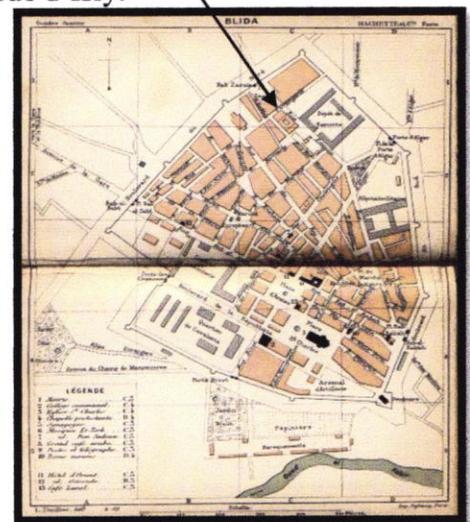


Fig.19. Noyau historique de Blida. *Source :*  
[http://michelgast.mathieu.free.fr/algerie/aba\\_045/blida\\_planptt.html](http://michelgast.mathieu.free.fr/algerie/aba_045/blida_planptt.html)

D'où, nous avons remarqué avec ces deux derniers exemples que nous avons cités, l'existence d'un plan parcellaire tout comme la ville traditionnelle, mais la nouveauté est au niveau de leur hiérarchisation. A ce niveau, le principe reste le même mais le résultat est différent : la recherche de la régularité, principe du 19<sup>e</sup> siècle.

Ce type de ville commence à apparaître dans la période de la fin du 15<sup>e</sup> siècle avec l'apparition d'un phénomène qui est la renaissance et cela à Rome, jusqu'à l'arrivée de l'industrialisation au 19<sup>e</sup> siècle. Ce changement au niveau du plan urbain qui a ses origines dans « l'espace perspectif » où la ville de Versailles est l'exemple le plus représentatif et le plus illustratif. Ce type est caractérisé par la recherche de **la régularité, l'alignement, la rationalité** de l'espace selon les lois de la **PERSPECTIVE**. Elle faisait partie de l'âge classique, d'où le contrôle de la ville passe par le contrôle de sa forme. Dans le territoire de cette ville, il existe 04 types de tissu mais tous organisés par parcelle et îlot.

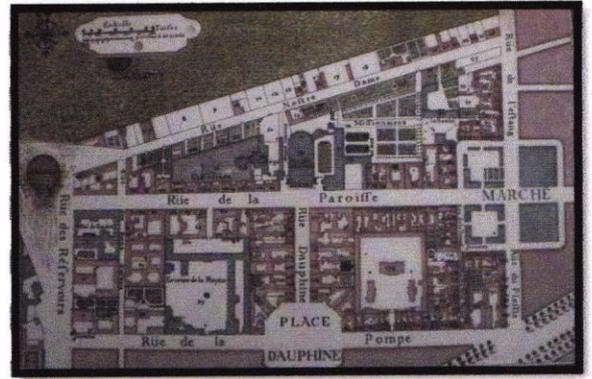


Fig.20. La ville de Versailles.

Source :

<https://www.youtube.com/watch?v=0ZsxhSbKvI>

Ce phénomène commence à se propager et cette fois c'est dans la ville américaine qui est WASHINGTON ; cette ville prend à peu près l'exemple de la ville de Versailles dans sa structuration dont elle représente une variante du plan en damier avec une distribution régulière et une rationalisation de son espace, et toujours organisée par parcelle et îlot.

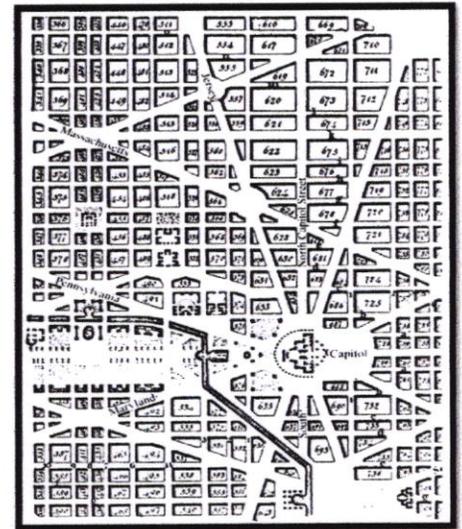


Fig.21. La ville de Washington.

Source :

<http://faculty.georgetown.edu/spielmag/images/DcLenfantPlan.jpg>

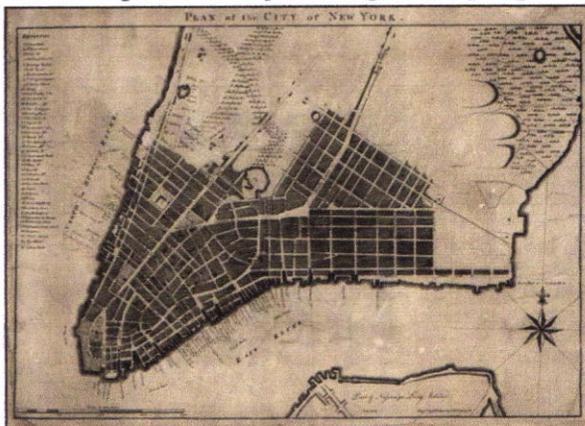


Fig.22. Le parcellaire à New-York.

Source : <https://backtothestates.fr/wp-content/uploads/2016/09/carte-new-york-1795.jpg?x20532>

Comme deuxième exemple, on a la ville de New-York. C'est la ville qui représente la régularité parfaite dans son tracé géométrique. Elle est munie d'une grille de voies qui sont orthogonales et cela dans le but d'avoir des îlots réguliers sous formes des rectangles et des carrés qui seront faciles à construire. A cette époque, la parcelle est utilisée différemment et sa dépendra du bâtiment.

Ce processus continuera jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle, avec l'arrivée de la révolution industrielle d'où Paris représente un moment fort de ce processus, elle est conçue pour être une référence d'un urbanisme moderne et d'hygiène mais toujours dans le même principe : les grandes percées, la rationalisation du sol, la régularité et l'alignement, la rationalité des îlots. Ce dernier a vécu plusieurs changements dont on a appelé « le découpage » qui en résulte un nouveau terme : **LA PARCELLE**. La parcelle donc est un moyen concrétisé pour la rationalisation du sol. Finalement, Paris est la ville où commencent les transformations que subit l'îlot au 20<sup>e</sup> siècle.

Finalement, et après la recherche qu'on a faite, nous avons remarqué que quel que soit le type ou la forme du tissu, il est composé de : **rue** ; comme élément structurant, d'**îlot**, de **parcelle** et finalement de **bâtiment**. D'où la parcelle est l'unité de base de toute cette structure urbaine.

Avec l'arrivée du mouvement moderne, cette organisation de forme urbaine commence à se distraire, la rue qui perd son importance, la disparition des îlots et des parcelles, « n'importe quoi est construit n'importe où » ce qui a donné naissance à la crise dans l'architecture d'aujourd'hui.

Alors on se pose la question c'est quoi une parcelle ? c'est l'élément le plus durable qui a toujours existé jusqu' à nos jours dans la production de la forme architecturale et la forme urbaine. Selon le Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, la parcelle est « *l'unité de propriété, et donc une unité cadastrale à caractère fiscal. En tant que portion du sol, elle fait l'objet d'une évaluation distincte pour l'assiette de la contribution foncière. la parcelle correspond en principe à une portion de terrain d'un seul tenant* ». Ainsi, « Une **parcelle** est généralement une superficie de terrain ayant une unité de propriété. Une parcelle peut être dans ce cas la propriété d'une personne privée ou publique, seule ou en groupe ».

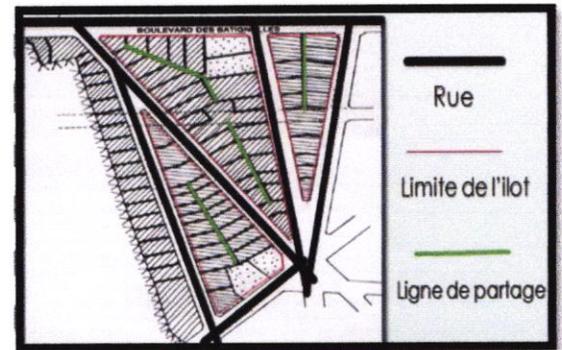


Fig.23. Découpage de l'îlot parisien.

Source :

[https://www.arturbain.fr/arturbain/vocabulaire/francais/fiches/lotissement\\_nouvelle\\_version/fiche\\_interactive/images/5.jpg](https://www.arturbain.fr/arturbain/vocabulaire/francais/fiches/lotissement_nouvelle_version/fiche_interactive/images/5.jpg)

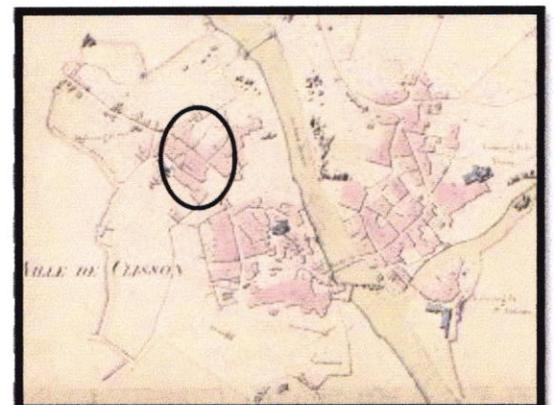


Fig.24. La parcelle.

Source : <https://encrypted-tbn0.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcQ9jbHcDUdlzPnPVp9pfsRHIRHoBEXtN4uJlizekRXJNwezJGX>

<sup>1</sup> <https://fr.wikipedia.org/wiki/Parcelle>

La *parcelle* est le plus petit dénominateur commun d'implantation humaine où se retrouvent les éléments juridiques sociaux économiques qui font histoire de la terre où se succèdent les expériences de la culture et d'habitat.<sup>1</sup>

### 5. Synthèse : impactes de ces notions sur la crise environnementale

La crise qu'a connu le domaine de l'architecture et de l'urbanisme est traduite différemment : identitaire, culturelle, économique, ethnico-religieuse, ...etc. Nous l'avons défini comme étant crise environnementale « écologique ». Cette dernière a mis fin au sens de l'urbanisme et à la beauté de l'architecture. Nous avons vu précédemment qu'elle s'est concrétisée avec l'apparition du mouvement moderne. Nous avons réduit ce phénomène au sens large, à la limite de notre sujet de recherche qui est « **programmer un édifice culturel dans un tissu ancien** ». Nous avons essayé de donner un sens à ces concepts et ainsi faire le lien de ces derniers avec ce qu'on appelle « crise environnementale ».

Après la recherche que nous avons faite sur chaque notion, nous avons constaté que la démarche de la programmation dite indispensable dans la création et la réalisation d'un projet architecturale, est basée sur les fonctions et les activités. Les spécialistes s'en sortent avec un document appelé programme qui définit les surfaces des espaces à concevoir.

Alors, l'équipement public est programmé en fonction des activités et les fonctions, de plus, les surfaces, et cela sans prendre en considération où le projet va être inséré. Ce qui veut dire qu'ils pensent projet en négligeant son environnement. Le choix du terrain ainsi se fait de façon arbitraire : on commence à mettre n'importe quoi n'importe où ce qui mènent au désordre de la ville.

Ainsi, on a vu que la culture existait depuis l'existence de l'homme, et s'élargit avec le temps.

Ce qu'on doit retenir que une fois les autorités interviennent et prennent en charge l'environnement et l'histoire du lieu dans la programmation architecturale et urbanistique, nous allons avoir de meilleures résultats face à cette crise.

Nous avons enfin déduit que ces tissus se caractérisent par la cohérence entre leur forme architecturale et leur structure urbaine et cela grâce à la PARCELLE.

---

<sup>1</sup>Boudon Françoise, Blécon Jean. « Tissu urbain et architecture. L'analyse parcellaire comme base de l'histoire architecturale ». In : Annales. Économies, Sociétés, Civilisations. 30 année, N. 4, 1975. pp. 773-818.

### **III. CAS D'ÉTUDE**

- **Introduction :**

En architecture, les échantillons d'analyse permettent d'affirmer ou de nier une hypothèse proposée et aide aussi à l'élaboration d'un projet architectural adéquat.

- **Intervention sur une parcelle : Alger du 19<sup>e</sup> siècle :**

Notre intervention va se faire dans une parcelle de 19<sup>e</sup>me siècle à Alger. C'est pour cette raison qu'on a choisi de faire par la suite l'analyse de 3 exemples appartenant au même contexte.

Construire dans cette partie de la ville est un vrai défi pour l'architecte. *« C'est comme remettre une pièce manquante dans un puzzle, sans avoir à oblitérer l'acte lui-même de remplacer une absence par une nouvelle présence. »*<sup>1</sup> (M. Larbi Marhoum).

Comme on a vue précédemment, la programmation architecturale en Algérie d'un bâtiment ne prend pas en charge l'histoire ni le territoire, elle est purement surfacique et fonctionnelle et à son origine dans la grille théorique des équipements. Et dans cette partie de la ville, le patrimoine urbain du 19<sup>e</sup>me siècle fait surface, or, la grille théorique des équipements ne traite pas cela. De ce fait :

Comment peut-on intervenir dans une parcelle de 19<sup>e</sup>me siècle en prenant en considération le patrimoine urbain d'Alger centre dans la programmation ?

- ❑ Nous avons choisi de faire l'analyse de 3 exemples : médiathèque l'historial- Trésor d'Alger-centre commerciale (ex Parisienne) - l'Alhambra (Alger).



Fig.25. Alger-Centre.

Source : <http://www.algerie-focus.com/tag/alger-centre/>



Fig.26. Alger-Centre.

Source : [http://www.vitamedz.org/alger-centre-place-audin/Photos\\_670\\_42159\\_16\\_1.html](http://www.vitamedz.org/alger-centre-place-audin/Photos_670_42159_16_1.html)

<sup>1</sup> M. Larbi Marhoum, concours prix national d'architecture « l'historial une pesanteur en apesanteur », Alger, 2012.



Fig.27 : médiatique l'Historial-Alger  
Source : prise par l'auteur



Fig.28 : DPAT -Alger  
Source : prise par l'auteur

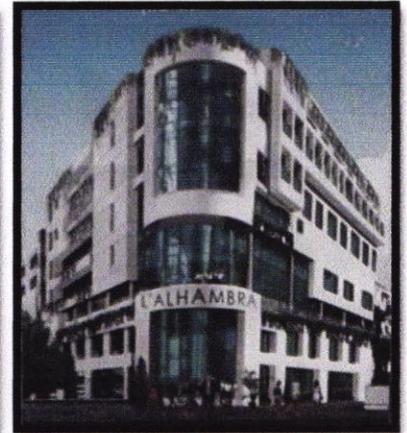


Fig.29 : La l'Ahambra  
Source : panneau affiché dans le chantier

### Médiathèque l'Historial :

- **Introduction :**

À travers cet exemple nous voulons démontrer comment est produit aujourd'hui un édifice architectural selon les critères de la programmation et le choix du terrain en Algérie et dans un 2ème lieu voire le comportement du bâti vis-à-vis du patrimoine urbain du 19ème siècle.

- a. **Présentation du projet :**

Le maire d'Alger centre avait hérité d'une parcelle à Alger centre qui était occupé auparavant par un hôtel du 19e siècle, et voulais faire un projet donc il le confie à un BET privé.

Ce bâtiment est une médiathèque de R+6 construite par l'architecte Marhoum, d'une superficie de 300 m<sup>2</sup>. 2004 est la date de sa création.

- **Situation de la médiathèque :**

La médiathèque est située à 18 rue Larbi Ben M'Hidi ex rue d'Isly pas loin de la place El Emir Abd el Kader-Alger.



Fig.30 : médiatique l'Historial-Alger  
Source : prise par l'auteur



Fig.40. Parcelle sur rue Larbi Ben m'Hidi.  
Source : donné par l'architecte format PDF



Fig.41. Situation de la médiathèque.  
Source : donné par l'architecte  
format PDF

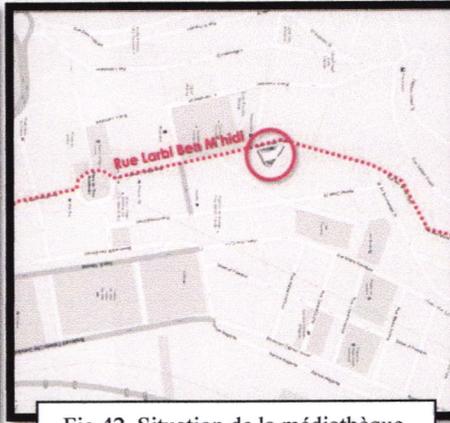


Fig.42. Situation de la médiathèque.  
Source : donné par l'architecte  
format PDF

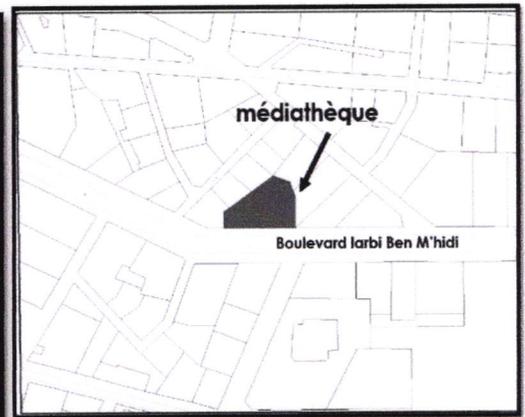


Fig.43. Situation de la médiathèque  
Source : fait par l'auteur

**b. Programmation de l'édifice :**

Le projet est lancé par l'APC (maitre d'ouvrage). C'est à dire que l'architecte lorsqu'il a reçu l'ordre de faire le projet il n'a reçu aucun programme préalable.

**c. Idées directrices du l'édifice :**

L'architecte dans sa conception tient compte de son environnement et pour cela il adopte certains critères qui sont :

Il était important pour l'architecte que le RDC et le 1er étage dans toutes leurs configurations appartiennent à la ville, donc :

- Au RDC : il installe un espace public (salle de projection) et un hall d'exposition.
- Au 1er étage espace culturel public avec une cafête et une terrasse.

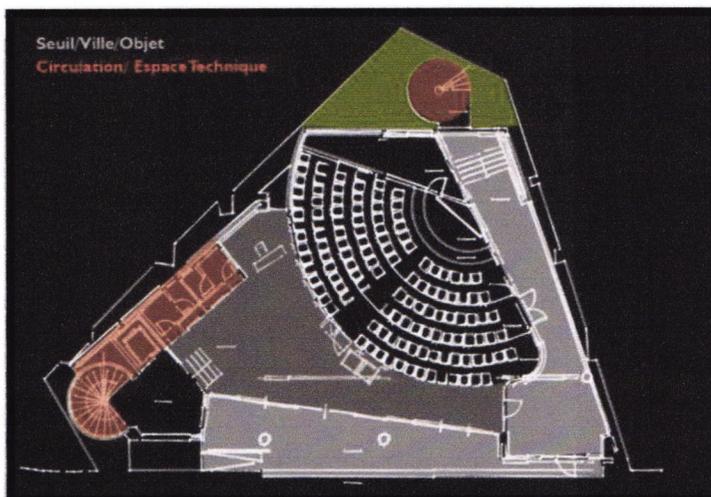


Fig.44 : schéma du Rez de chaussée.  
Source : donné par l'architecte format PDF

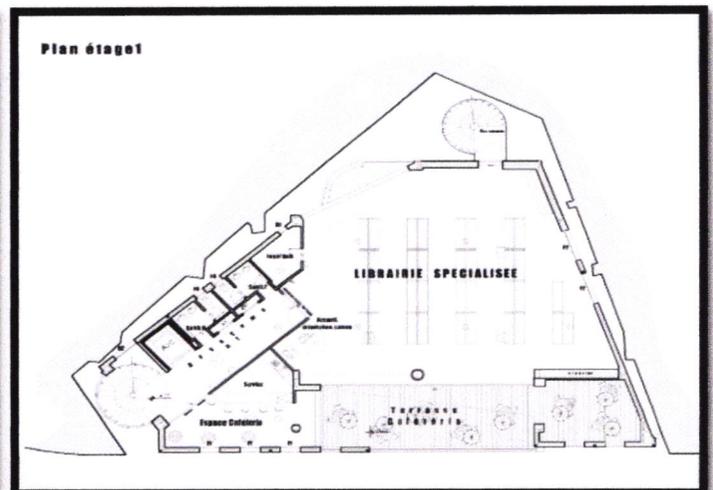


Fig.45 : plan d'étage.  
Source : donné par l'architecte format PDF

- ❑ Un alignement par rapport à la rue :

Le bâtiment s'aligne à la rue on le voit bien dans le croquis d'architecte avec le trait renforcé.

- ❑ La mitoyenneté.
- ❑ Un gabarit de R+6 pour rester dans le même skyline

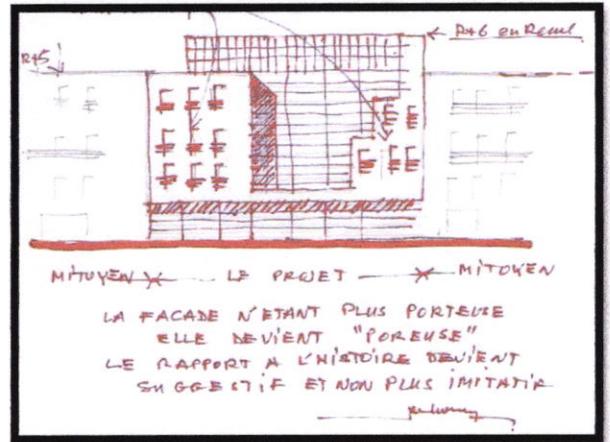


Fig.46 : schéma de façade.  
Source : donné par l'architecte format PDF

- Une inclinaison pour fabriquer un micro espace qui est extérieur au projet, qui fait la transition entre le projet et la rue qu'il a appela « **Seuil d'entrée** ». C'est à dire qu'on sort du bâtiment on est dehors mais dans le projet pas encore dans la rue. Et donc sans qu'il y ait de séparation réelle on sent la séparation entre la ville et le projet.

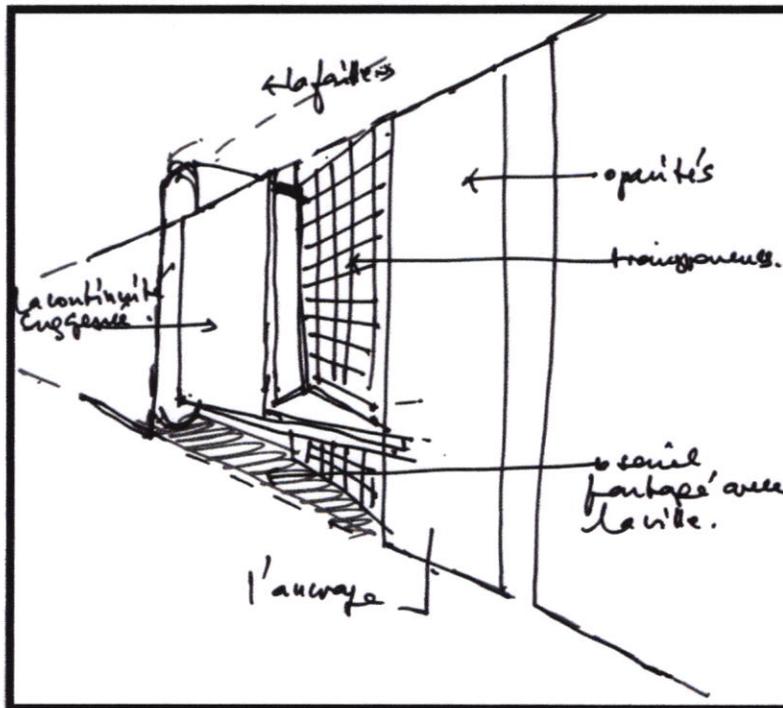


Fig. 47 : schéma de l'entrée.  
Source : donnée par l'architecte format PDF

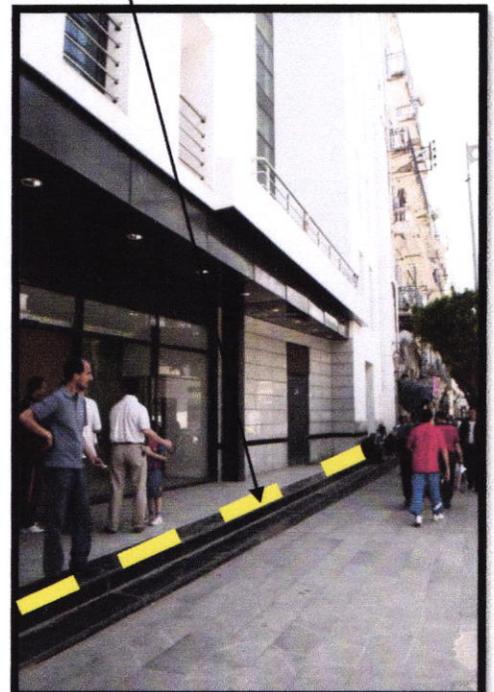


Fig. 48 : photo de l'entrée.  
Source : donnée par l'architecte format PDF

- 6<sup>e</sup> point d'intégration c'est la **façade épaisse** : elle fait 3,5 m de profondeur sur 26m elle démarre de ce plan jusqu'à ce plan.

La façade concentre toute la problématique du rapport entre l'objet et la ville et cela est résolu dans **une profondeur de 3,5 m.** entre plan le plus sortant et le plan le plus rentrant et c'est ce qui a fabriqué « **un objet à plusieurs lectures** ».



Fig.49 : 3D de l'historial (façade épaisse).  
Source : donné par l'architecte format PDF

Et on peut observer cet objet à plusieurs lectures aussi au niveau du plan.

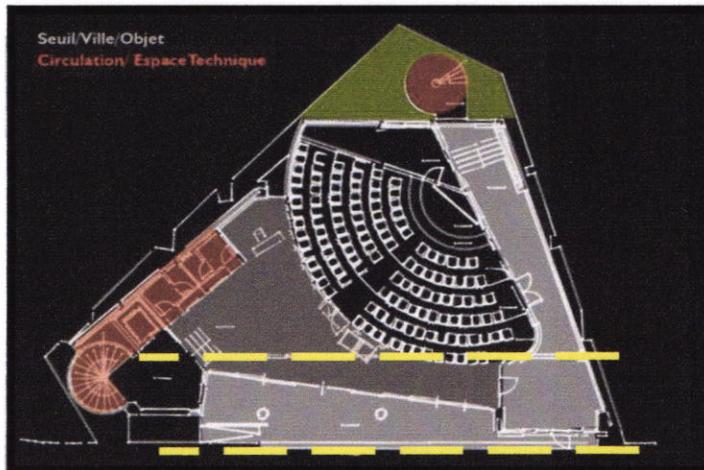


Fig. 50 : schéma plan RDC de l'historial (façade épaisse).  
Source : donné par l'architecte format PDF

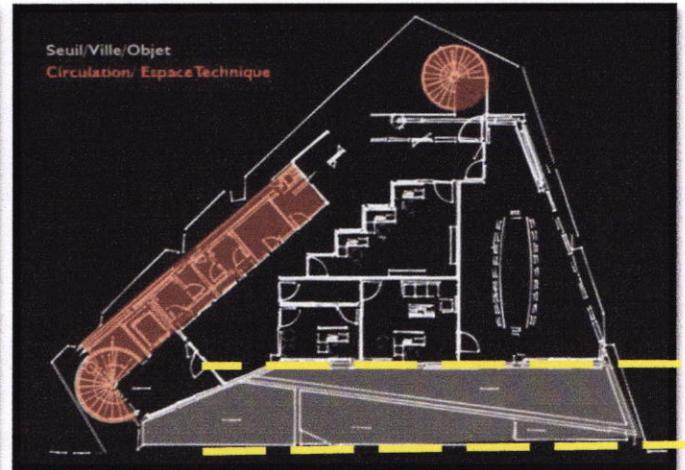


Fig.51 : schéma plan étage de l'historial (façade épaisse).  
Source : donné par l'architecte format PDF

**Pourquoi un objet à plusieurs lectures ? :**

La forme, donc le volume, n'est pas lisible en tant que tel dans son environnement : car **la paroi** est un **espace tridimensionnel**, à **multi échelle** qui fait la complexité du projet : Le fait d'avoir fait une composition de plans en perspective le vitrage à partir d'un certain endroit n'est pas visible. Ce qui fait qu'on reste dans l'architecture de fenêtre. Et plus on se rapproche plus l'objet se dévoile on comprend que le bâtiment a une écriture propre. C'est « **un seuil d'urbanité ou de continuité urbaine** ».



Fig.52 : l'historial (objet à plusieurs lecture).  
*Source : donné par l'architecte format PDF*



Fig.53 : l'historial (objet à plusieurs lecture).  
*Source : donné par l'architecte format PDF*



Fig.54 : l'historial (objet à plusieurs lecture).  
*Source : donné par l'architecte format PDF*

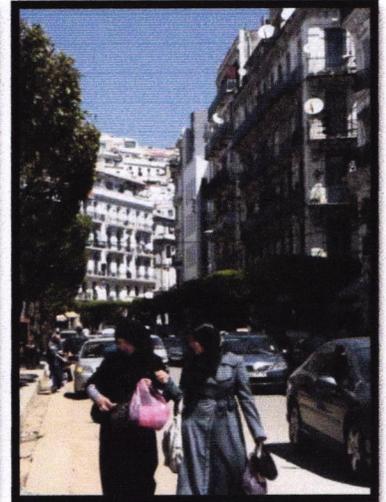


Fig.55 : l'historial (objet à plusieurs lecture).  
*Source : donné par l'architecte format PDF*

La façade épaisse permet à certain endroit du bâtiment d'avoir une perspective sur le MAMA, sur la rue.



Fig.56 : l'historial (perspective sur le MAMA).  
*Source : donné par l'architecte format PDF*



Fig.57 : l'historial (perspective sur la rue).  
*Source : donné par l'architecte format PDF*

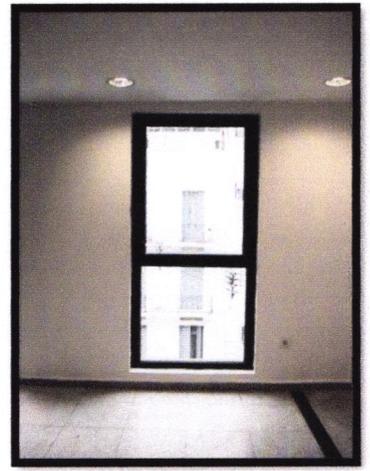


Fig.58 : l'historial (Perspective sur la façade de l'autre côté de la rue).  
*Source : donné par l'architecte format PDF*

#### d. La distribution du plan :

Un hall avec espace d'accueil et distribuant : une Salle de conférences pour 100 places, les sanitaires et les locaux technique. A l'angle se trouve la circulation verticale pour libérer l'espace de circulation avec des escaliers colimaçon .la sortie de secours est accessible depuis le couloir de circulation et à partir de la salle de projection.

Au 1<sup>er</sup> étage le lieu qui distribue les espaces devient un dégagement distribuant un espace de cafeteria avec un grande terrasse, lieu de vie appart entière il permet une communication Et un échange quotidien direct sans passer par l'extérieur (la rue). Une grande librairie spécialisée ainsi que les sanitaires. La même logique de distribution continue à l'étage avec des espaces différents : une grande salle de lecture abritant une salle de jeux vidéo, des bureaux, et des sanitaires. A partir du 3<sup>ème</sup> étage le dégagement distribue un grand espace qu'est la salle de lecture, salle d'informatique pour le 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> et salle d'exposition pour le 6<sup>ème</sup> étage.

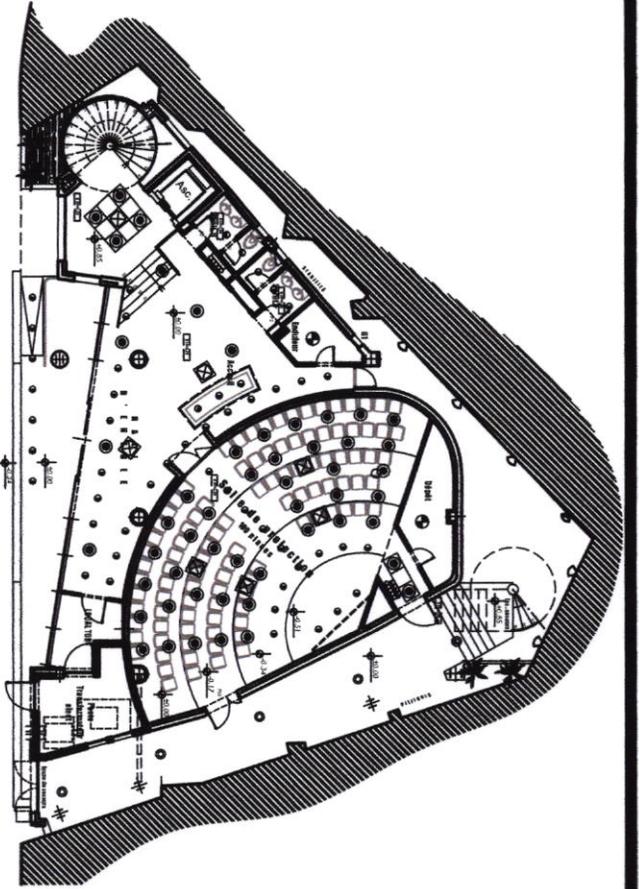
#### e. Analyse des Façades :

- Le bâtiment possède une seule façade sur rue
- Il a opté pour une écriture moderne dans une parcelle de 19<sup>e</sup> siècle « le mur rideau ».
- La façade est porteuse et non poreuse. C'est pour cela qu'on voit des volumes suspendus le fait qu'ils ne se posent pas par terre ça veut dire qu'on adopte un autre langage que celui du 19<sup>e</sup> siècle. Et pour cela il opté pour la structure métallique et Ça permet aussi d'avoir de grande portée.
- La structure est apparente (il a fait un élément d'architecture).la porte n'est pas marquée on la voit pas donc on est moderne contrairement au 19<sup>e</sup> siècle elle est généralement au Centre monumentale.
- Le coté de l'escalier suit la forme colimaçon et est en vitre pour servir comme puits de lumière.
- Il a opté pour une composition volumétrique ce qui marque certaines ruptures avec le langage classique et apporte une richesse dans la perception de l'édifice.

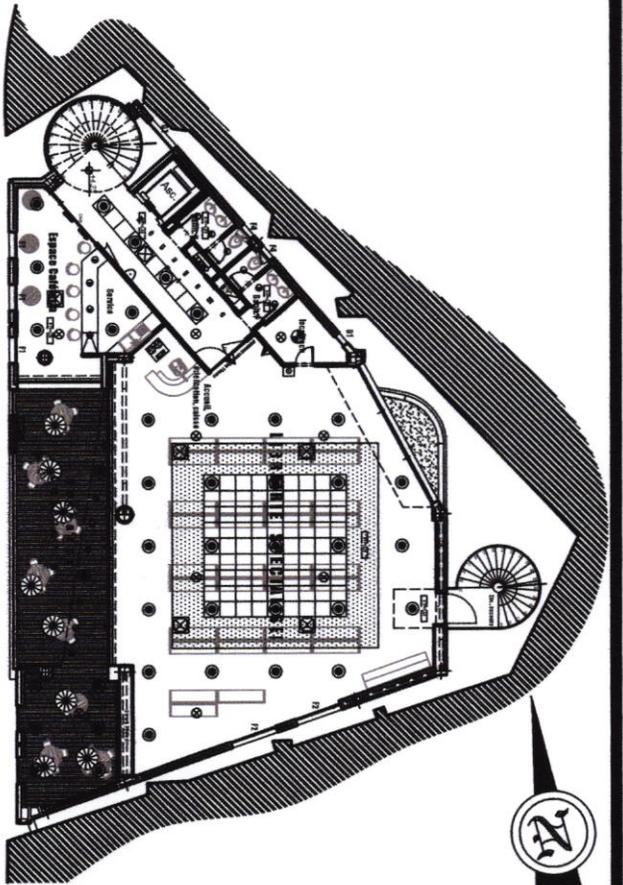


Fig. 59 : l'histrial.  
Source : prise par l'auteur

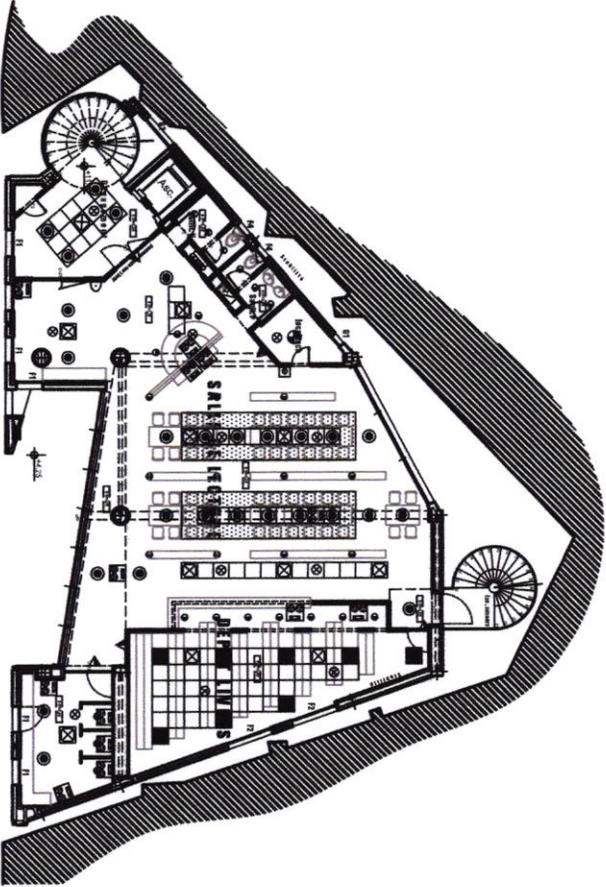
La structure du bâtiment est métallique selon l'architecte c'est pour pouvoir libérer l'espace de lecture et d'exposition de toute obstacle.



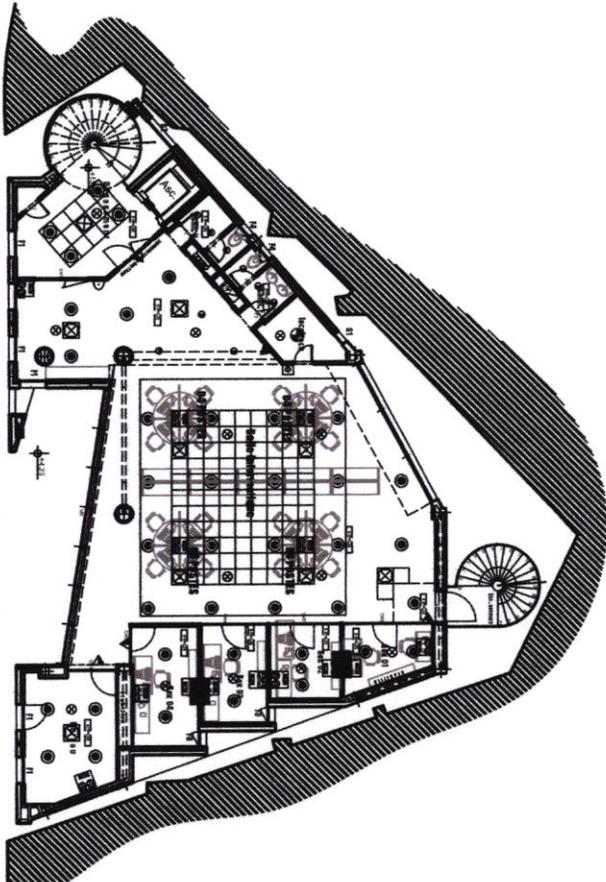
PLAN RDC



PLAN 1ER ÉTAGE



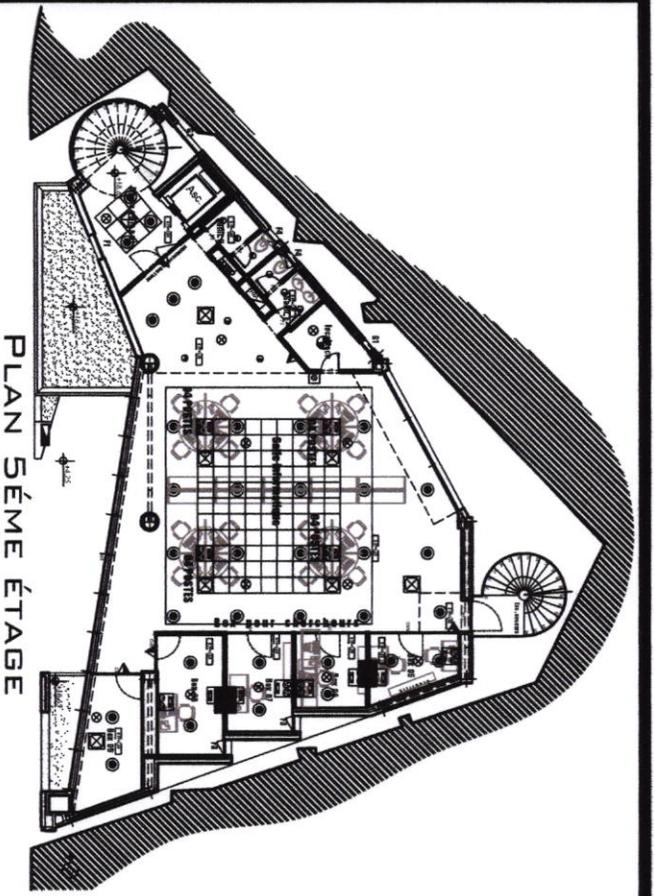
PLAN 2EME ÉTAGE



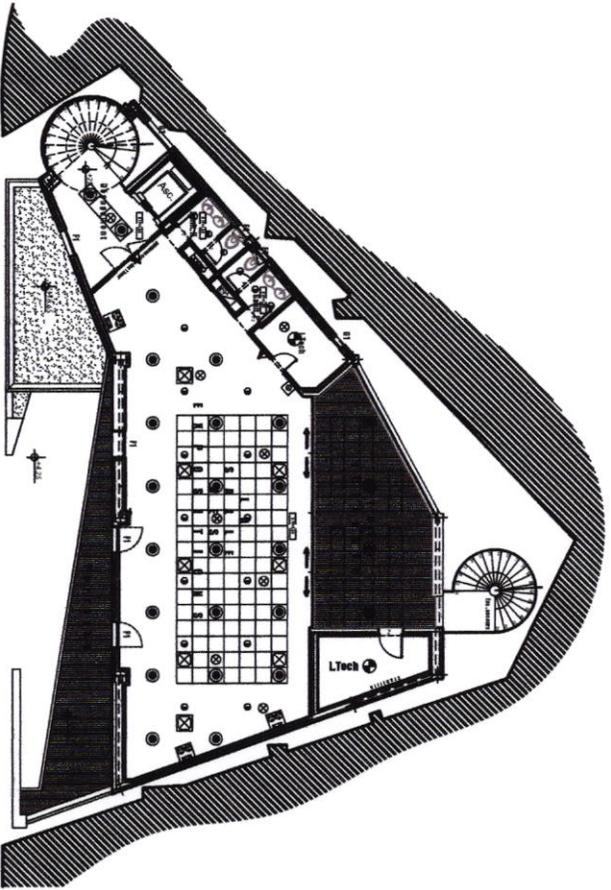
PLAN 3EME ÉTAGE



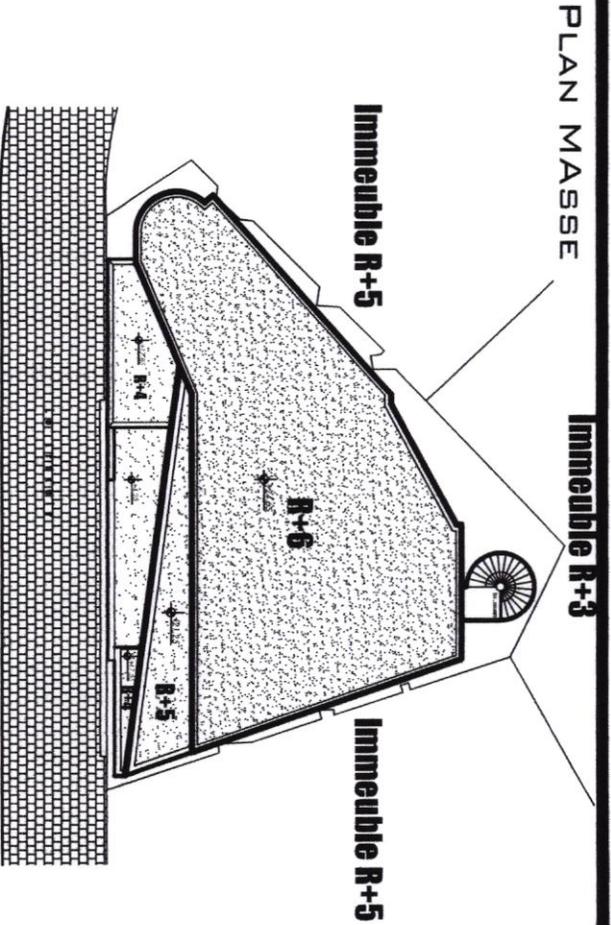
ECHELLE: 1/450  
SOURCE: FAIT PAR L'AUTEUR



PLAN SÈME ÉTAGE



PLAN 6ÈME ÉTAGE



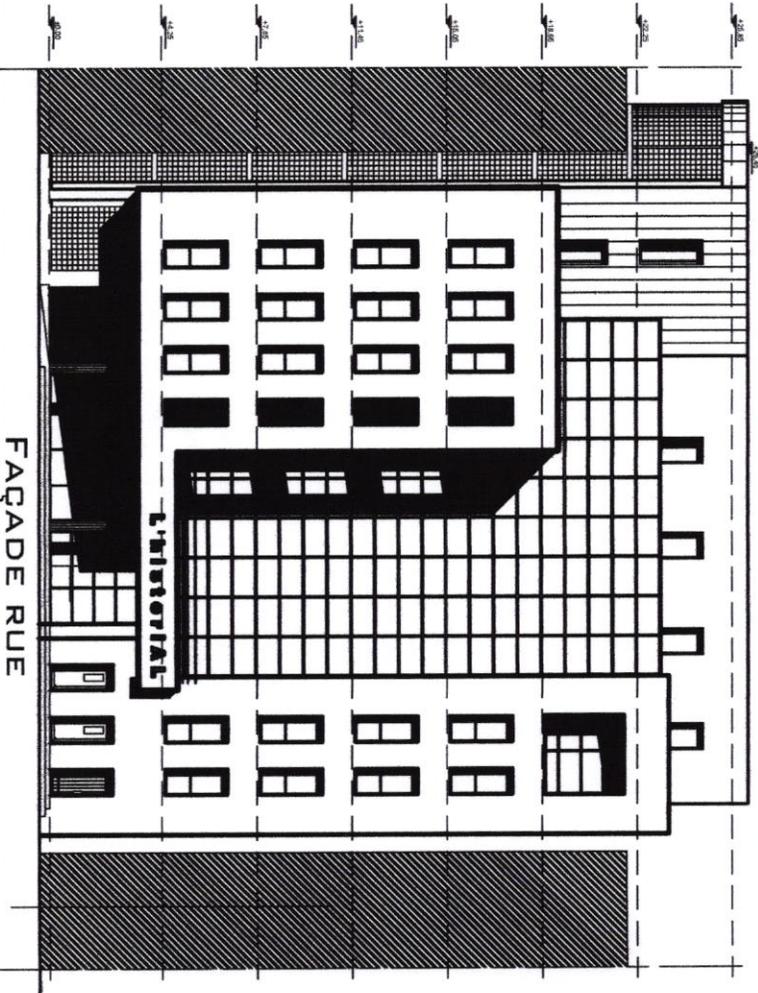
PLAN MASSE

Immeuble R+3

Immeuble R+5

Immeuble R+5

La Rue Larbi Ben M'hidi



FAÇADE RUE

**2. Bâtiment DPAT d'Alger centre :**

• **Introduction :**

A travers cet exemple nous voulons démontrer comment est-ce qu'un bâtiment de type moderne s'intègre dans une parcelle de 19<sup>ème</sup> siècle c'est-à-dire le comportement du bâtiment face à un patrimoine urbain du 19<sup>ème</sup> siècle.

**a. Présentation du projet :**

Le siège de Trésor d'Alger est un bâtiment administratif construit dans les années 30. C'est un bâtiment de R+10. Il occupe une superficie de : 1046 m<sup>2</sup>



Fig.60 : le bâtiment DPAT d'Alger.

Source : *Prise par l'auteur*

- **Situation du projet et accessibilité :**

Ce bâtiment est situé dans un milieu urbain entre l'APN et la wilaya d'Alger. Il est limité par trois routes avec une vue sur la mer.

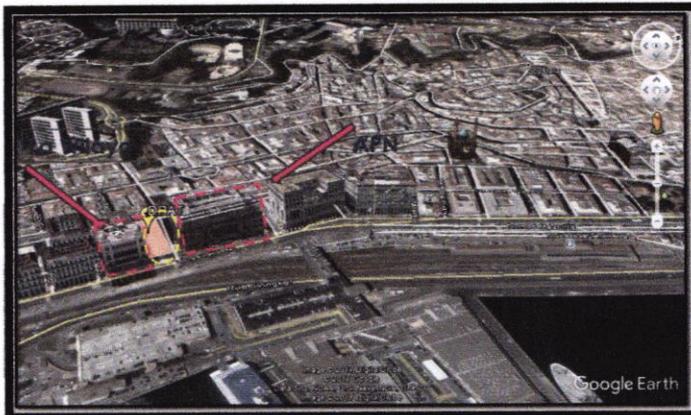


fig.61 : situation du bâtiment DPAT d'Alger.

Source : *Google earth.*

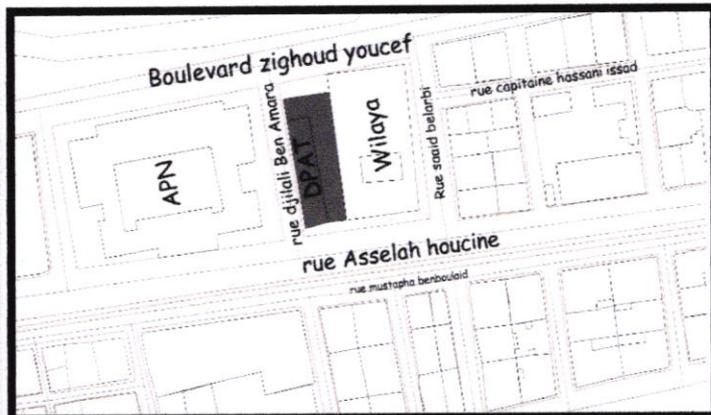


Fig.62 : plan de situation du bâtiment DPAT d'Alger.

Source : *fait par l'auteur*

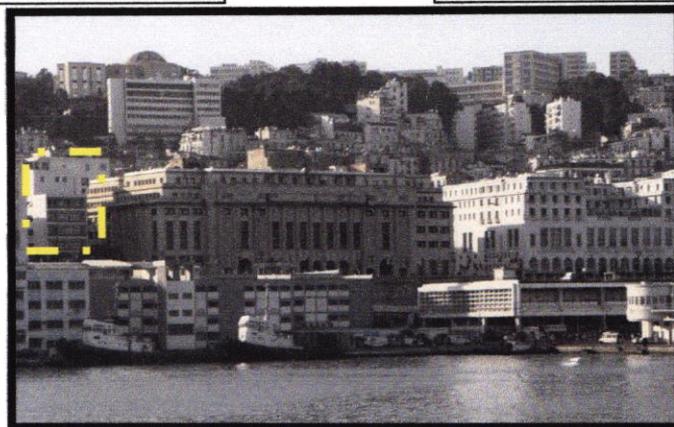


Fig.63 : situation du bâtiment DPAT d'Alger.

Source : <https://www.algerie-eco.com/wp-content/uploads/2017/09/apn-ext.jpg>

On accède au bâtiment à partir de 3rues :

- ✧ Rue Asselah Hocine.
- ✧ Rue Zighoud Youcef.
- ✧ Rue Djilali Ben Amara.



Fig.64: BLV Zighoud Youcef.  
Source:  
<https://pbs.twimg.com/media/DFNEuziU0AADgbV.jpg>

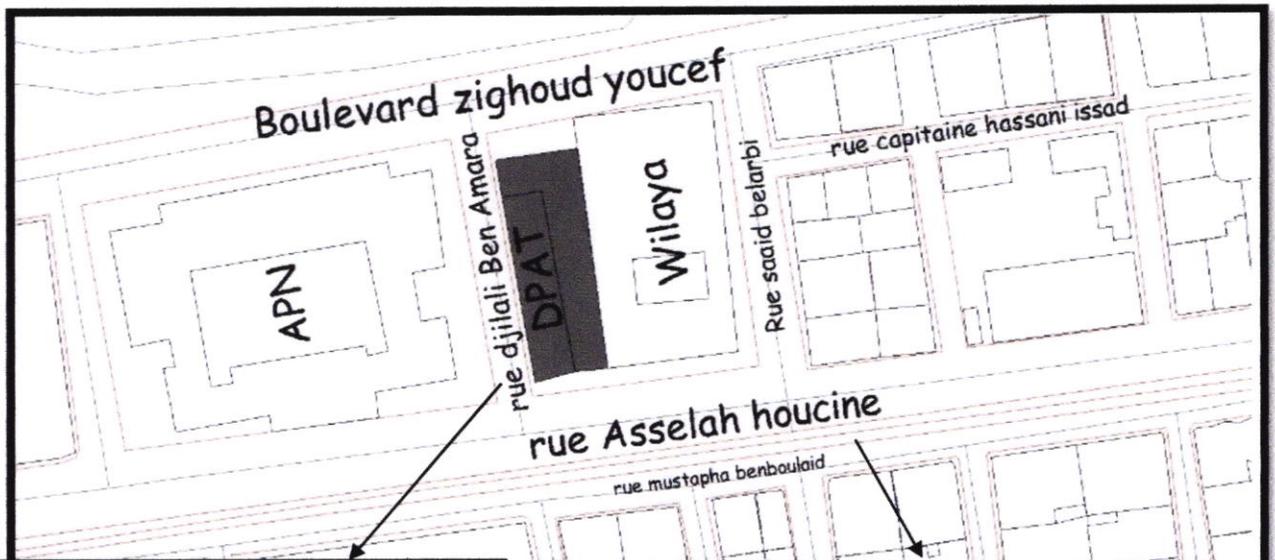


Fig. 66 : Rue Djilali Ben Amara.  
Source : prise par l'auteur



Fig.65 : Rue Asselah Houcine.  
Source :  
<http://static.panoramio.com/photos/large/122766585.jpg>

- **Intégration au site et accessibilité :**

- ❖ Le bâtiment laisse un recul par rapport à l'alignement des autres bâtiments.
- ❖ L'orientation du bâtiment est perpendiculaire aux courbes de niveaux, et donc positionnée au sens contraire des édifices.
- ❖ Il s'aligne par rapport aux 2 rues mais pas la 3ème qui est vers la mer.

- ❖ On accède au bâtiment à partir de 5 entrées et il n'y a pas d'entrée principale. Contrairement au 19<sup>e</sup> siècle on a une seule entrée principale et monumentale.

Il évite la mitoyenneté du coup on constate qu'il y a un espace ambigu entre le bâtiment et son voisin (la wilaya) alors que si c'était le 19<sup>e</sup> siècle ils auraient collé c'est à dire qu'ils auraient opté pour la mitoyenneté après ils auraient fait un patio ou une cour intérieure pour éclairer.

C'est un bâtiment qui obéit à tous les critères de l'architecture moderne et pourtant il a pu s'intégrer dans une parcelle de 19<sup>e</sup> siècle.

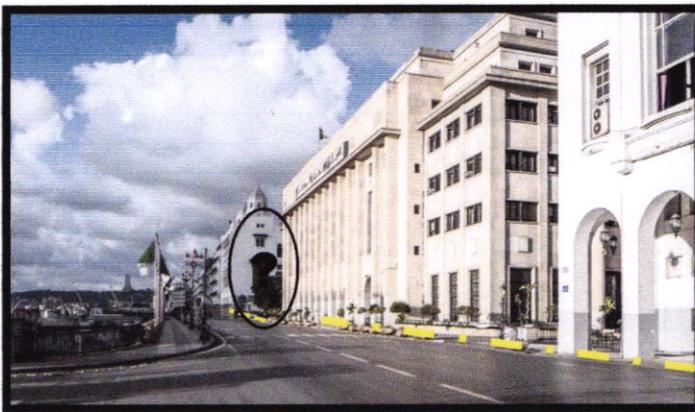


Fig.67 : le DPAT évite l'alignement.

Source : <https://encrypted-tbn0.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcSJmAGKiu2MKvtkoD0kOZFPtdfVd1Cxq7JYKYPKDJsn7JfPau2D>



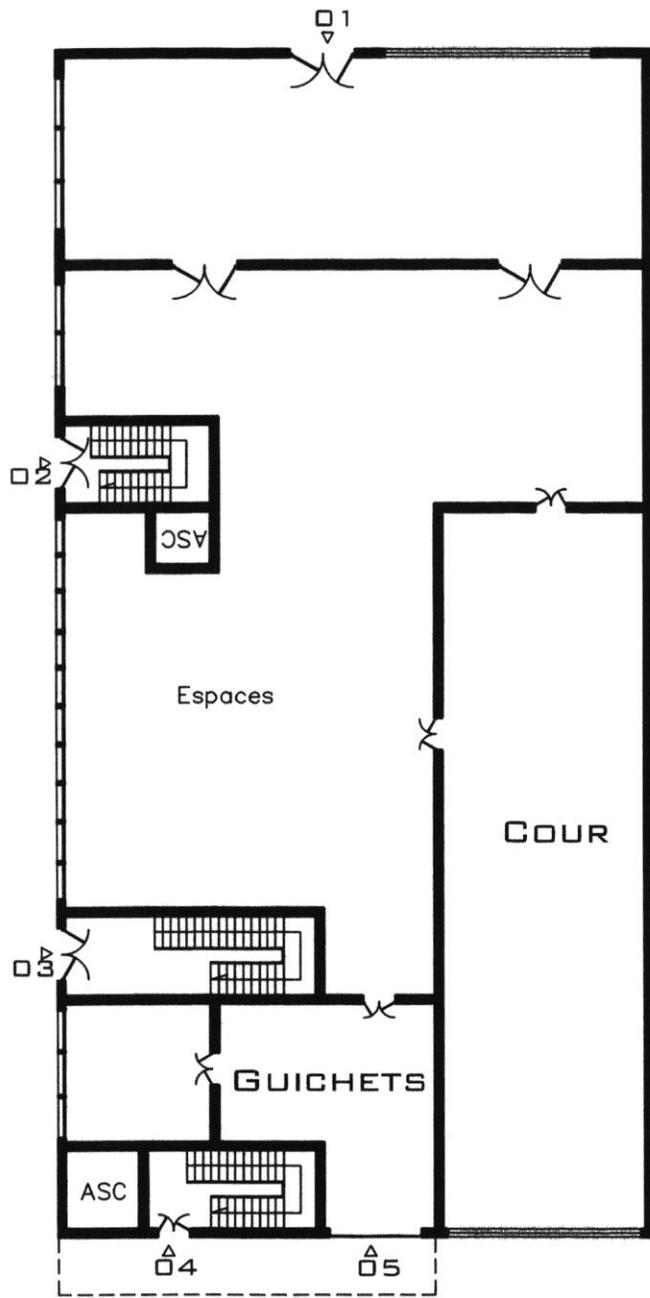
Fig.68 : le DPAT évite la mitoyenneté.

Source : [https://encrypted-tbn0.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcRCg0nZ8XN\\_sVB y9yZhNoxiusV-gaj5WT66jENPNPCcIAP0EbVB](https://encrypted-tbn0.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcRCg0nZ8XN_sVB y9yZhNoxiusV-gaj5WT66jENPNPCcIAP0EbVB)

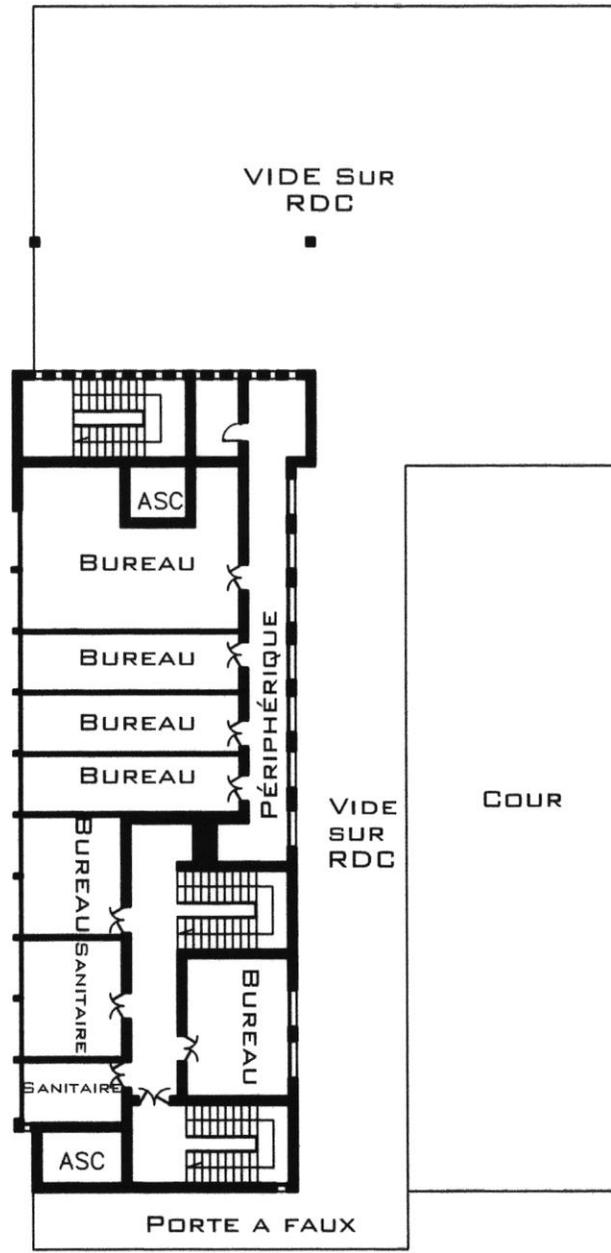
**b. Lecture de plans :**

Le bâtiment est moderne et donc toutes les caractéristiques de distribution du plan obéissent aux concepts d'architecture moderne. Les différentes espaces du trésor se répartissent sur dix (10) niveaux. On voit que l'escalier est libre contrairement au classique, l'escalier entre dans la structure c'est-à-dire dans le module et on voit qu'il s'arrête là où s'arrête sa fonction.

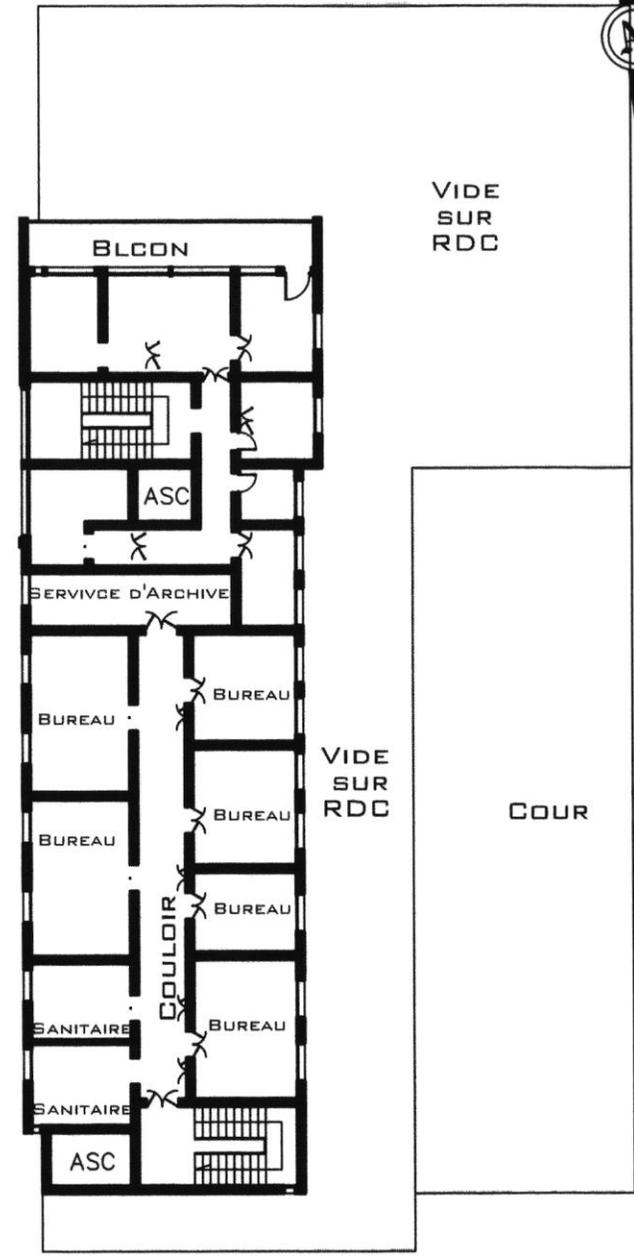
On accède au bâtiment à partir de 5 entrées avec 3 cages d'escalier chacune d'elle s'arrête à un niveau précis distribuant des espaces différents, on peut dire que c'est une distribution typiquement fonctionnelle. C'est la logique de plan libre : Au RDC : un grand espace ouvert vers la cour. Cette dernière sépare le bâtiment du voisin. A l'étage on trouve un couloir qui distribue les bureaux et les sanitaires.



PLAN RDC

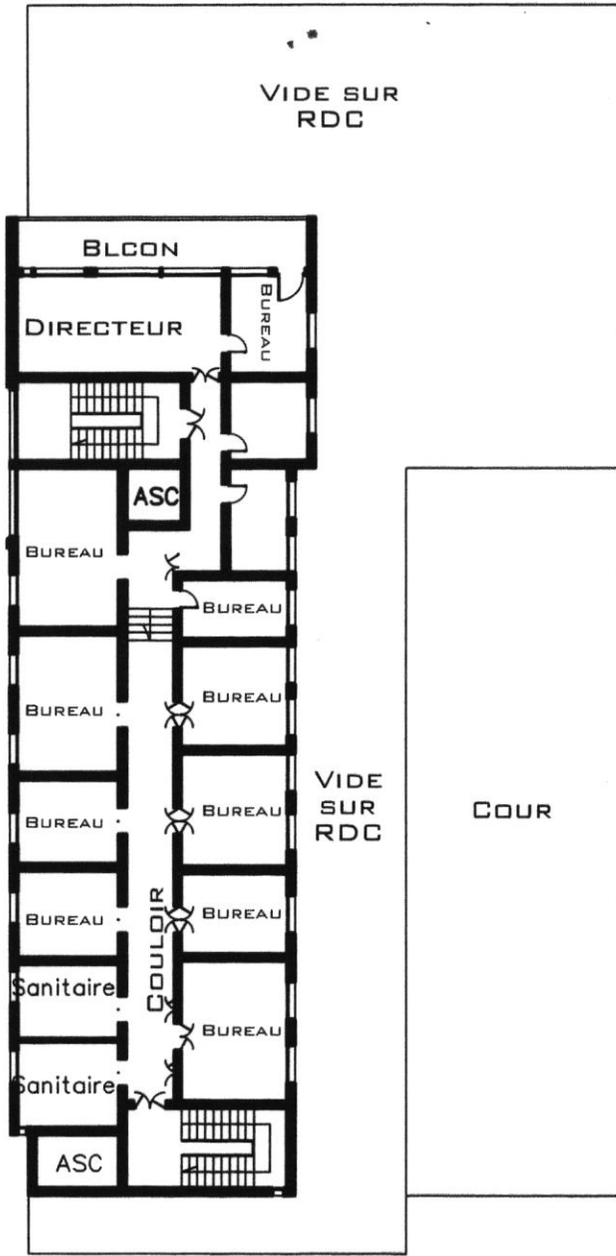


PLAN 1ER ÉTAGE

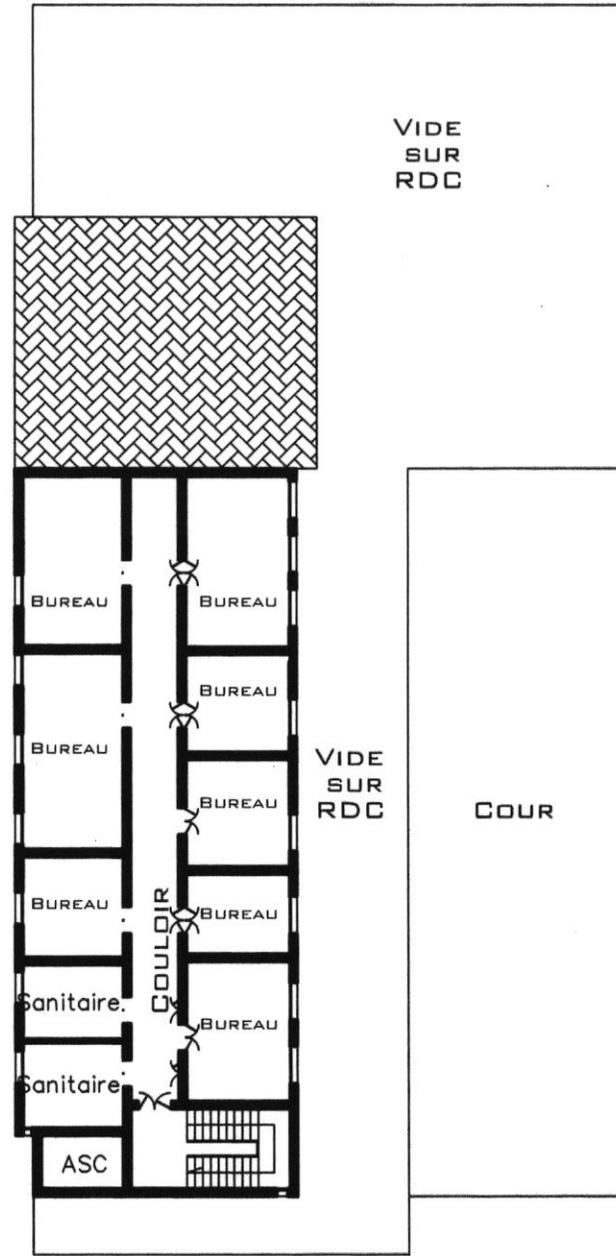


PLAN 2EME ÉTAGE

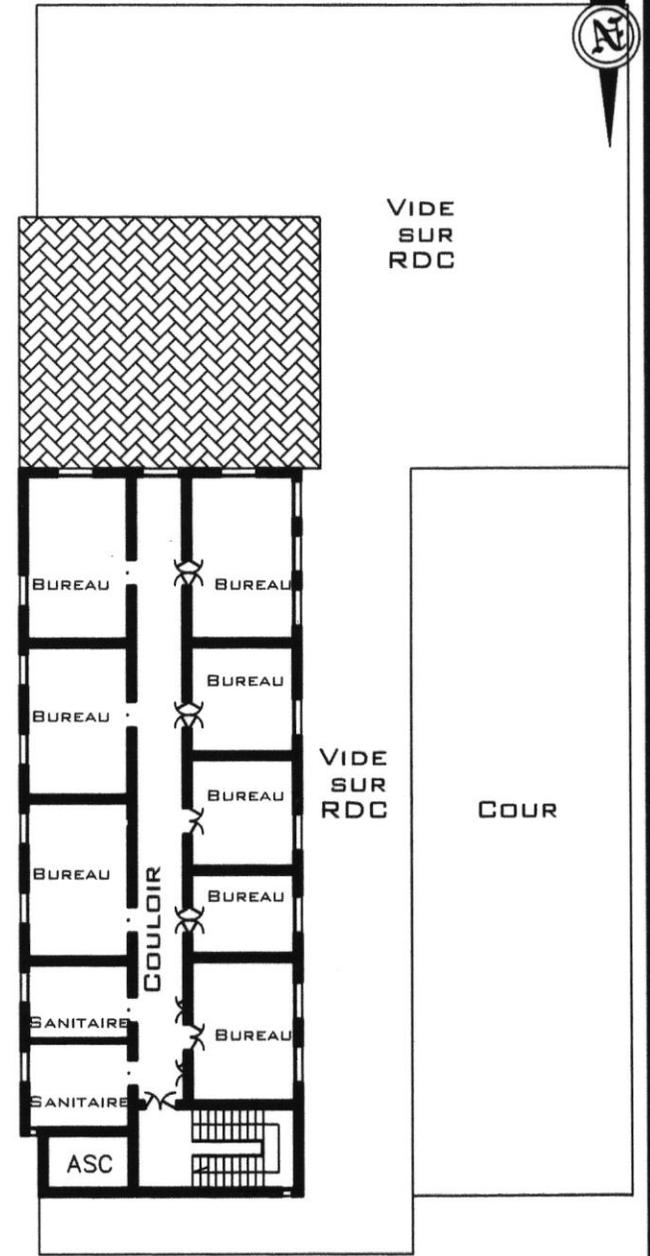




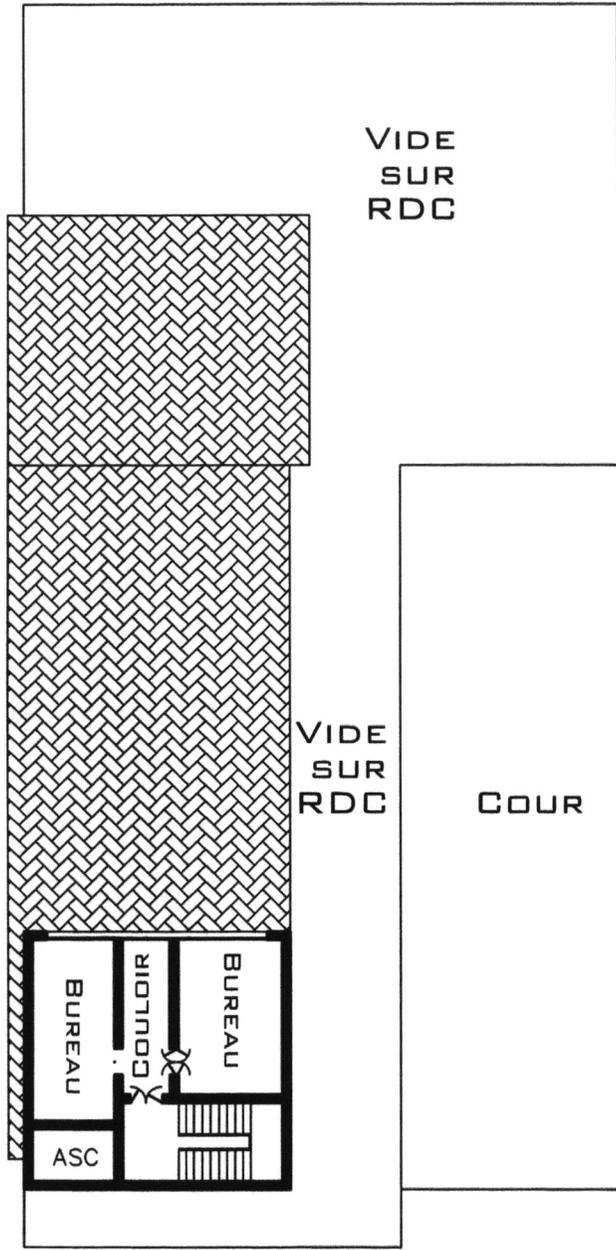
PLAN 3ÈME ÉTAGE



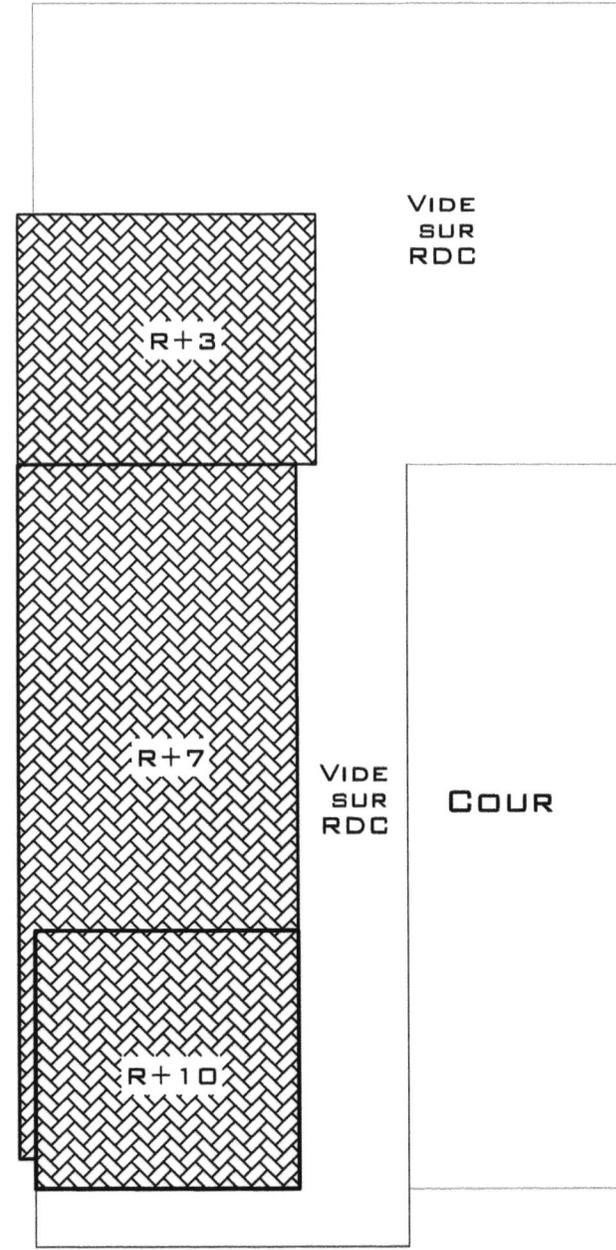
PLAN 6ÈME ÉTAGE



PLAN 7ÈME ÉTAGE



PLAN 10ÈME ÉTAGE



PLAN TOITURE

c. Analyse des façades :

En voyant les façades on constate que le bâtiment appartient au mouvement moderne car on constate ce qui suit (**voir les façades**) :

- ✧ L'absence de toute régularité et de symétrie. Cette dernière est rompu par avec cet élément.
- ✧ Une Façade lisse dépourvue de toute ornementation avec une couleur blanche.
- ✧ Pas de traitement d'angle contrairement au 19<sup>e</sup> siècle le bâtiment d'angle au hérité dans traitement
- ✧ Pas d'entrées principales.
- ✧ La façade sur rue principale est aveugle.
- ✧ Une composition volumétrique.
- ✧ Pas d'entité ce qui laisse penser à l'infini.
- ✧ Utilisation de forme régulière (rectangle ou carré).
- ✧ La façade donnant sur la mer contient des balcons afin de bénéficier de la belle vue avec une baie vitrée dans les 2 derniers étages.

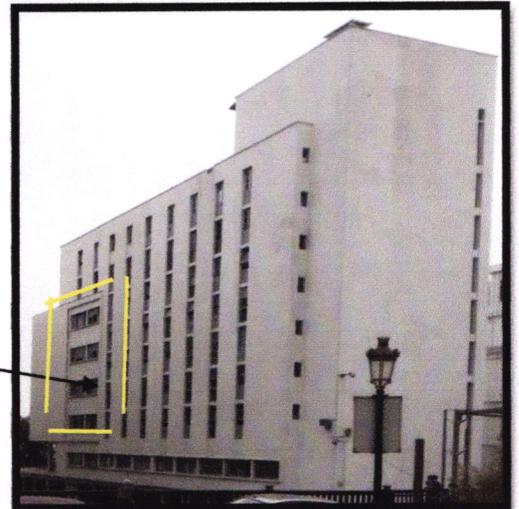
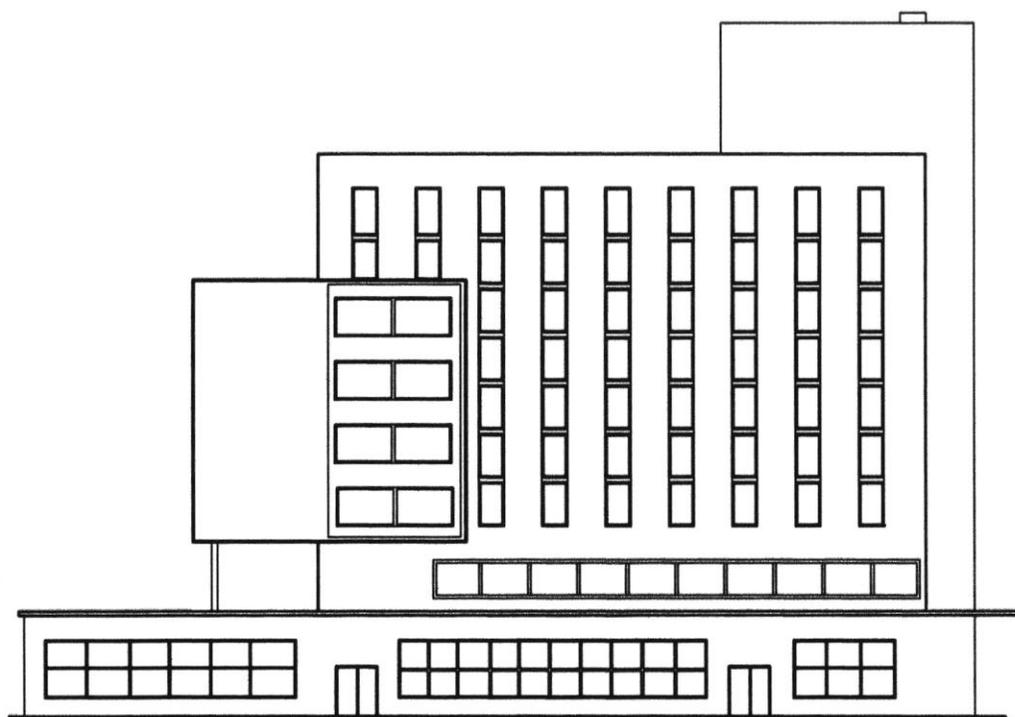


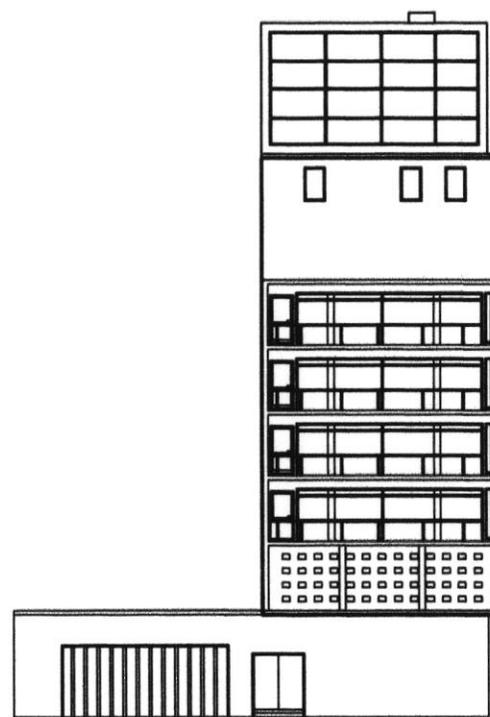
Fig. 69 : Façade sur rue djilali Ben Amara.  
Source : prise par l'auteur



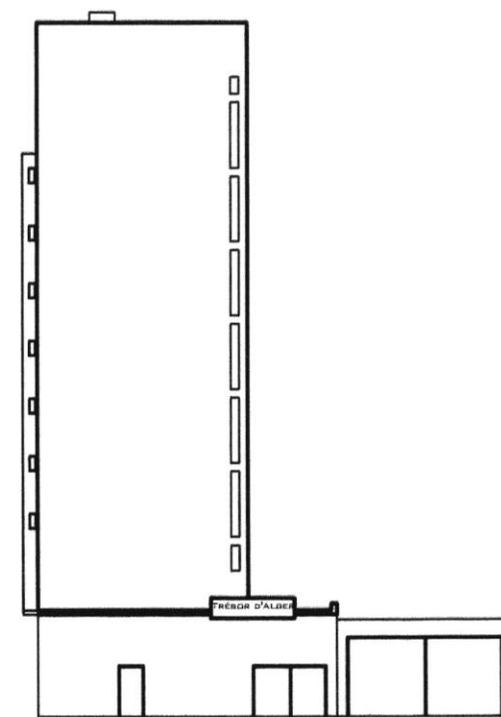
Fig. 70 : Façade sur fond de mer.  
Source : prise par l'auteur



FAÇADE RUE DJILALI BEN AMARA



FAÇADE BLV ZIGHOUD  
YOUCEF



FAÇADE RUE ASSELAH  
HOCINE

**3. L'Alhambra (ex- parisienne) :**

• **Introduction :**

A travers cet exemple nous allons démontrer le comportement d'un bâti contemporain dans un environnement de 19ème siècle.

**a. Présentation du projet :**

C'est un bâtiment construit par le BET SOPIREF (Sahraoui). C'est un centre commercial de R+6 avec 3 sous-sols. Il occupe une parcelle de 19eme siècle de superficie de : 1093 m<sup>2</sup>

- **Situation du projet et accessibilité :**

Il se situe dans un environnement du 19ème siècle à Alger centre. C'est un bâtiment d'angle occupant une place stratégique donnant sur la rue Didouche Mourad, la rue SGT Addoun, et la rue frère Merouane Abbas (c'est le point de convergence de 3 rues).

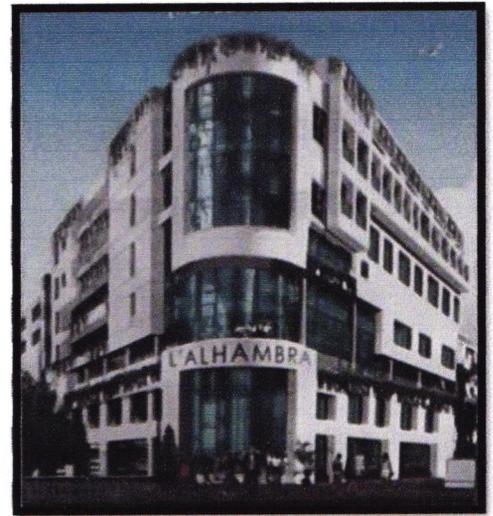


Fig.71 : L'Alhambra -Alger centre  
Source : prise par l'auteur sur chantier



Fig.72: Situation la l'Alhambra.  
Source: Google earth



Fig.73 : plan Situation l'Alhambra.  
Source : fait par l'auteur

Le bâtiment comporte 4 accès : un accès sur la rue Didouche Mourad, et 3 accès sur la rue frères Merouane Abbas.

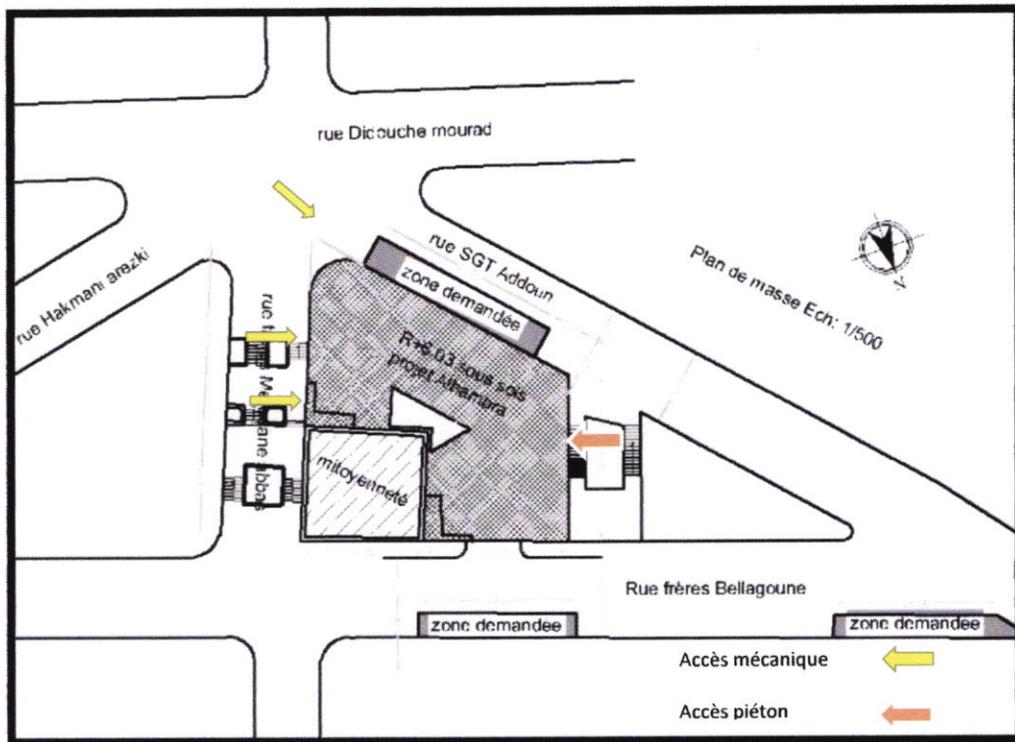


Fig.74 : Plan de masse l'Alhambra – ex parisienne -Alger  
 Source : fait par l'auteur

- **Intégration au site**

Bien que le l'Alhambra soit un bâtiment de 21eme siècle L'architecte dans sa conception, intègre quelques principes de 19eme siècle. Le bâtiment épouse la totalité de la parcelle.

- ★ Il s'aligne sur les rues avec une mitoyenneté.
- ★ Le site se caractérise par une forte déclivité, cependant la disposition des différents niveaux du centre commercial, montre une implantation « étroitement liée à la configuration du terrain, aux lignes directrices du site.

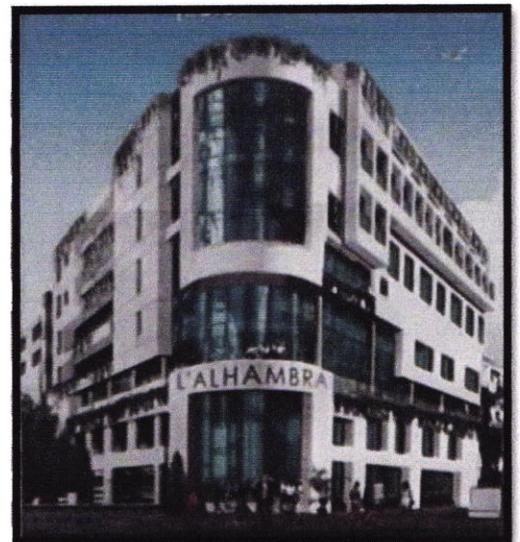


Fig.75 : L'Alhambra -Alger centre  
 Source : prise par l'auteur sur chantier

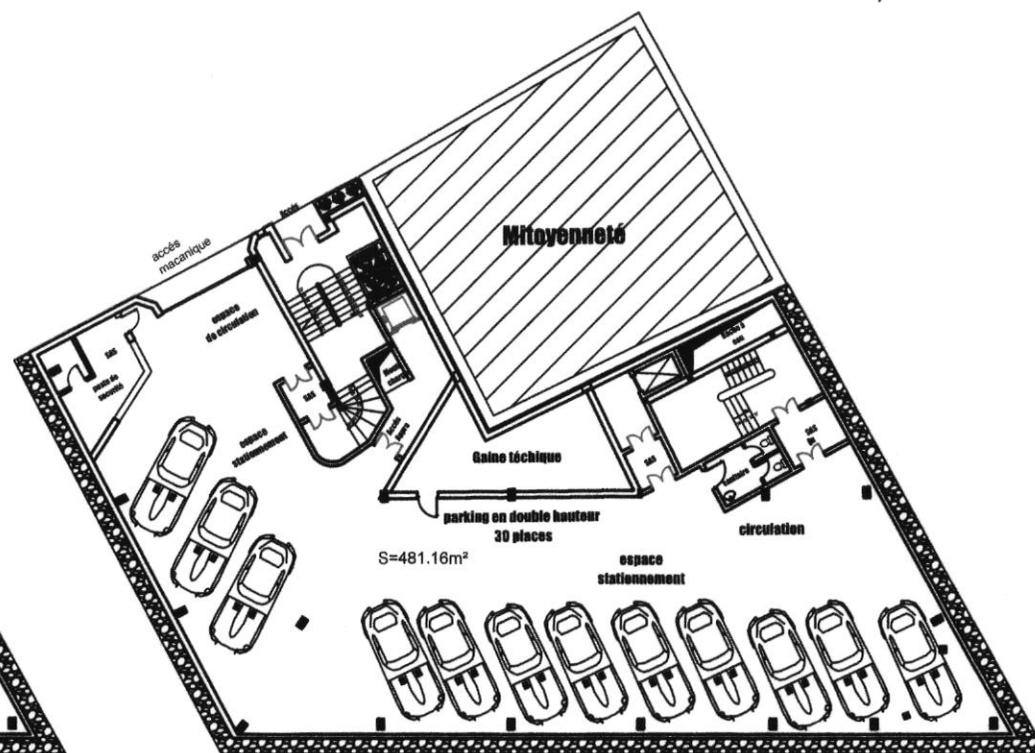
- ★ Donc La forme architecturale est déterminée par la fonction attribuée à l'édifice et par son environnement.
- ★ Il possède plusieurs entrées avec une entrée principale marquée.
- ★ L'architecte donne de l'importance à l'angle qu'est arrondi pour mettre en évidence les carrefours.
- ★ Une structure en poteau poutre au béton contrairement au 19ème siècle où presque tous les bâtiments étaient en pierre.

**b. Lecture des plans :**

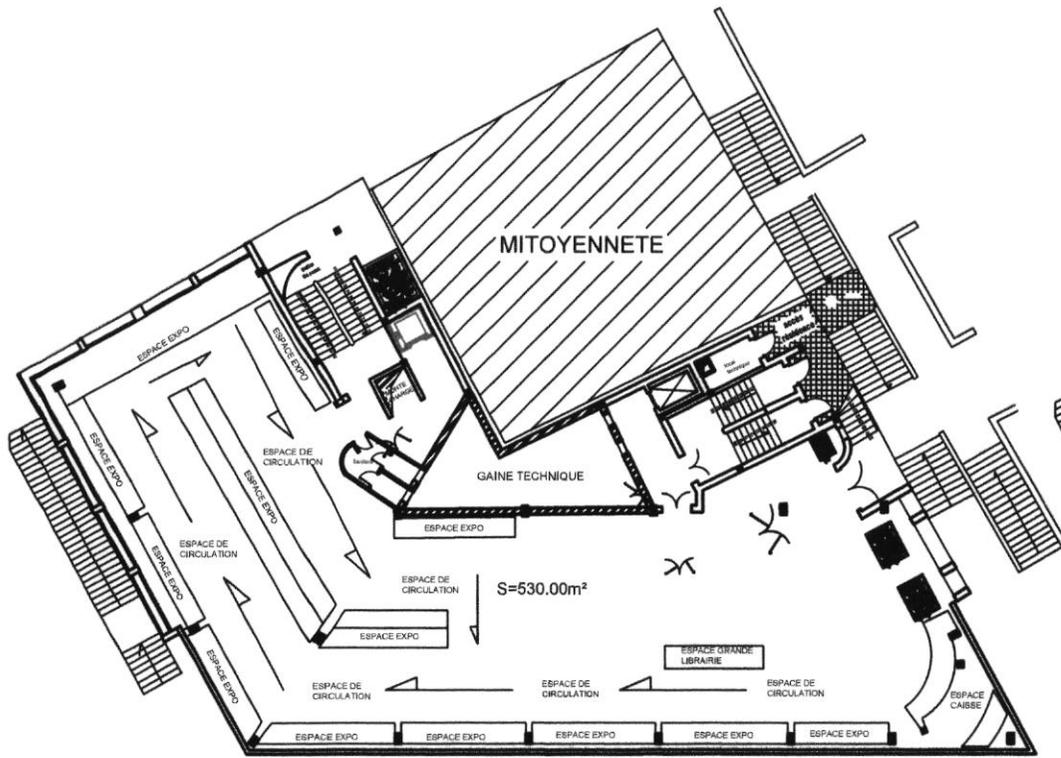
- ★ L'architecte a opté pour un plateau libre c'est-à-dire un espace intérieur libre de tout cloisonnement. Le centre est installé sur un ensemble de terrain de  $m^2$ .
- ★ Le bâtiment comporte 4 accès : un accès mécanique qui donne dans le 2ème sous-sol réservé au stationnement, 2 accès piéton au 1<sup>er</sup> sous-sol qui donne dans l'étage d'exposition et un accès principal au RDC.
- ★ Le bâtiment possède 3 escaliers dont un est dans le hall d'accueil et qu'est ouvert. La structure de l'escalier est libre c'est-à-dire qu'elle ne rentre pas dans un module contrairement au 19ème siècle, il occupe un module. **(Voir les plans)**.



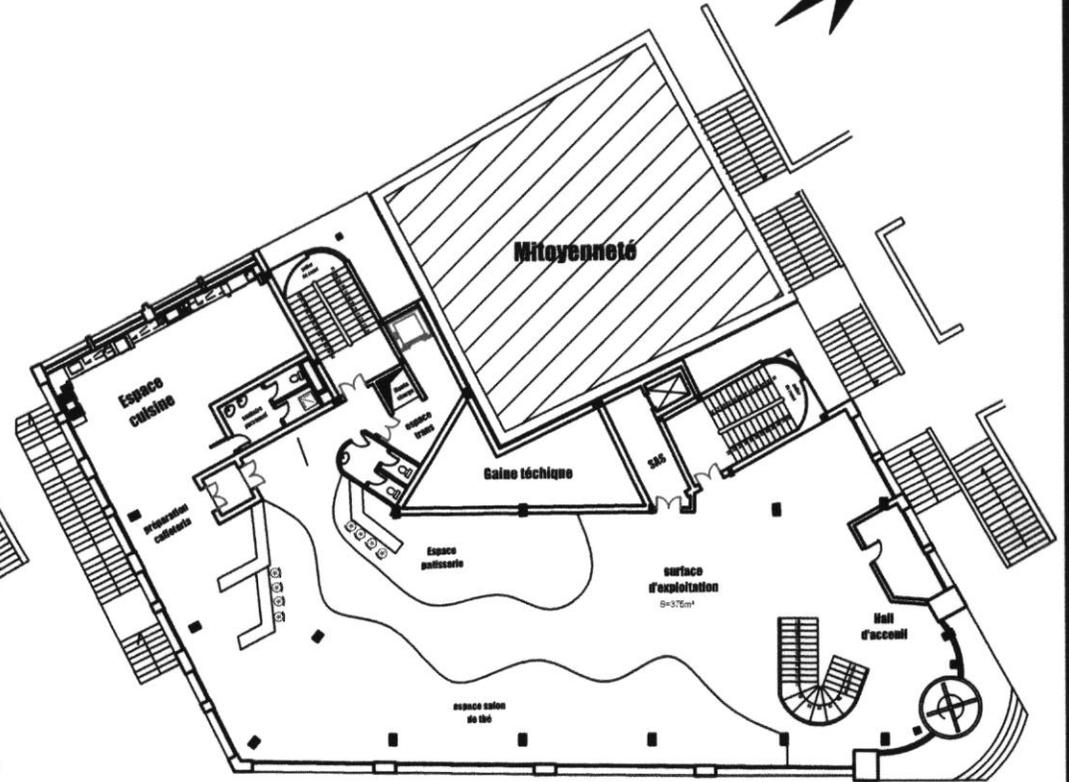
PLAN 3EME SOUS SOL



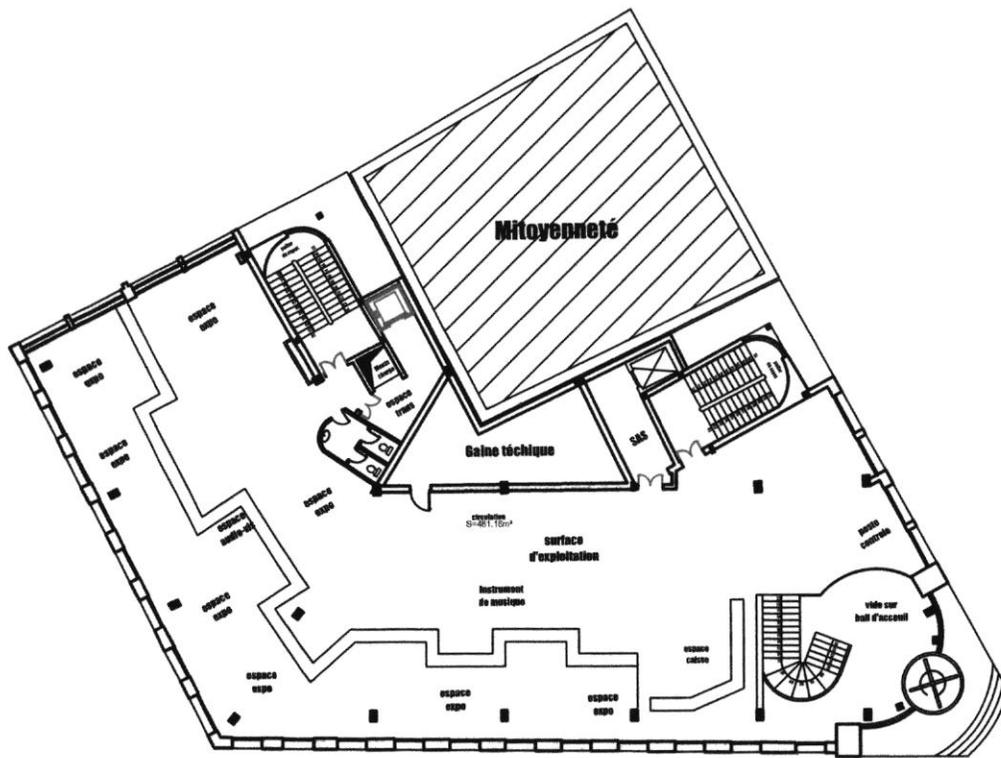
PLAN 2EME SOUS SOL



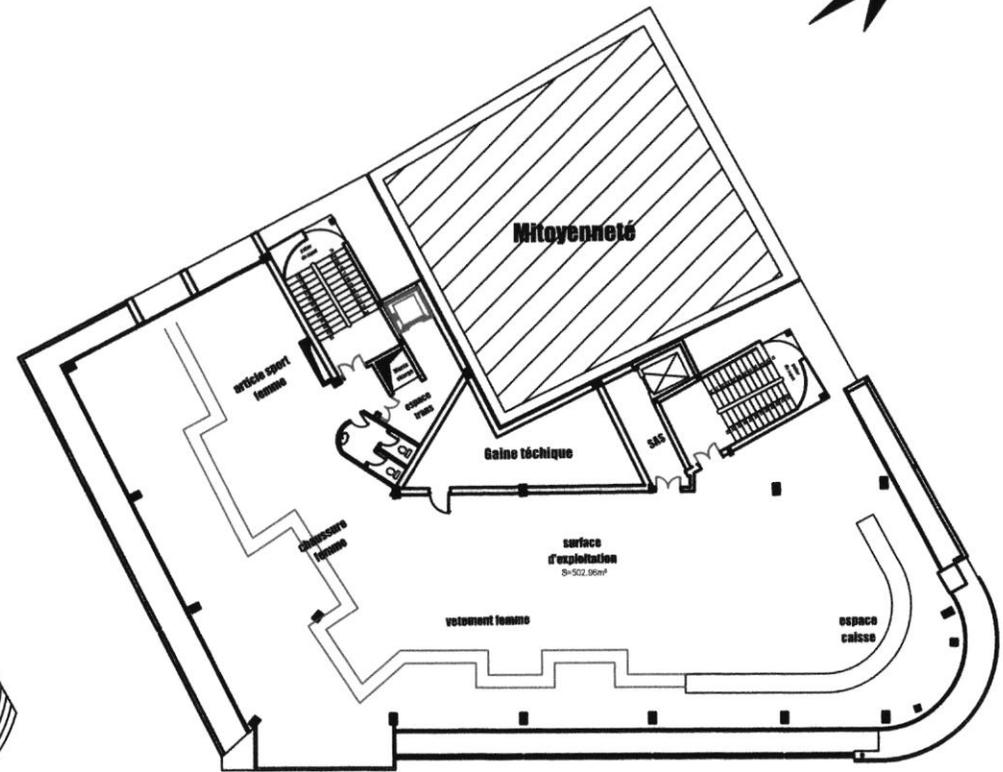
1 ER SOUS SOL



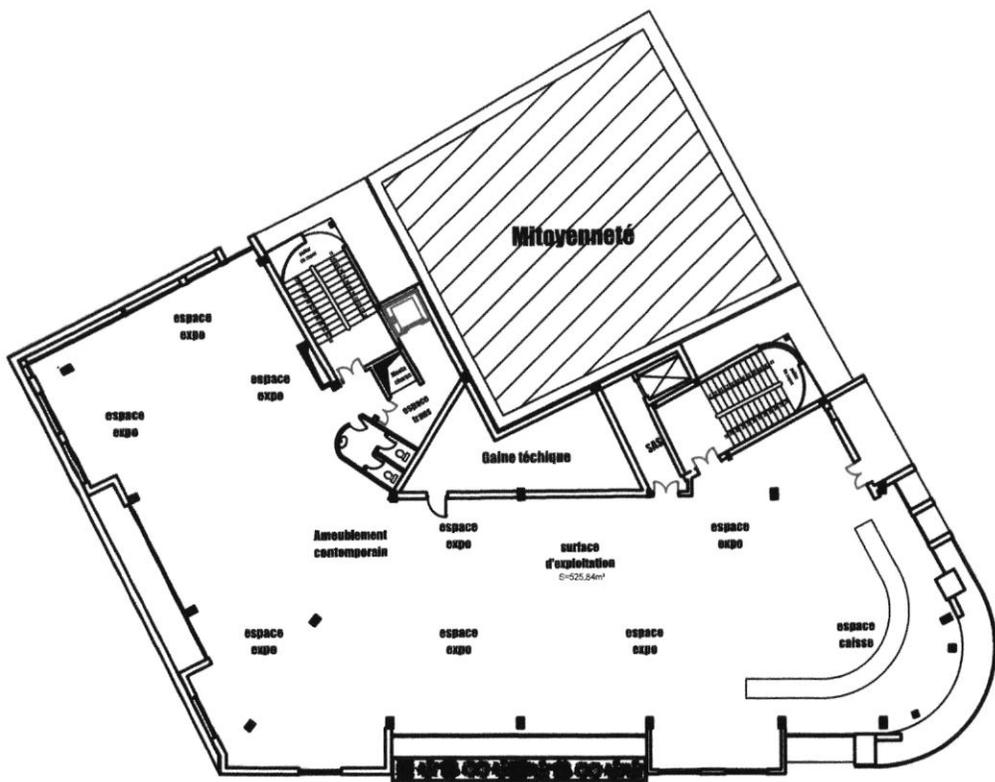
RDC



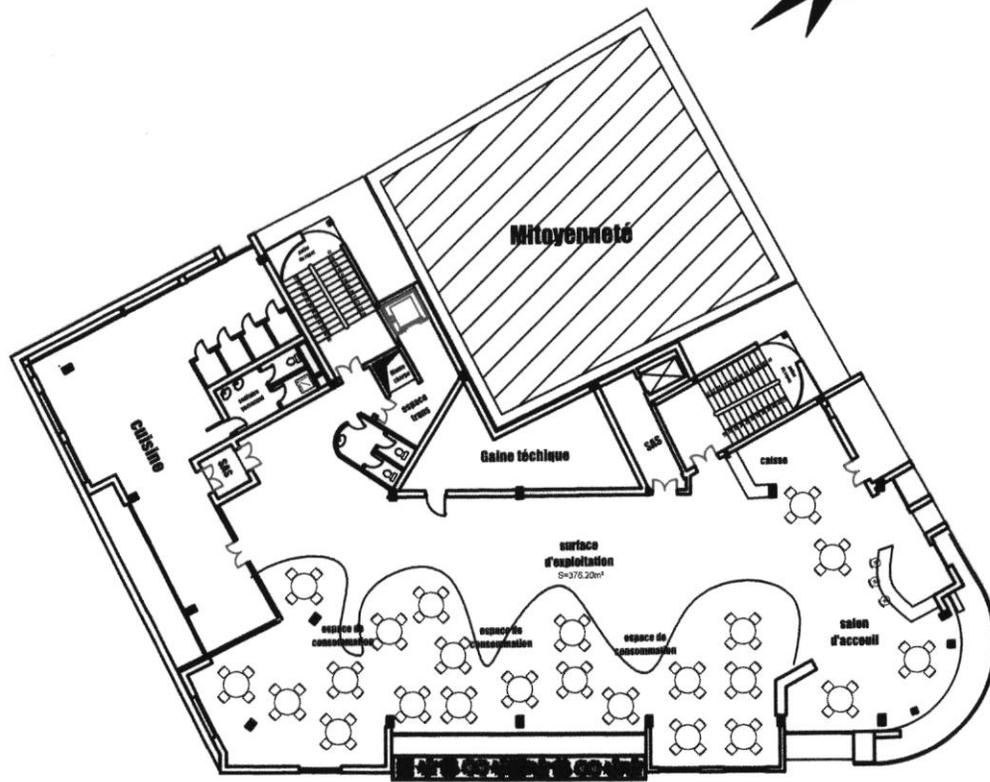
PLAN 1ER ETAGE



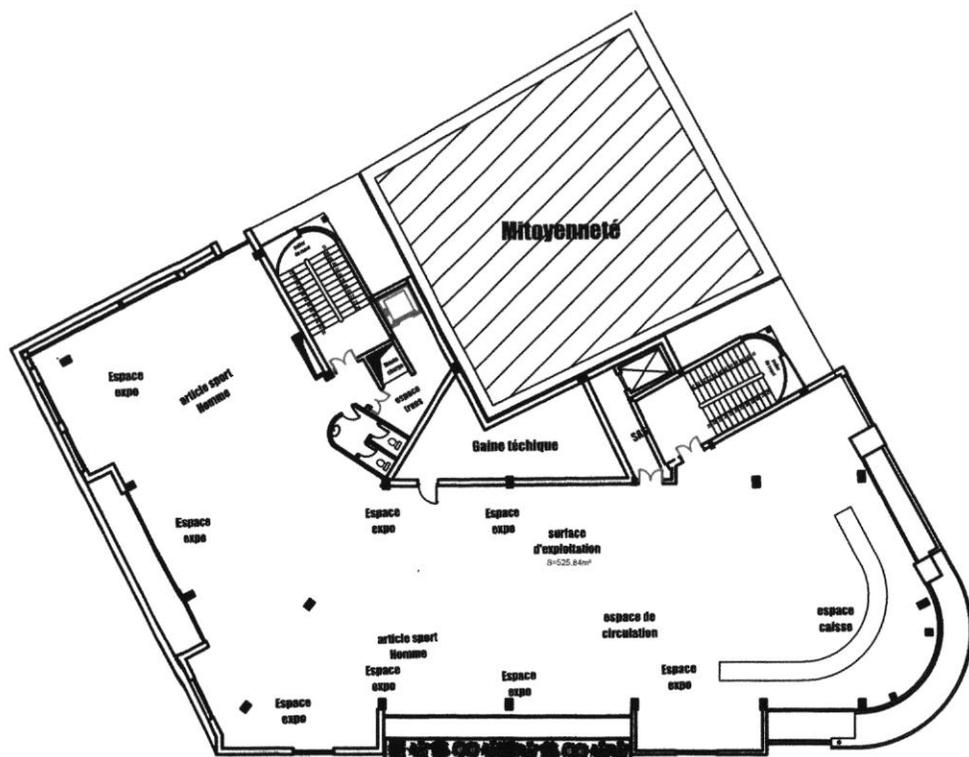
PLAN 2EME ETAGE



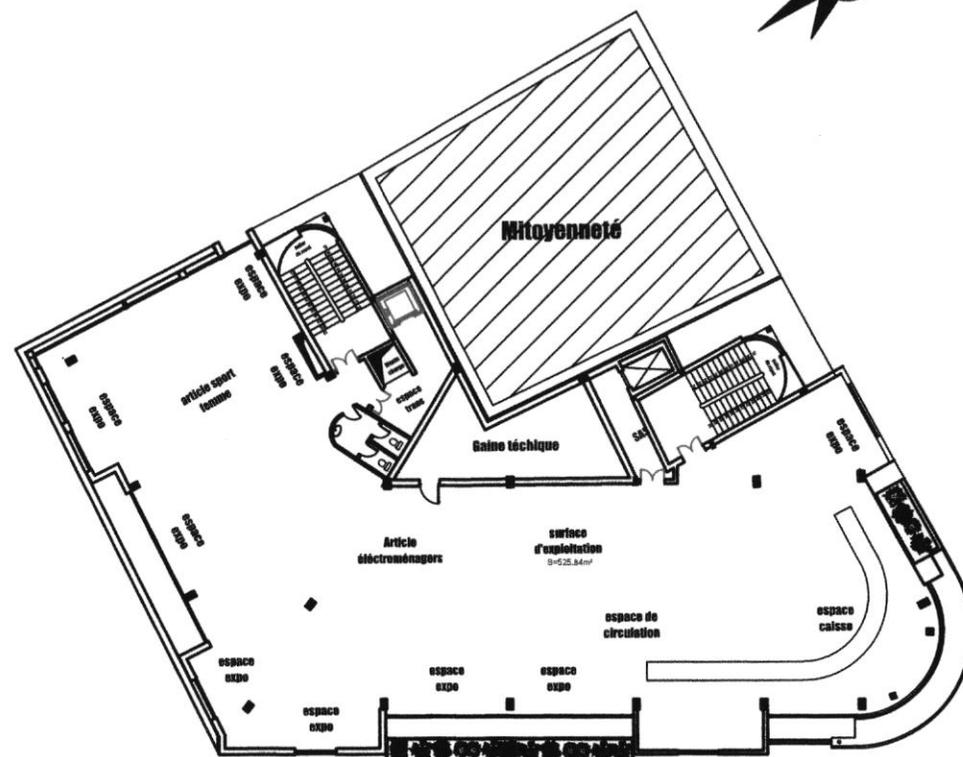
PLAN 5ÈME ÉTAGE



PLAN 6ÈME ÉTAGE



PLAN 3ÈME ÉTAGE



PLAN 4ÈME ÉTAGE

**c. Analyse des façades :**

Le bâtiment est de style post-moderne 'contemporain'. La façade est caractérisée comme suit (**voir les façades**) :

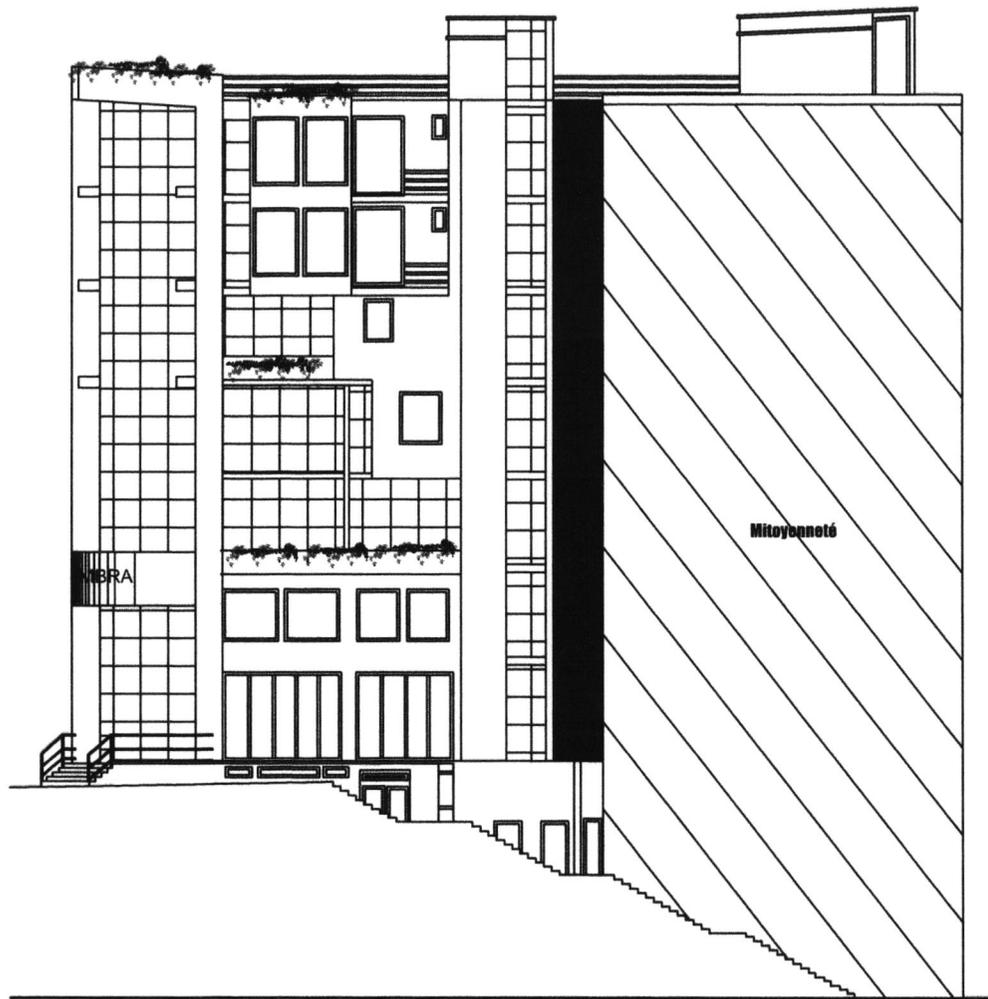
- ★ Absence de symétrie.
- ★ Les façades offrent un certain degré de complexité qui marque la rupture avec le langage classique.
- ★ Façade composée de plusieurs formes.
- ★ L'utilisation des matériaux moderne béton et le mur rideau.
- ★ Absence de façade principale.
- ★ Façade dépourvue d'ornementation. (Absence du langage de 19eme siècle).
- ★ La transparence : qui se traduit par l'utilisation des murs rideau.
- ★ Une série de baies-vitrées agencées longitudinalement et des fenêtres de divers dimension avec une forme rectangulaire ou carré.
- ★ Toit terrasse.



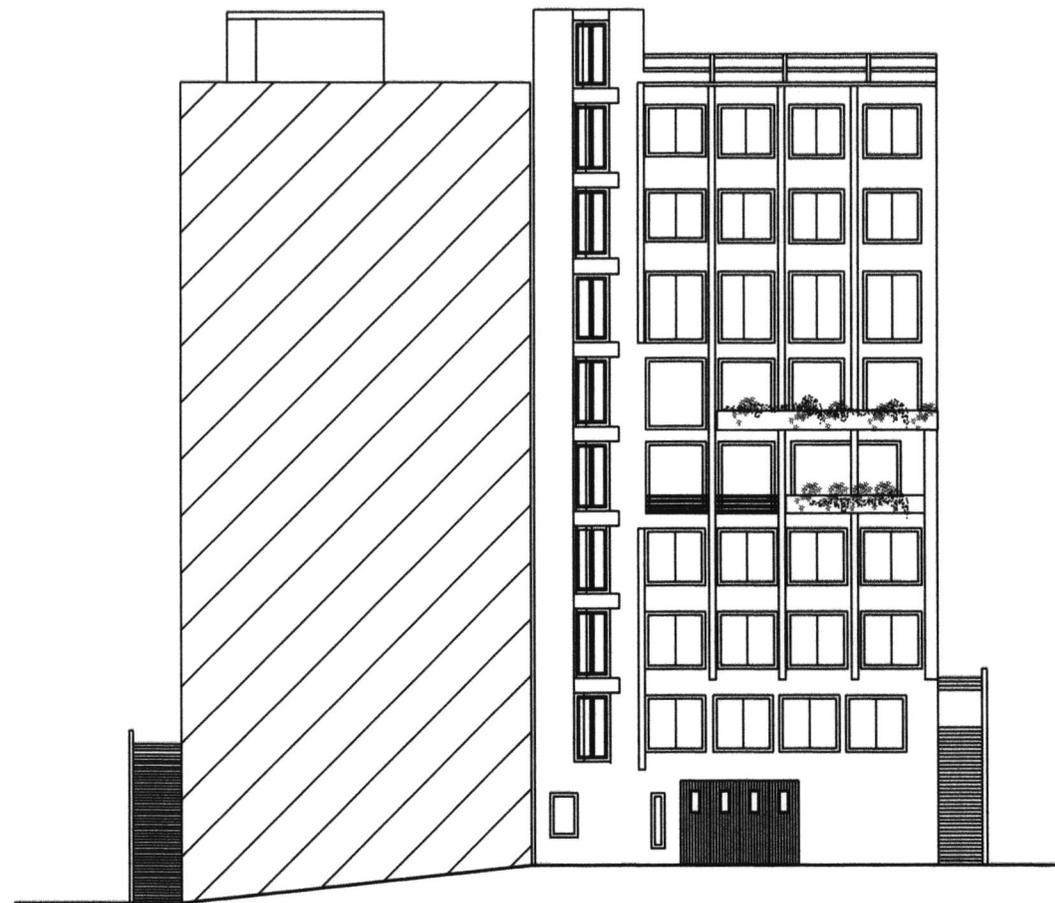
FAÇADE COTÉ RUE SGT ADDOUN



FAÇADE RUE DIDOUCHE MOURAD



FAÇADE COTÉ RUE FRÈRES MEROUANE ABBAS



FAÇADE COTÉ RUE FRÈRES BELLAGOUNE

- **Synthèse :**

On peut déduire que ; dans une parcelle de 19<sup>ème</sup> siècle à Alger, il est possible de construire d'une manière moderne et qu'on n'est pas obligé de reproduire la même typologie de 19<sup>ème</sup> siècle, à condition t'ingérer certains éléments liés au territoire dans la programmation architecturale mise à part la programmation fonctionnelle mise en vigueur en Algérie.

- L'historial est conçu pour répondre aux exigences territoriales en premier lieu et non pas aux exigences fonctionnelles (surface, espace...). La preuve même après sa conception la fonction du bâtiment n'est pas encore définie.
- A travers l'analyse du bâtiment du DPAT on constate qu'il y a un changement au niveau de la typologie architecturale qui n'est pas contradictoire avec la structure urbaine du 19<sup>ème</sup> siècle.
- La l'Alhambra est un bâtiment post-moderne inséré dans une parcelle de 19<sup>ème</sup> siècle à Didouche Mourad-Alger. L'architecte introduit certains critères de 19<sup>ème</sup> siècle dans sa conception tout en étant moderne et c'est le post-moderne.

**Les exemples nous ont montré que la parcelle peut évoluer pour accepter certains changements et que le modernisme peut s'introduire dans l'environnement de 19<sup>ème</sup> siècle à Alger et ne modifie pas la structure urbaine.**

## **IV. CONCEPTION DU PROJET**

## 1. Analyse du quartier :

### • Introduction :

Notre site d'intervention se situe dans le quartier d'Isly, au cœur de la baie d'Alger dans l'îlot qui borde la place El Emir abdel Kader.

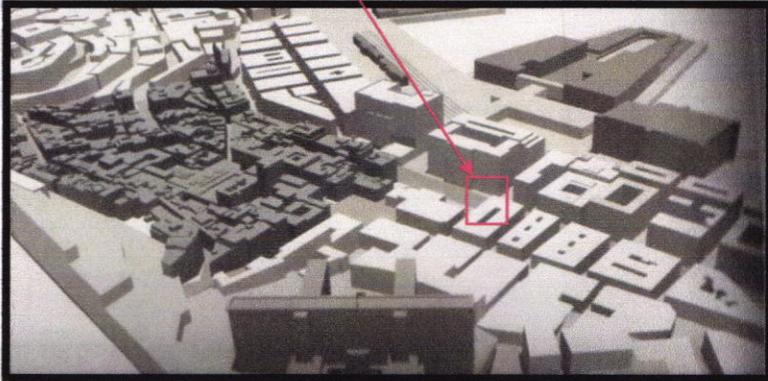


Fig.76 : Quartier d'Isly. Source<sup>1</sup>

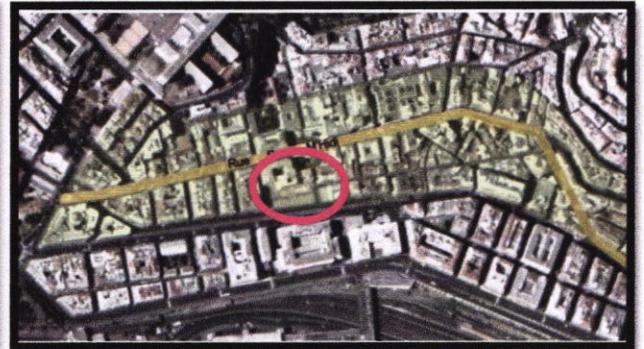


Fig.77 : photo aérienne du Quartier d'Isly.  
Source: Google earth

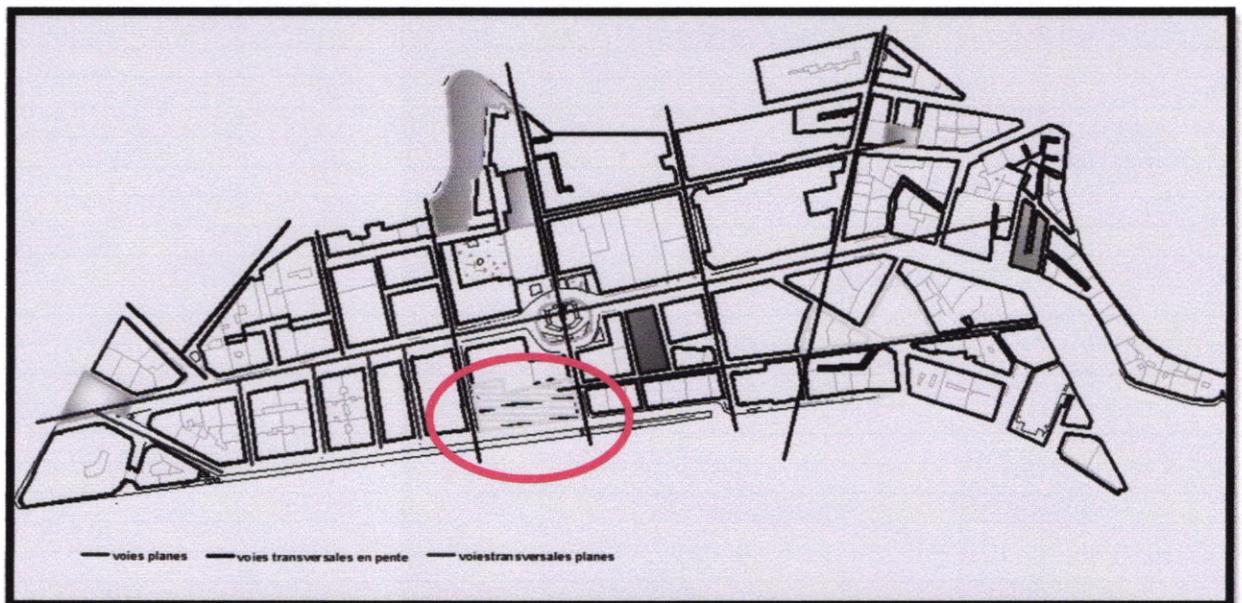


Fig.78 : Quartier d'Isly.

Source : *LITIM.F, ALILICHE.C, « intégration d'un projet dans un tissu urbain constitué du 19<sup>e</sup> siècle », mémoire pour l'élaboration du diplôme de fin d'étude, institut d'Architecture et d'urbanisme, université de Blida, P.19.*

### a. La morphologie urbaine du quartier :

Le tissu d'Alger centre est décliné en deux zones homogènes, liées à la topographie du site, dessinant ainsi une zone à trame régulière et une autre zone à trame irrégulière qui permet de reprendre les dénivellations.

<sup>1</sup> Equipes de chercheurs EPAU / UPM, *Méthode de réhabilitation d'un centre historique- Diagnostic du quartier Ben M'hidi – Alger*, Les Alternatives Urbaines, Imprimerie Ed iwan 2013.page 78.

L'assiette de la zone Ben M'Hidi s'étale dans le sens Nord-Sud parallèlement à la frange du littoral qui forme la baie d'Alger.

La zone Ben M'Hidi est constituée de deux paliers d'implantations majeurs compris entre deux limites topographique franches ; à l'est le dénivelé de la rampe Ben Boulaid et à l'ouest l'escarpement de la falaise portant dans sa partie haute les rues Ikharouine Tayeb et Saadane Chérif qui surplombe la zone. La configuration de la rampe Ben Boulaid intègre dans les voutes qui la supportent, des passages avec galeries commerçantes reliant la bande du front de mer (par l'intermédiaire de la rue Aslah Hocine) au plateau de la zone Ben M'Hidi.



Fig.79 : Saadane Chérif.

Source :

[https://i.skyrock.net/1919/10731919/pics/320183166\\_small.jpg](https://i.skyrock.net/1919/10731919/pics/320183166_small.jpg)

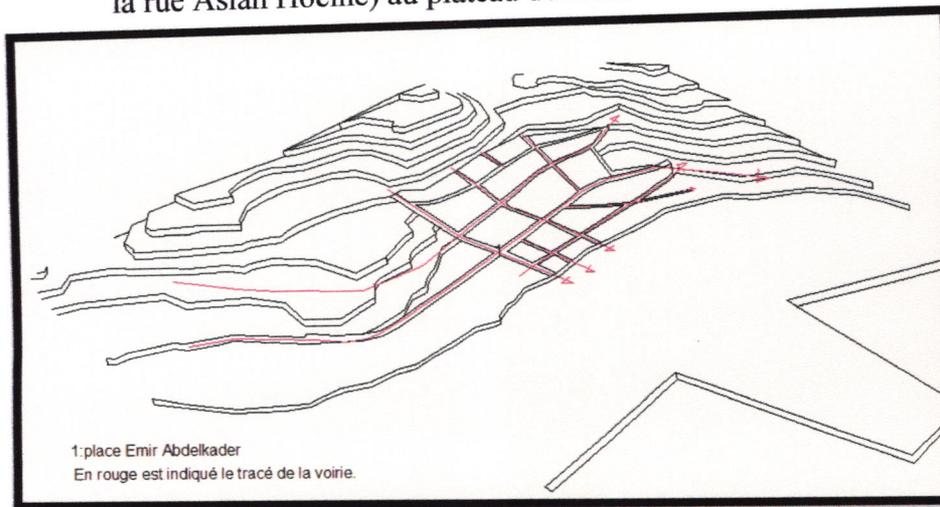


Fig.80 : Topologie du quartier d'Isly. Source <sup>2</sup>



Fig.81 : Rue Asellah Hocine-Alger.

<http://static.panoramio.com/photos/large/122766585.jpg>

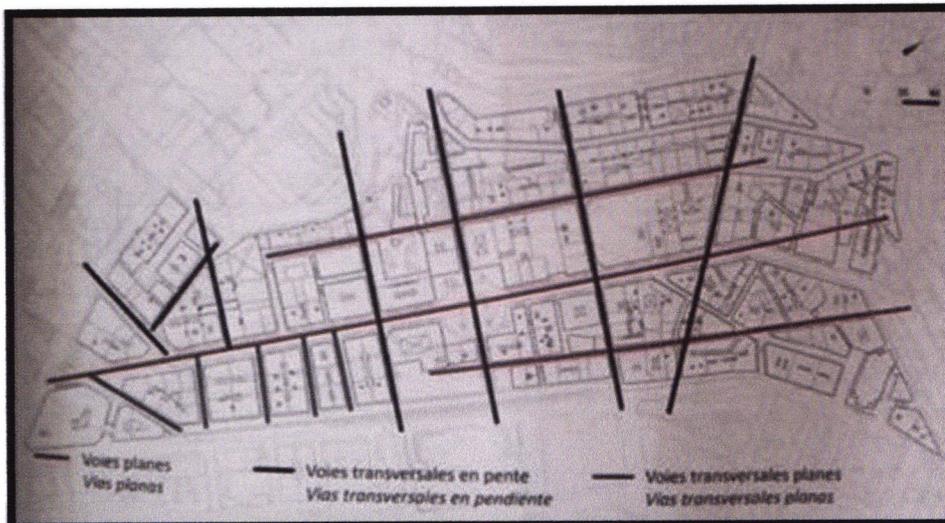


Fig.82 : voies structurantes du quartier d'Isly. Source.

<sup>2</sup> Equipes de chercheurs EPAU / UPM, Op. Cit, page 76.

<sup>3</sup> Equipes de chercheurs EPAU / UPM, Op. Cit. Page 74.

**b. Les routes territoriales reliant le site à la ville et la ville aux grands pôles :**

La Rue Ben M’Hidi, à une forte attractivité grâce à l’activité commerciale intensive, des équipements culturels et administratifs importants et des immeubles de logement.

L’origine de son importance lui vient du territoire. On le voit historiquement comme suit :

L’occupation de la ville d’Alger et sa structure actuelle est le résultat d’un long processus de formation dont la nature du site, sa structure et sa morphologie ont déterminé le développement urbain de ce territoire à travers l’histoire.

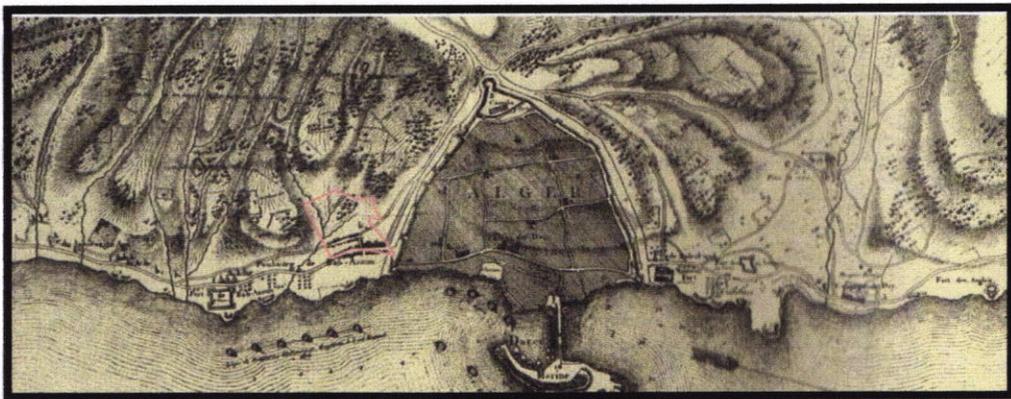


Fig. 83 : Plan Alger 1830. En rouge est indiqué notre quartier.  
Source<sup>4</sup>

Le quartier Ben M’hidi ex Isly (actuellement Ben M’hidi), est organisé autour de la voie centrale qui reliait la porte du rempart Français d’Isly à la porte Bab Azzoun. Cet axe central est ponctué en son centre par une place, l’actuelle place Emir Abdelkader.

Il constitue l’axe primordial du premier tracé colonial hors de l’enceinte de la médina autochtone (casbah), établi par l’architecte des bâtiments civils Pierre Auguste Guichain en 1846. Elle constitue donc l’axe de centralité le plus ancien du tissu colonial.

Ce nouveau centre colonial est inclus entre l’ancienne muraille de la Casbah et les nouveaux remparts réalisés au-delà de la médina en 1846.

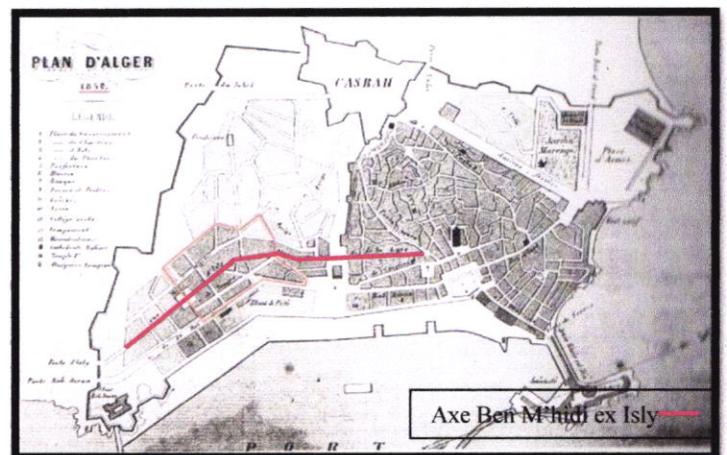


Fig. 84 : Plan Alger 1858. En rouge est indiqué notre quartier.  
Source<sup>5</sup>

<sup>4</sup> Equipes de chercheurs EPAU / UPM. Op. Cit. Page 42.

<sup>5</sup> Equipes de chercheurs EPAU / UPM. Op. Cit. Page 45, traité par l’auteur.

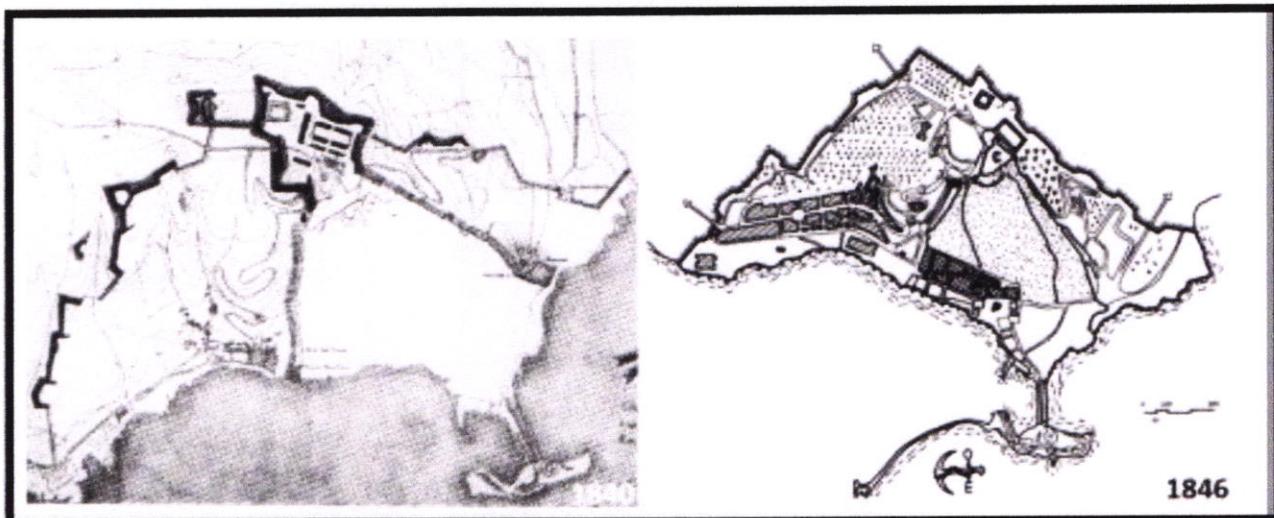


Fig.85 : évolution du quartier d'Isly.  
 Source : OGGADI Imane, « Réhabilitation du tissu de la Rue Larbi ben M'hidi à Alger (Cas de l'immeuble n°5 DE LA RUE HAMIDI) », Octobre 2016, Mémoire Pour l'obtention du diplôme de MASTER EN ARCHITECTURE, EPEAU, P66.

Le rôle d'articulation joué par le quartier est manifeste, il articule les zones majeures de la ville à savoir la mer, la Casbah et les hauteurs d'Alger.

### c. Homogénéité géométrique du quartier Larbi Ben m'Hidi (ex rue d'Isly) :

Le damier orthogonal domine le système d'urbanisation des villes coloniales en Algérie. C'est ce qui a été appliqué à Alger où l'administration française a aménagé un paysage européen en terre d'Afrique.

Si la bande côtière a permis d'y aménager des îlots quadrilatères réguliers au vu du terrain plat la zone deuxième zone en l'occurrence la rue d'Isly actuelle Ben M'hidi, connaissait des dénivelées ne favorisant pas la même régularité. Bien que les rues et espaces publics se présentent avec une géométrie presque orthogonale et une certaine fluidité. Les rues parallèles à la rue Ben M'hidi sont carrossables, la majorité des perpendiculaires sont piétonnes occupées par des escaliers.

La lecture de la typologie d'îlots s'est faite par rapport à trois paramètres : la forme géométrique de l'îlot, sa situation par rapport au relief et ses dimensions (surfaces).

Deux formes géométriques se distinguent :

- ❖ Au Nord des îlots avec de moyennes et petites dimensions, de formes trapézoïdales et triangulaires à cause de la topographie du terrain qui est moins plate, les rues plus étroites et pas perpendiculaires à l'axe principal (pas d'orthogonalité).

- ❖ Au sud : on trouve des Ilots de forme régulière, de grandes et moyennes dimensions situés près de la place Emir Abdelkader. La densification s'est faite grâce à la réservation de cours intérieures qui permettent l'éclairage et l'aération des façades intérieures.

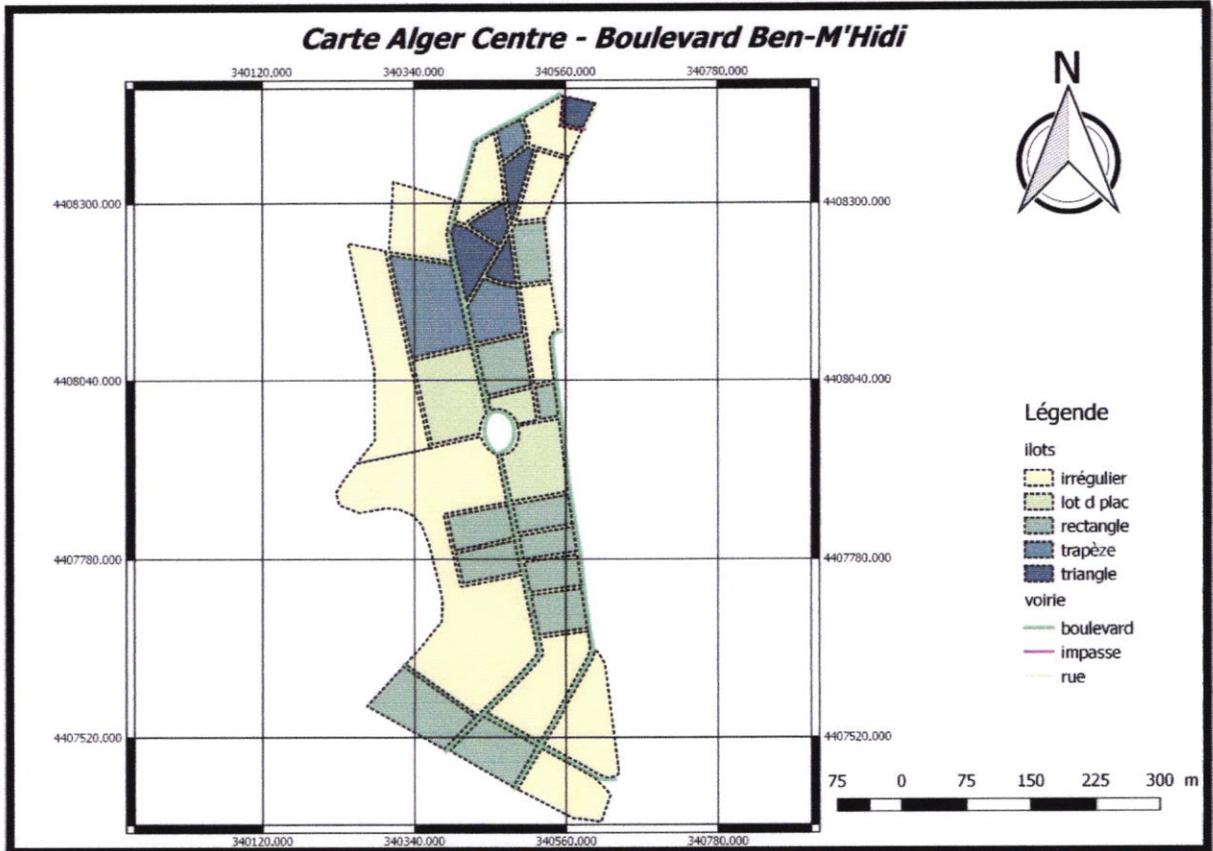


Fig.86 : typologie des ilots  
*Source : fait par l'auteur*

De ces deux grandes formes géométriques : cinq grandes typologies d'ilots ont été observées :

**Les ilots prenant la forme d'un quadrilatère régulier** sont subdivisés, dans la plupart des cas, en une à deux rangées de parcelles, se développant tout le long de l'ilot. Les immeubles sont disposés en bande sur les franges de l'ilot avec une ou plusieurs cours intérieures assurant l'éclairage et la ventilation dans le cas de deux rangées d'immeubles.

**Les ilots ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier** sont situés sur un terrain en pente, le côté irrégulier du quadrilatère correspond au tracé des voies en escalier. La même organisation d'ilots est trouvée : une subdivision des parcelles dans le sens de la longueur d'ilot produisant une à deux rangées d'immeubles en bande sur toute la longueur de la parcelle avec des cours intérieures.

Ces quadrilatères, qu'ils soient réguliers ou irréguliers, posent des problèmes d'habitabilité quand ils se développent sur un terrain en pente. Leur largeur ne pouvant être importante, les cours sont de faibles dimensions. Par ailleurs, les ilots sont très longs, plus de 50mètres ne permettant pas une perméabilité du tissu.

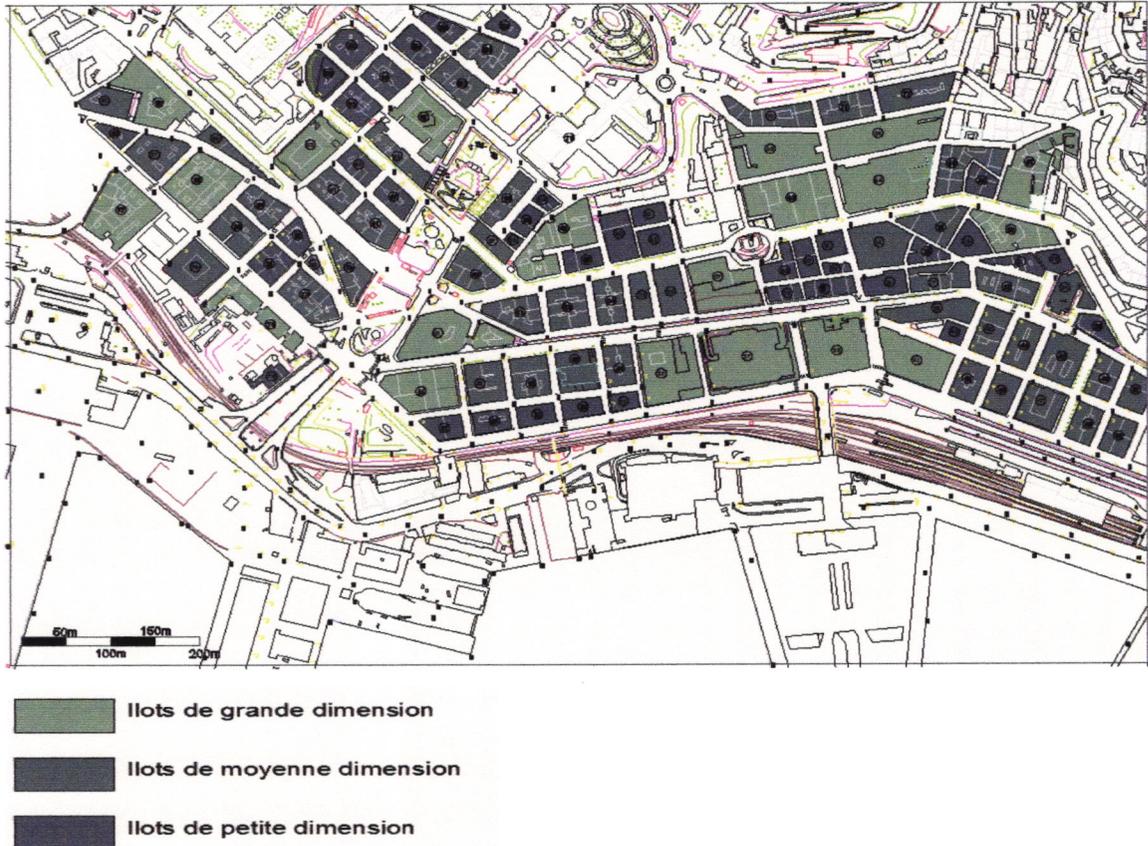


Fig.87 : dimension des ilots

*Source : MAMOUNI. MA, FERHI. I, « renouveau urbain, intervention sur une parcelle, Alger-centre », mémoire de fin d'étude, université de Blida, P56.*

De ce fait la valeur des quartiers anciens d'Alger centre n'est pas dans l'homogénéité parfaite des quartiers, leur valeur réside dans l'agencement imparfait, mais renvoyant une image cohérente d'un ensemble urbain témoin d'une histoire.

La place d'el Emir Abd el Kader est une petite polarité qui découle de l'intersection d'une grande voie avec une petite.

## 2. Genèse du projet :

Une forme simple peut engendrer une autre rendant ainsi, à travers différentes étapes et progressivement le volume initial plus complexe, en examinant les étapes de sa conception et de son dessin que l'on peut cerner des évolutions, des transformations révélatrices, des principes qui guident l'architecte, et que celui-ci précise au fur et à mesure de l'avancement de son travail dans la recherche d'une cohérence pour une solution « juste ».

Notre intervention est sur une parcelle de 19eme siècle à Alger centre. On a vue dans le chapitre cas d'étude comment les architectes ont réglé le problème de leur projet par rapport à la parcelle appartenant au même contexte. Le nombre de solution est réduit et diffère d'une parcelle à une autre. Ces exemples, montrent aussi que la parcelle peut évoluer accepter une certaines typologies architecturales moderne qui n'est pas contradictoire avec la structure urbaine de la ville du 19eme siècle.

*« La réalisation de projet d'architecture moderne dans les tissus architecturaux historiques de nos villes est l'un des problèmes les plus difficiles qu'aillent à résoudre les architectes d'aujourd'hui. Alors que dans le passé la construction de bâtiments neufs à côtés de l'architecture existante ne posait aucun problème, l'incertitude règne même chez les professionnels, dès qu'il s'agit de nouveaux bâtiments avec les moyens techniques d'aujourd'hui, pour satisfaire au besoin de notre temps si ne nous voulons pas voir nos villes se pétrifier en musée. Comme c'est le cas du centre de la capitale d'Alger qui s'enferme avec l'idée qu'il lui suffit d'être ce qu'elle a été, que cette conscience garantisse sa sauvegarde et assure son identité. Elle paraît aujourd'hui plus s'appliquée à rassembler à l'image d'elle-même qu'à ménager la diversité qui la composait. Captivée par son reflet, Alger se banalise, Alger s'uniformise, elle ne vibre plus souvent, Alger se fige ».*<sup>6</sup>

- Comment intervenir sur une parcelle de 19eme siècle à Alger centre ?, comment la parcelle ; sa forme et ses dimensions impose une certaine architecture ? Ceci est notre point de départ de réflexion.

---

<sup>6</sup> Hasna Benadid, Zine Aicha, 2000, « Vers une dynamique du lieu un centre multifonctionnel à la place Emir Abdel Kader », mémoire de fin d'étude, école polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'Alger, P6.

Notre intervention s'est faite sur deux parcelles juxtaposées donnant sur la place d'El Emir Abd el Kader. C'est une friche urbaine causée par la démolition d'un immeuble appelé "Hôtel Angleterre », Rampe BEN BOULAIID, Alger centre, Wilaya d'Alger.

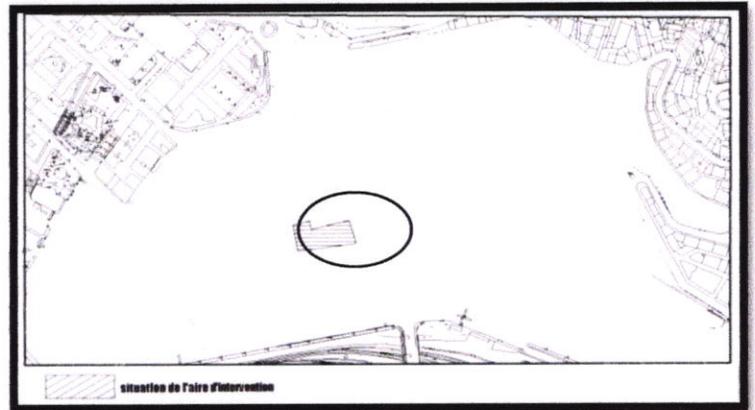


Fig.88 : carte de situation de l'assiette d'intervention  
Source: Fait par auteur

- **Recommandations du site et démarches architecturale :**

Dans un contexte d'intégrer un projet dans un tissu urbain ancien, le projet doit s'intégrer au paysage urbain et être connecté à la ville.

Les exigences du terrain dictent la manière d'occupation de l'assiette. Non pas se baser sur une programmation seulement fonctionnelle et surfacique. Cela est insuffisant pour produire un projet architectural rayonnant à l'échelle de la ville.

Chaque parcelle est délimitée par deux rues et deux mitoyennetés. Il est question de résoudre le problème d'éclairage et d'aération pour que le bâtiment soit fonctionnel.

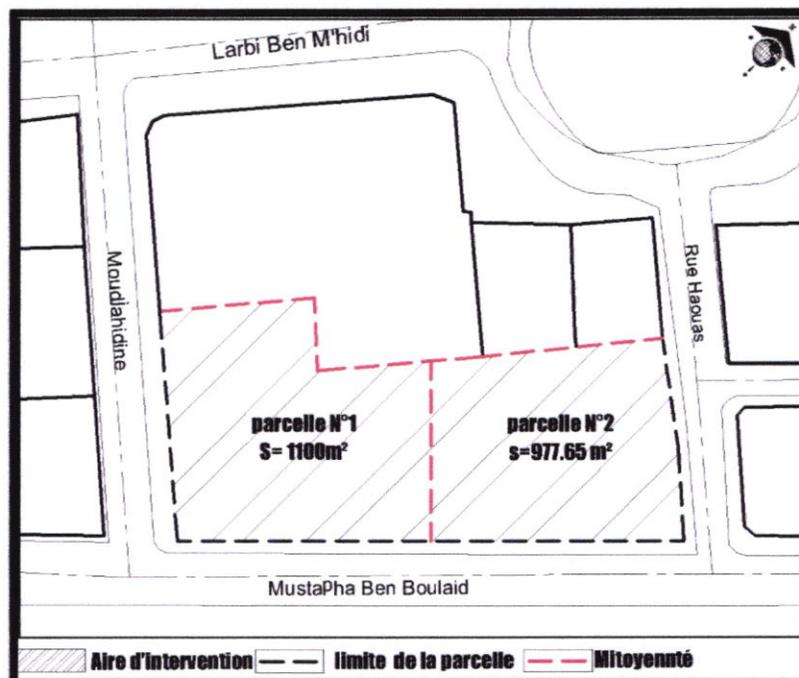
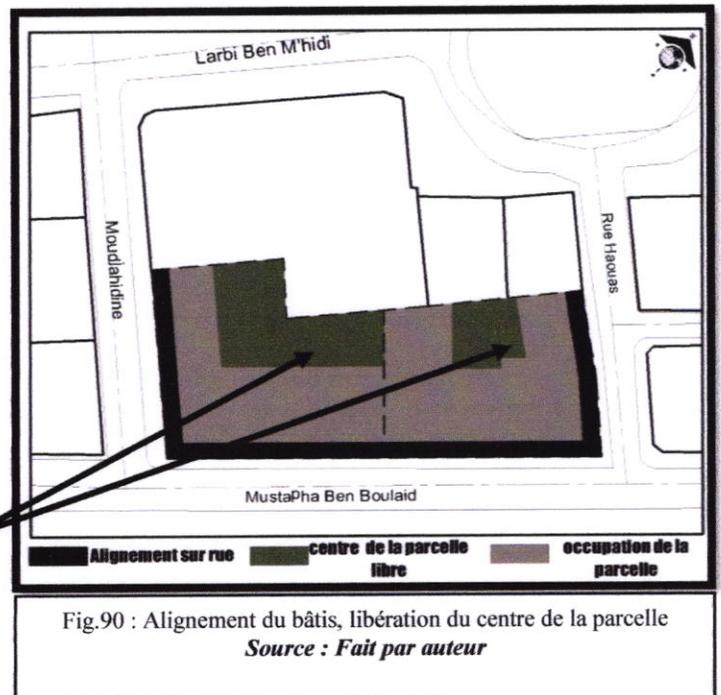


Fig. 89 : carte schématique des recommandations du site d'intervention  
Source: Fait par auteur

Pour répondre à ces exigences territoriales on opte pour :

- ❑ Un **alignement** par rapport aux deux rues ce qui permet également d'avoir le maximum d'éclairage d'aération. **Fig. 90.**
- ❑ La typologie compacte de la parcelle d'intervention **nécessite une intériorité**. Cela permet d'avoir des ouvertures donnant sur l'espace libre et permettant d'éclairer et d'aérer le maximum d'espace. Pour que cette intériorité ne sombre pas dans une monotonie d'un espace évidé, on



en fait un lieu de détente aménagé par une cafète et un espace vert avec une entrée secondaire à partir du sous-sol. Notre principe d'occupation est d'optimiser le maximum l'occupation du sol tout en laissant un cadre de vie agréable au sein de notre projet à travers cette espace libre.

- ❑ Du moment où on s'aligne sur les deux rues la question **d'articulation** se pose. On a 3 choix seulement : soit faire comme le 19eme siècle. Soit faire 2 barres et éviter l'articulation comme font les modernes où l'espace est désarticulé. Soit une 3eme solution qui consiste à faire l'articulation des deux barres celle-ci est notre démarche. Un moment clé de notre projet. Elle permet la mise en relation des différents composants du projet, impliquant une richesse formelle.

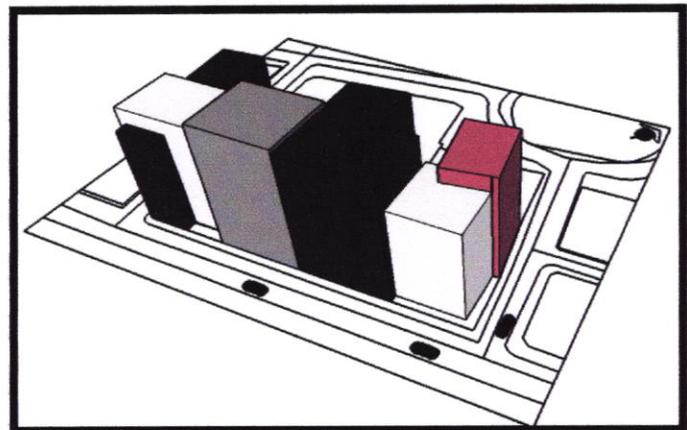


Fig.91 : composition volumétrique  
 Source : Fait par auteur

L'Alignement, l'imbrication, l'articulation sont les idées sur lesquels se base les deux projets, **une composition volumétrique**. Les bâtiments sont composés de 3 blocs. Les deux blocs s'articulent avec un 3eme central. **Fig. 91.**

- ❑ La déformation du terrain a été un chemin propice pour une meilleure géométrisation de la forme.
- ❑ La subdivisions fonctionnelle a été répartie en plusieurs entités qui s’articule autour d’un espace fédérateur centrale abritant : exposition et espace de rencontre. | **Fig. 92.**
- ❑ Un respect du gabarit : bâtiment de R+7 avec un sous-sol.
- ❑ Les deux bâtiments sont accessibles à partir des deux rues qui les délimitent. **Fig. 92.**
- ❑ Le choix du système structurel est le poteau poutre en béton armé avec une coordination entre la structure, la forme, et la fonction tout en assurant aux usagers la stabilité et la solidité de l’ouvrage.

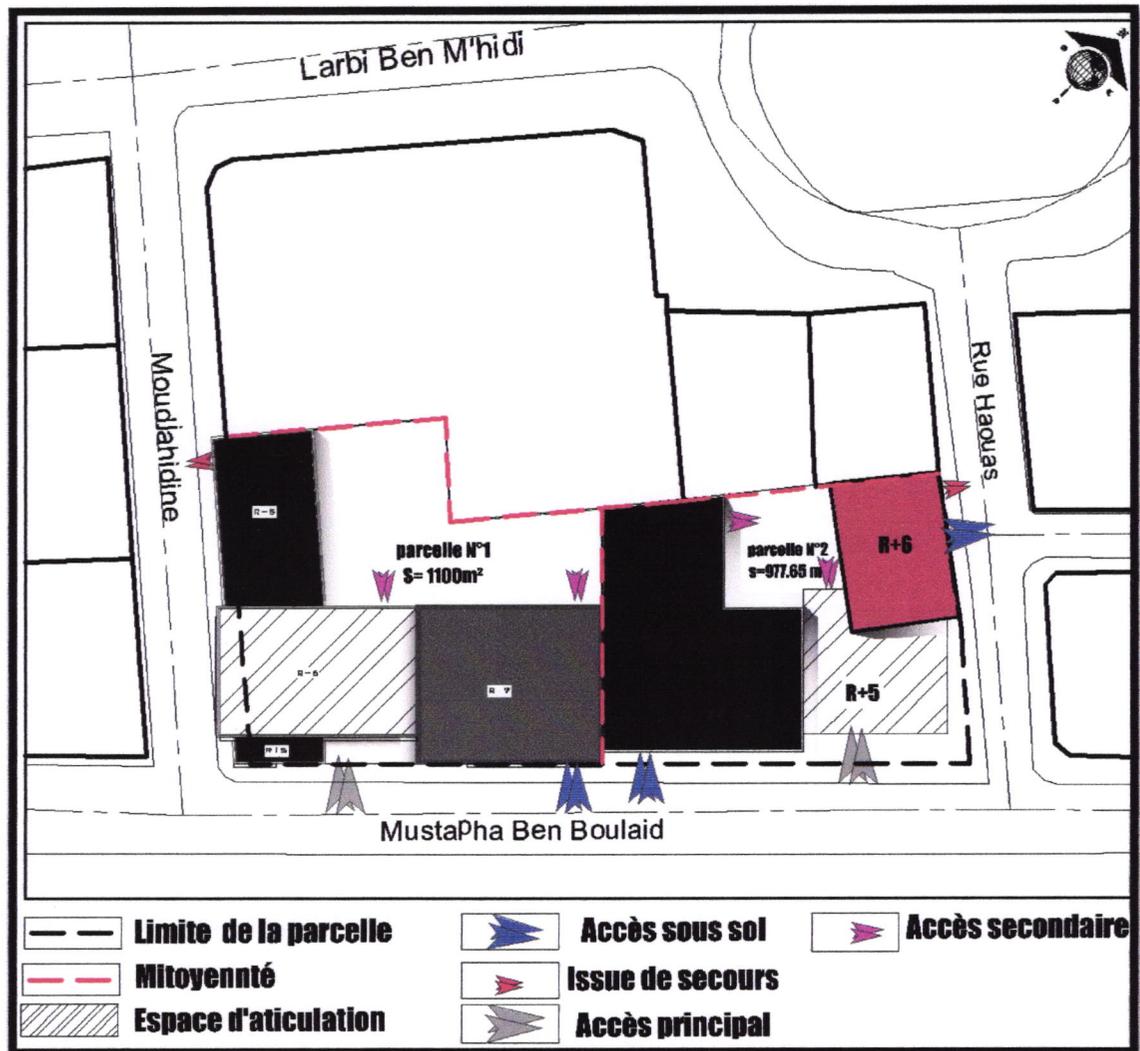


Fig.92 : composition volumétrique, articulation  
Source : Fait par auteur

- Notre projet va apporter une nouvelle initiative pour les projets à venir dans le tissu d’Alger centre qui ne cesse de se dégrader.

## **Conclusion Générale :**

A travers ce mémoire qu'on a fait, nous avons essayé de comprendre les contradictions urbaines et architecturales en les situant à l'intérieur d'une crise globale qui est environnementale au quel fait face nos villes induisant à l'incapacité de produire un espace architectural de qualité. Afin de voir de plus près cette problématique globale, on a choisi de voir comment est produit l'édifice culturel considéré comme équipement public en Algérie.

L'équipement culturel est programmé en termes de surface seulement. Dans notre travail, nous avons démontré que cette manière de faire est insuffisante pour produire un projet architectural bien intégré. Nous avons essayé de démontrer que l'histoire et le territoire du lieu sont les bases sur lesquels devront se baser pour réussir cette démarche programmatique. Pour cela, nous avons estimé que le retour vers la parcelle comme la petite unité du territoire, permet de bien le gérer, de bien programmer, de bien concevoir, ... Sachant que cette parcelle peut évoluer à travers le temps et qui diffère d'un lieu à un autre, chose qu'on a vu à travers notre analyse des exemples.

A une autre échelle typologique plus grande (les grands ensemble), l'ilot ou le macro lot peuvent être une solution.

Nous restons convaincues que ce travail n'aboutit qu'à un certain niveau d'étude et que la réflexion continue, car le projet architectural est toujours en perpétuelle amélioration.

**Annexe 01 :**  
**Références Bibliographiques**

- ❖ Alberto, Zucchelli., *Introduction A L'Urbanisme Opérationnel Et à La composition Urbaine*. Office des publications universitaires(Alger). Vol.3. 1983, 548 p.
- ❖ A. Petroccioli, *After Amnesia: learning from the Islamic Mediterranean Urban Fabric*, ed: Icar, Virginia, 2007.
- ❖ Alberto Perez-Gomez, *L'architecture et la crise de la science moderne*, ed : pierre margada, Canada 1995, 352 pages.
- ❖ Aoufir Khalil, Rahmoune Ahmed Cherif, 2016, « Changement de la typologie architecturale dans la production de la forme urbaine Cas d'Alger », mémoire de master en architecture, institut d'architecture et d'urbanisme, université de Blida.
- ❖ Brahim BenYoucef, *Analyse urbaine*, Alger, office des publications universitaires, 2015, 80p.
- ❖ Bettou Mohamed Amine, 2015, « Architecture du 19eme et 20eme siècle de la ville extramuros d'Alger, cas d'étude : grande poste - place audin », mémoire de master en architecture, institut d'architecture et d'urbanisme, université de Blida.
- ❖ Boutahraoui Noussaïba, Boulahlib Takai-Eddine, 2015, « L'architecture du 19ème et 20ème siècle de la ville extramuros d'Alger (ville coloniale) », mémoire de master en architecture, institut d'architecture et d'urbanisme, université de Blida, université de Blida.
- ❖ BARTHELEMY Jean. De la charte de Venise à celle des villes historiques. In : « Journal scientifique ». Ethique, principes et méthodologies. ICOMOS. 1995.
- ❖ Bernard LATARJET, *l'Aménagement culturel du territoire*, Paris, La Documentation française, 1993.
- ❖ Bey Boumezrag. Y, 2013, « aperçu sur le rôle des fonctions culturelles dans le développement urbain durable », mémoire de fin d'étude, EPAU.
- ❖ Boudon Françoise, Blécon Jean. « Tissu urbain et architecture. L'analyse parcellaire comme base de l'histoire architecturale ». In : Annales. Économies, Sociétés, Civilisations. 30 années, N. 4, 1975. pp. 773-818.
- ❖ Boukheris. M, Bousliba. M, Bizouch. H, « Aménagement d'une cité culturelle de l'histoire et du patrimoine », 2014, Mémoire de Fin d'Etudes, université de Jijel.
- ❖ BOUZFIU. F, MEZERREG. I, 2008, « Centre culturelle à Taher willaya de Jijel », mémoire de fin d'étude en Architecture, Département d'Architecture et d'Urbanisme, université de Jijel.
- ❖ Conférence intitulée : « *Semaine du patrimoine* », Blida, 2017.

- ❖ Charte d'Alborg : [www.iufn.org/wp-content/uploads/2013/08/1-FR-Charte-dAalborg.pdf](http://www.iufn.org/wp-content/uploads/2013/08/1-FR-Charte-dAalborg.pdf).
- ❖ Charte d'Alborg : [https://www.encyclo-ecolo.com/Charte\\_d%27Aalborg](https://www.encyclo-ecolo.com/Charte_d%27Aalborg)
- ❖ Château reynaud p, *Dictionnaire de l'urbanisme*, ed le Moniteur, Paris, 1999.
- ❖ Cours de 1ère année architecture, intitulé : « Lot, parcelle, tissu », Animé par Mr. RABHI, Publié le : Mercredi 15 mai 2013, à Faculté technologie, Département d'architecture, Université Abderrahmane MIRA Bejaia. URL: <http://webtv.univ-bejaia.dz/index.php/2013/05/cours-de-1ere-annee-architecture-intitule-lot-parcelletissu-anime-par-mr-rabhi/>.
- ❖ Culture : Urban Future, PDF Publié en 2016 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, [www.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr](http://www.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr).
- ❖ "Culture", *Encyclopédie® Microsoft® Encarta 98*.
- ❖ Dr. Salah Eddine Krada, Dr. Ammar Korichi, and Dr. Youcef Laraba, « Enjeux de la démarche programmatique : Dans le processus de conception architectural », *International Journal of Innovation and Scientific Research*, vol. 12, no. 1, pp. 276, Novembre 2014.
- ❖ D. PUMAIN, T. PAQUOT, R. KLEINSCHMAGER, *Dictionnaire La ville et l'urbain*, Ed : Economica, 2006, 320 pages.
- ❖ Décret exécutif : N°94-465 du 25 décembre 1994 portant de création de haut conseil de l'environnement et du développement durable.
- ❖ Denise Pumain, Thierry Paquot, Richard Kleinschmager, « articles pour le Dictionnaire La ville et l'urbain », *Anthropos-Economica*, collection Villes. 2006, 320 p.
- ❖ DUHAMEL Jacques, "L'ère de la culture", [Discours de Jacques Duhamel prononcé à la première conférence des ministres européens de la Culture (UNESCO) à Helsinki, le 9 juin 1972, reproduit dans *Jacques Duhamel, ministre des Affaires culturelles 1971-1973. Discours et écrits*, Paris, Comité d'histoire du ministère de la Culture, La Documentation française, 1993].
- ❖ Equipes de chercheurs EPAU / UPM, *Méthode de réhabilitation d'un centre historique-Diagnostic du quartier Ben M'hidi – Alger*, Les Alternatives Urbaines, Imprimerie Ed iwan 2013. 228 pages.
- ❖ Environnement : <http://www.developpements-durable.com/definition.php>.
- ❖ Ecologie : [https://www.notre-planete.info/ecologie/developpement\\_durable/](https://www.notre-planete.info/ecologie/developpement_durable/).

- ❖ Françoise BOUDON, Jean BLECON 1975, « Tissu urbain et architecture : l'analyse parcellaire comme base de l'histoire architecturale », In : Annales. Economies, sociétés, civilisations. 30eme année, N.U.
- ❖ Friedr vieweg & Sohn Verlagsgesellschaft mbh, *Les éléments des projets de construction « Ernest Neufert »*, Dunod, paris, 2002.
- ❖ F Choay, *l'urbanisme utopies et réalités ; une anthologie*, Ed du Seuil, Paris, 1965.
- ❖ F. Choay, *l'allégorie du patrimoine*, Ed le seuil, 1996.
- ❖ Françoise CHOAY, *Le patrimoine en questions*, France, éd : Seuil, Paris, 2009.
- ❖ GIOVANNONI Gustavo. *L'urbanisme face aux villes nouvelles*, Paris, Le seuil, 1998.
- ❖ Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse, Librairie Larousse, Paris, 1984.
- ❖ H. Faidi, conférence intitulée : « *mon passé, mon présent, ton futur* », musée MAMA, Alger ,2017.
- ❖ HOA « humains of architecture », palais de la culture-Alger, 2017.
- ❖ Hasna Benadid, Zine Aicha, 2000, « Vers une dynamique du lieu un centre multifonctionnel à la place Emir Abdel Kader », mémoire de fin d'étude, école polytechnique d'architecture et d'urbanisme Alger.
- ❖ Http : [www. Mémoire online.com](http://www.Mémoire online.com)
- ❖ Http : [www. Vies des villes.net](http://www. Vies des villes.net)
- ❖ Http : [www. lyon-urbain.com](http://www. lyon-urbain.com)
- ❖ <http://www.projetsurbains.com/>
- ❖ [www.chapitre.com](http://www.chapitre.com) > ... > Urbanisme > Projet urbain
- ❖ <http://www.architectmagazine.com/>
- ❖ <http://www.developpementdurable.com>
- ❖ <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Urbanisation.htm>
- ❖ Jacques Lucan, *Composition, non-composition : Architecture et théories, XIXe - XXe siècles*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2009,564p.
- ❖ Jacques Lucan, *Ou va la ville aujourd'hui ? formes urbaines et mixités*, ed : la villette, marne la vallée, 2012.
- ❖ Jacques Lucan, conférence intitulé : « Marier formes urbaines et mixité », Lyon, 2012. [Www. Club-ville-aménagement .org](http://www.Club-ville-aménagement.org).
- ❖ J. Soustelle, *Les quatre Soleils*, PLON, Paris, 1967, 332 p.
- ❖ J. Castex, J. Ch. Depaule, Ph. Pannerai, *Forme urbaine: de l'ilot à la barre*, Ed: Parenthèses, paris, 1977, 196p.

- ❖ Jérôme Monnet, « Pumain Denise, Paquot Thierry, Kleinschmager Richard, 2006, *Dictionnaire La ville et l'urbain*, Paris : Economica-Anthropos (collection Villes, dir. Pumain), 320 p. », *Cybergeog : European Journal of Geography* [En ligne], Revue de livres, mis en ligne le 23 janvier 2007, consulté le 15 octobre 2017. URL : <http://cybergeog.revues.org/1722>
- ❖ Kevin Lynch, *L'image de la Cité*, trad. par Marie-Françoise Vénard et Jean-Louis Vénard de *The Image of the City*, ed : Dunod, Paris, 1999, 221 p.
- ❖ Larbi Manel, Amouri Ibtissem, Arhab Toufik, 2007, « requalification du quartier du port & conception d'un pôle touristique à Bejaia », mémoire de fin d'étude en architecture, département d'architecture et urbanisme, université de Bejaia.
- ❖ LAMOURI. A, NOURI. W, 2006, « Cité de la culture », mémoire de fin d'étude, institut d'architecture et d'urbanisme, université de Constantine.
- ❖ « La programmation architecturale et urbaine », Faculté technologie, Département d'architecture Université Abderrahmane MIRA Bejaia, Date: 06 /12/2012 <http://webtv.univ-bejaia.dz/index.php/2012/12/cours-3eme-annee-architecture-intitule-la-programmation-architecturale-et-urbaine-anime-par-mr-attar/>
- ❖ Leila Ammar, Nadir Djermoune et al. *Forme urbaine et architecture du Maghreb au XIX et XX ème siècle*, Alger, centre de publication universitaire, 2011, 222 p.
- ❖ LATIF. M, HAMDI. M, 2007, « Centre culturel islamique », mémoire de fin d'étude en Architecture, département d'Architecture et Urbanisme, université de Jijel.
- ❖ Loi N°83-03 du 05fevrier 1983 relative à la protection de l'environnement.
- ❖ Loi N° 03-10 du 19 juillet 2003, relative à la protection de l'environnement dans le cadre du Développement durable.
- ❖ La Charte d'Athènes, 1933, [www.leguevaques.com/attachment/491491/](http://www.leguevaques.com/attachment/491491/).
- ❖ « L'instruction générale sur les plans d'urbanisme du 08 avril 1960a défini la surface des espaces verts, la nature des équipements scolaires, commerciaux, sociaux, ... » cité par Y. LACOSTE, « un débat ; les grands ensembles », in. M. RONCAYLO et Th. PAQUOT, (S/D), villes et civilisations urbaines, PARIS, 1992 P,500. Voir aussi URBANISME n°75 ; 76.
- ❖ LITIM.F, ALILICHE.C, « intégration d'un projet dans un tissu urbain constitué du 19<sup>e</sup> siècle », mémoire pour l'élaboration du diplôme de fin d'étude, institut d'Architecture et d'urbanisme, université de Blida.

- ❖ MAMOUNI Mohamed Anis, FERHI Imad Eddine, « Renouveau urbain Intervention sur une parcelle Alger-centre. Centre culturel », mémoire de master en architecture, institut d'architecture et d'urbanisme, université de Blida, université de Blida.
- ❖ M. Larbi Merhoum, conférence intitulé : Alger, Blida, 2017.
- ❖ M. Rosemberg, *Le marketing Urbain en question*, Ed Anthropos, 2001, 188 p.
- ❖ Marest, Étienne. « Culture et développement territorial », *Pour*, vol. 209-210, no. 2, 2011, pp. 223-230.
- ❖ M.-A. ROBERT, *Ethos. Introduction à l'anthropologie sociale*, Coll. « Humanisme d'aujourd'hui », Ed. Vie, 1968.
- ❖ MAHI Ahmed Kerim, 2013, « Centre d'Animation Culturel à Mostaganem », mémoire de fin d'étude en architecture, UNIVERSITE ABOUBAKR BELKAID-TLEMCEN.
- ❖ Margaret P. Redfield, Robert Redfield, *The Social Uses of Social Science: The Papers of Robert Redfield*, vol. 2, Univ of Chicago, 300 p.
- ❖ Mazri Benarioua .M, 2007, « *La culture en tant que fait urbain, Lecture Sur Des Indicateurs De Développement Culturel dans Un Centre Historique* » mémoire pour l'élaboration du diplôme de magister, institue d'Architecture et d'urbanisme, université de Constantine.
- ❖ Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques. *Guide de sensibilisation à la Programmation*. Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques, Juin 2008. Disponible sur le Web :  
[http://www.miqcp.gouv.fr/images/Guides/documentPDF/GUIDE\\_PROG.pdf](http://www.miqcp.gouv.fr/images/Guides/documentPDF/GUIDE_PROG.pdf).
- ❖ Mohamed EL KARKRY, Etude sociolinguistique de l'affichage publicitaire dans la ville de Tanger, [http://www.memoireonline.com/02/13/6878/m\\_Etude-sociolinguistique-de-laffichage-publicitaire-dans-la-ville-de-tanger13.html](http://www.memoireonline.com/02/13/6878/m_Etude-sociolinguistique-de-laffichage-publicitaire-dans-la-ville-de-tanger13.html).
- ❖ N. Djarmoune, problématique du master 2 Arviter groupe02 intitulée : L'édifice culturel dans sa territorialité, Blida ,2017.
- ❖ Nancy BOUCHE. « Vieux quartiers, vie nouvelles. Les quartiers anciens comme patrimoine social : quelles implications et quelles priorités d'acteurs ? La renaissance des villes anciennes ». ICOMOS Journal Scientifique. 1997.
- ❖ OGGADI Imane, « Réhabilitation du tissu de la Rue Larbi ben M'hidi à Alger (Cas de l'immeuble n°5 DE LA RUE HAMIDI) », Octobre 2016, Mémoire Pour l'obtention du diplôme de MASTER EN ARCHITECTURE, EPAU.
- ❖ OUKACI, Abdenour, « vers une lecture typologique du tissu résidentiel colonial de la ville d'Alger », mémoire magister, Université de Blida, 2009.

- ❖ P PANERAI, J. Castex et Jean Charles DEPAULE, *Forme urbaine, de l'ilot à la barre*, Dunod, Paris, 1977.
- ❖ Panerai. P, Mangin. D, « *Projet urbain* », éd Parenthèses-collection Eupalines, Marseille, 2006.
- ❖ Ph. BOUDON, Ph. DESHAYES, F. POUSIN, F. SCHATZ ; « enseigner la conception architecturale-cours d'architecturologie », Edit. De la Villette, décembre 2001, 322 p.
- ❖ Philippe Boudon, Philippe deshayes, et al, « *la conception architecturale* », Edition de la villette, paris, 1997, 321p.
- ❖ Peter Zumthor, *Penser architecture*, ed: Birkhauser, Berlin, 2006, 90p.
- ❖ Picard Aleth. Architecture et urbanisme en Algérie. D'une rive à l'autre (1830-1962). In : *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n°73-74, 1994. Figures de l'orientalisme en architecture, sous la direction de C. Bruant, S. Leprun et M. Volait. pp. 121-136.
- ❖ Saïd Mazouz, *Eléments de conception architecturale*, office des publications universitaire, Alger, 2006.
- ❖ S. GARCIA, M. MONTOUSSE & G. RENOUCARD, 100 fiches pour comprendre la sociologie, Ed. Bréal., 1997, 240 p.
- ❖ Stéphanie Kuhn, « L'intégration de la conservation préventive dans les phases de la programmation architecturale », *In Situ* [En ligne], 19 | 2012, mis en ligne le 03 janvier 2013, consulté le 30 Aout 2017. URL : <http://insitu.revues.org/9980>.
- ❖ Théorie du relativisme de Franz Boas, citée par [regards\\_culture\\_theories.pdf](http://www.iteco.be/boite_outils/concepts_base/regards_culture_theories.pdf) target="blank">[http://www.iteco.be/boite\\_outils/concepts\\_base/regards\\_culture\\_theories.pdf](http://www.iteco.be/boite_outils/concepts_base/regards_culture_theories.pdf).
- ❖ YAHYAOUI. Y, 2006, « observatoire du patrimoine, histoire d'une mémoire retrouvée », mémoire de fin d'étude, EPAU.
- ❖ Yasmine Bey Boumerez, 2013, « Aperçu sur le rôle des fonctions culturelle dans le développement urbain durable, cas du quartier Larbi Ben M'Hidi à Alger », mémoire de fin d'étude, école polytechnique d'architecture et d'urbanisme Alger.
- ❖ Z. ÇELIK, « Bidonville, CIAM et grands ensembles », in, J.L. COHEN, N. OULEBSIR, Y. KANOUN, ALGER, Paysage urbains et architectures 1800-2000, édit. De L'imprimeur, Paris 2003, PP.186-227.

- ❖ P PANERAI, J. Castex et Jean Charles DEPAULE, *Forme urbaine, de l'îlot à la barre*, Dunod, Paris, 1977.
- ❖ Panerai. P, Mangin. D, « *Projet urbain* », éd Parenthèses-collection Eupalines, Marseille, 2006.
- ❖ Ph. BOUDON, Ph. DESHAYES, F. POUSIN, F. SCHATZ ; « enseigner la conception architecturale-cours d'architecturologie », Edit. De la Villette, décembre 2001, 322 p.
- ❖ Philippe Boudon, Philippe deshayes, et al, « *la conception architecturale* », Edition de la villette, paris, 1997, 321p.
- ❖ Peter Zumthor, *Penser architecture*, ed: Birkhauser, Berlin, 2006, 90p.
- ❖ Picard Aleth. Architecture et urbanisme en Algérie. D'une rive à l'autre (1830-1962). In : *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n°73-74, 1994. Figures de l'orientalisme en architecture, sous la direction de C. Bruant, S. Leprun et M. Volait. pp. 121-136.
- ❖ Saïd Mazouz, *Éléments de conception architecturale*, office des publications universitaire, Alger, 2006.
- ❖ S. GARCIA, M. MONTOUSSE & G. RENOUARD, 100 fiches pour comprendre la sociologie, Ed. Bréal., 1997, 240 p.
- ❖ Stéphanie Kuhn, « L'intégration de la conservation préventive dans les phases de la programmation architecturale », *In Situ* [En ligne], 19 | 2012, mis en ligne le 03 janvier 2013, consulté le 30 Aout 2017. URL : <http://insitu.revues.org/9980>.
- ❖ Théorie du relativisme de Franz Boas, citée par [regards culture theories.pdf](http://www.iteco.be/boite_ouils/concepts_base/regards_culture_theories.pdf) target="blank">[http://www.iteco.be/boite\\_ouils/concepts\\_base/regards\\_culture\\_theories.pdf](http://www.iteco.be/boite_ouils/concepts_base/regards_culture_theories.pdf).
- ❖ YAHYAOUI. Y, 2006, « observatoire du patrimoine, histoire d'une mémoire retrouvée », mémoire de fin d'étude, EPAU.
- ❖ Yasmine Bey Boumerez, 2013, « Aperçu sur le rôle des fonctions culturelle dans le développement urbain durable, cas du quartier Larbi Ben M'Hidi à Alger », mémoire de fin d'étude, école polytechnique d'architecture et d'urbanisme Alger.
- ❖ Z. ÇELIK, « Bidonville, CIAM et grands ensembles », in, J.L. COHEN, N. OULEBSIR, Y. KANOUN, ALGER, Paysage urbains et architectures 1800-2000, édit. De L'imprimeur, Paris 2003, PP.186-227.

**Annexe 02 :**  
**Problématique de l'atelier**

# L'édifice culturel dans sa territorialité

---

Le processus de production d'un bâtiment appelé « équipement public » obéit en amont, à deux critères : 1- l'élaboration d'une fiche technique qui définit les aspects techniques, notamment le programme, les surfaces, nécessaires et les contours financiers du projet. 2- celui du choix de terrain pour son implantation dans l'espace urbain.

Les structures concernées par ce travail sont les services techniques des maîtres d'ouvrages impliqués. Dans la réalité, ces structures délèguent souvent leur pouvoir aux directions de wilaya et leurs subdivisions locales, en qualité de maître d'ouvrage délégués, la direction de l'urbanisme (Duch) pour ce qui est du choix de terrain, la direction du logement des équipements publics (Dlep) pour les fiches techniques. Quand l'objet concerne des projets d'envergure locale, ce sont bien évidemment les subdivisions au niveau de chaque daïra qui s'en chargent, au profit de l'APC.

## Fiche technique et programmation

La fiche technique correspond à une définition sommaire du projet en vue de son inscription dans le programme financier de la mairie, plan communal de développement (PCD) ou dans le plan sectoriel de la wilaya (PSD).

Cette pratique prend ses origines dans la politique de programmation des équipements, en vigueur depuis la fin des années 70 en Algérie. Elle repose sur la « grille d'équipement » élaborée par la C.A.D.A.T, la D.N.C/ A.N.P et le B.E.R.E.Q en 1979, répartissant les équipements selon des « unités de voisinage » ne dépassant pas les 3500 habitants. C'est-à-dire environ 1000 logements<sup>1</sup>.

Une grille théorique des équipements s'élabore sur la base des normes et des différents facteurs. Elle traduit en ratio de surface, la part d'équipement qui revient à chaque habitant selon l'unité de structuration urbaine considérée. La ville est prise ici comme le « résultat d'une organisation globale d'unités de différentes tailles différenciées selon le volume d'habitants et les fonctions dominantes (zones résiduelles, zone de service secondaire, zone de service centrale, zone d'activités, ... )<sup>2</sup>. Les grilles théoriques des équipements donnent pour chaque équipement la surface exprimée en m<sup>2</sup> par habitant.<sup>3</sup>

Cette démarche est inspirée de la même pratique en vigueur en Europe, notamment en France dans les années 1960<sup>4</sup>. Elle a comme origine théorique et méthodologique l'approche qui met la fonction au centre de la réflexion. Approche qui a prévalu dans les thèses du « mouvement moderne » et de la charte d'Athènes qui ont spécialement marqué l'Algérie depuis le passage de Le Corbusier et les architectes des CIAM<sup>5</sup>. Cette méthode est soutenue sur le plan didactique et pédagogique dans l'enseignement de l'architecture en Algérie par le programme encore en vigueur, de la 3<sup>e</sup> année, centré sur la « programmation et méthodologie de conception ». Elle est appuyée sur le plan bibliographique par l'ouvrage d'Ernets NEUFERT<sup>6</sup>.

---

<sup>1</sup> Voir A. ZUCHELLI, *L'urbanisme opérationnel et la composition urbaine*, OPU 1983, PP. 212.213.214.215.

<sup>2</sup> Ministère de l'urbanisme et de la construction, *Grille théorique des équipements*, CNERU, Janvier 1989, P.4.

<sup>3</sup> Ibid. P.6.

<sup>4</sup> L'instruction générale sur les plans d'urbanisme du 08 avril 1960 a défini la surface des espaces verts, la nature des équipements scolaires, commerciaux, sociaux, ... » cité par Y. LACOSTE, « un débat ; les grands ensembles », in, M. RONCAYLI et TH. PAQUOT, (S/D) *villes et civilisations urbaine*, Paris, 1992, P500, Voir aussi *URBANISME* N°75 :76

<sup>5</sup> Voir Z. ÇELIK, « Bidonville. CIAM et grands ensembles », in, J. L. COHEN, N. OULEBSIR, Y. KANOUN, Alger, *Paysage urbain et architecture. 1800-2000*, édit, De L'imprimeur, Paris 2003, PP 186-227.

<sup>6</sup> E. NEUFERT, « les éléments des projets de construction », Edit, Dunod.

# L'édifice culturel dans sa territorialité

---

## Sur la commission du choix de terrain

La place d'un équipement public dans la structure de la ville est d'une importance capitale. La position, par exemple de la « grande poste » à Alger, le plus emblématique des équipements publics de la capitale, n'est pas fortuite. Il contribue de façonner la forme urbaine. Mais cet exemple obéissait à une autre démarche. Il appartient au paradigme urbain du 19<sup>e</sup> siècle où le bâtiment n'est pas produit comme équipement public en réponse à une fonction mais comme édifice spécialisé en réponse à une exigence urbaine et territoriale. Ce n'est qu'au 20<sup>e</sup> siècle, les années 60 en France, que ce genre de bâtiment prend une connotation fonctionnelle et il se transforme en équipement public où il est programmé pour répondre à un besoin fonctionnel. La position de l'édifice perd à ce moment-là l'impératif urbain. D'autres critères et d'autres paradigmes se mettent en place. Ce sont ceux de « l'unité de voisinage », de la densité ... (A. Zucchelli).

En théorie le choix de terrain selon ce nouveau paradigme urbain est contenu dans le plan d'urbanisme, appelé PUD en Algérie. Dans la réalité des années 70 et 80, l'absence d'outil d'urbanisme opérationnel a laissé la place à une pratique de choix de terrain ponctuelle au rythme des besoins.

Ce choix se fait donc par une commission appelée « commission de choix de terrain »<sup>7</sup>, composée des représentants des différents services techniques<sup>8</sup>. Le critère de choix est la disponibilité du terrain d'assiette. La surface choisie dépasse d'ailleurs le plus souvent la surface nécessaire du projet. Cette démarche est introduite pour palier à l'absence d'outils qui assurent le contrôle qualitatif et morphologique des interventions. Le P.U.D. s'occupait plus des quantités et des surfaces à urbaniser que de l'occupation exacte et concrète du sol. Cette procédure est facilitée par ailleurs par le caractère domanial du sol urbain algérien hérité, comme nous le savons, de la colonisation puis de l'indépendance du pays. De ce fait la réalité physique du sol est négligée. Il est pris comme un simple support passif d'un bâti qui perd ses repères et tout sens d'orientation dans son implantation.

Cette démarche encore en vigueur, même si elle perd de sa rigueur, dans la production du cadre bâti en Algérie, produit un bâtiment abstrait et isolé dans son environnement territorial et urbain. Il a comme seul souci régler la question de la fonction qu'il abrite sans prendre en charge la fonction qu'il remplit dans son environnement. Quant à sa forme, elle échappe à la programmation. Elle est renvoyée aux prouesses supposées et à la créativité du maître de l'œuvre.

### Pour une approche morphologique et territoriale

La démarche morphologique consiste à penser l'édifice dans sa forme, une forme qui a son histoire propre, non pas un chapitre dans l'histoire générale, mais « *un univers qui s'ajoute à un univers, qui a ses lois, ses matières,*

---

<sup>7</sup> La commission technique des choix de terrains est une procédure héritée de la colonisation, selon R. Sidi Boumediene. « Elle consiste à vérifier si le terrain destiné à un ouvrage remplit les conditions techniques (eau, gaz, voirie, servitudes) pour son utilisation. En théorie, « le demandeur » n'a pas voix au chapitre ; en réalité, selon son poids dans l'appareil, il peut de fait, saisir et faire entériner son choix de localisation ou avoir à se soumettre aux décisions de la commission. Indirectement, celle-ci à gérer des rapports de force entre le secteur demandeur –i.e., le ministre en charge- et les secteurs « techniques »-i.e., leurs ministres de tutelle-membres de la commission ». R. Sidi Boumediene, *les instruments de l'aménagement urbain en Algérie : Formes nouvelles, contenus anciens*, in « l'urbain dans le monde arabe. Politiques, instruments et acteurs », Paris 1999, PP. 199-132. Voir aussi, à ce sujet, les remarques faites F. YOUNSI dans son travail sur la ville de Cherraga, *les tendances actuelles de la croissance urbaine : le cas de Cherraga*, in, « les tissus urbains ; colloque international, Oran 1-3 décembre 1987 ». P. 95-107.

<sup>8</sup> Cette commission est composée de la direction de l'urbanisme et de la construction ; la direction des travaux publics, des domaines, de l'agriculture sous la présidence d'un représentant de l'APC concerné

## L'édifice culturel dans sa territorialité

*son développement, une physique, une chimie, une biologie* », <sup>9</sup>comme le souligne H. Focillon. Cette histoire est inscrite dans un territoire et une géographie. « *Une expression géographique* » nous dit Braudel, « *c'est le dessin d'un ensemble historique qu'ont travaillé, parcouru facilement les mêmes grands évènements, lesquels furent en quelque sorte prisonniers de cet espace, butant sans le franchir toujours sur l'obstacle de ses limites* »<sup>10</sup>

C'est dans cette forme située dans le temps et dans l'espace qu'il faut chercher les critères et les valeurs programmables et aidant à la conception pour les besoins nouveaux. Si cette forme a une histoire, elle ne saurait être pour contingence. Elle ne saurait être non plus produit arbitraire de l'architecte. A quelle logique, ou à quel processus obéit-elle dans sa formation ?

Tels sont les questions théoriques et méthodologiques qu'on abordera à travers **l'édifice culturel** comme objet d'étude

### L'édifice culturel comme objet d'étude

Le choix d'une réflexion sur une programmation d'un équipement culturel revêt une importance capitale du fait que la culture constitue la synthèse de toute l'histoire et la géographie d'un pays ou d'une société. Sa programmation ne peut donc être réduite à des surfaces ou à une activité abritée par un bâtiment.

D'un autre côté, la culture dans la société n'est pas un registre stable où on peut puiser des éléments ou des comportements décontextualisés. Elle exprime une attitude (ou une réponse) collective ou individuelle face à une situation de crise ou aux enjeux du moment et du lieu. Aujourd'hui, dans le cas de la production urbaine et architecturale, la problématique environnementale et la question patrimoniale constituent les deux enjeux auxquels toute programmation et toute production d'espace urbain doit faire face.

Partant de ces considérants théoriques et méthodologiques, notre travail sur la programmation et la conception d'un équipement culturel obéit au corpus d'hypothèses suivantes :

- Au-delà des fonctions et des activités auxquelles l'édifice programmé est destiné et qu'il est sensé abriter, sa fonction principale reste celle qu'il est sensé remplir dans sa structure territoriale.
- Le territoire qu'il peut occuper va de la parcelle jusqu'au large territoire urbain. C'est question d'échelle.
- Le choix de situation obéit essentiellement aux besoins de la ville et du territoire qu'il occupera. Car autant la ville que son territoire sont des organismes vivants. Cette histoire est un patrimoine qu'il faut intégrer dans cette programmation.
- Le rapport au patrimoine est intrinsèque à la culture. Le devenir de celle-ci ne peut faire l'économie d'une réappropriation de ce patrimoine, de sa prise en charge dans la production architecturale.
- Ce sont tous ces éléments qui constituent un moment d'analyse d'une situation avant toute programmation.

**Nadir DJERMOUNE**

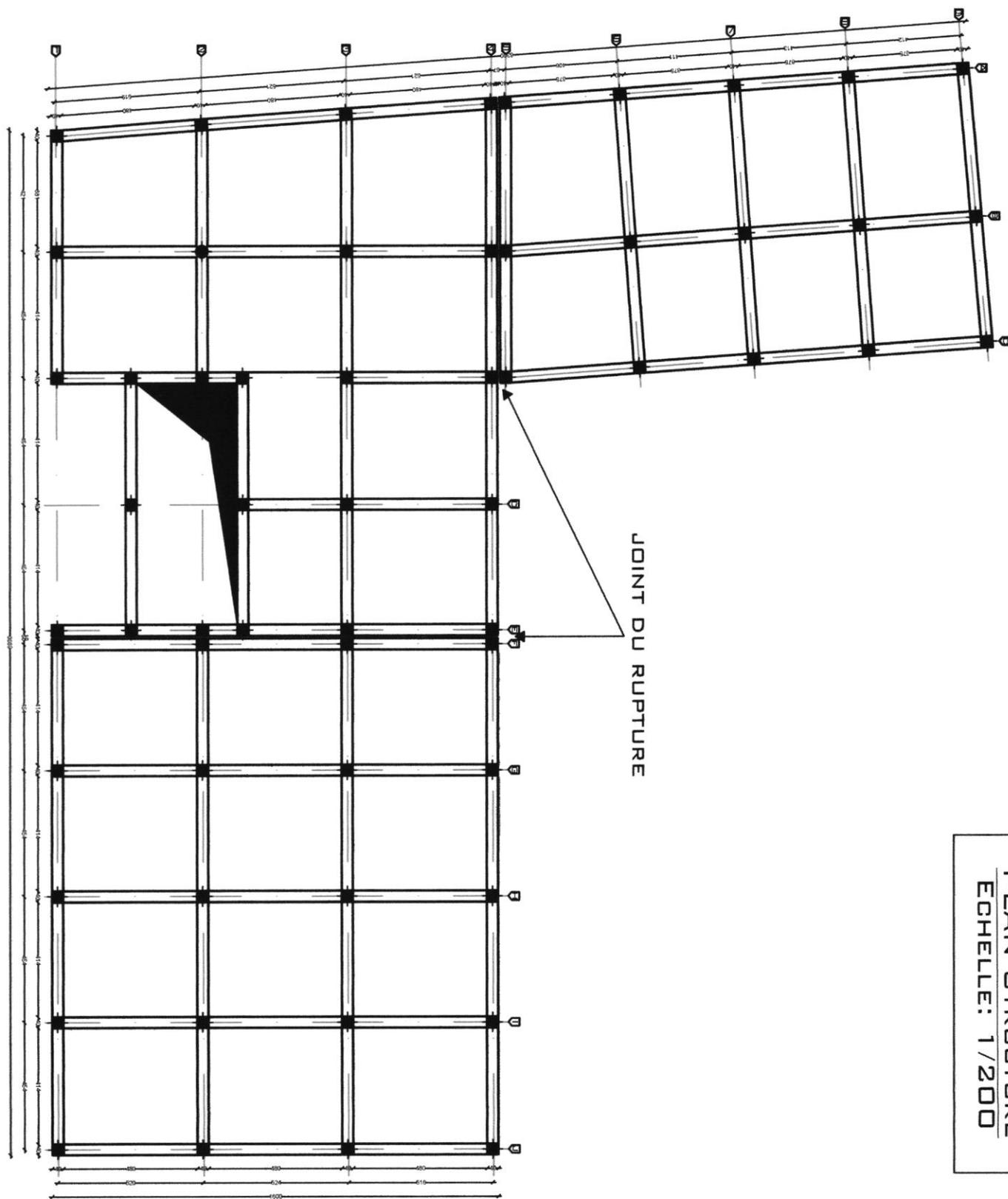
---

<sup>9</sup>H. FOUCILLON, *Vie des Formes*, édit, PUF, P.2.

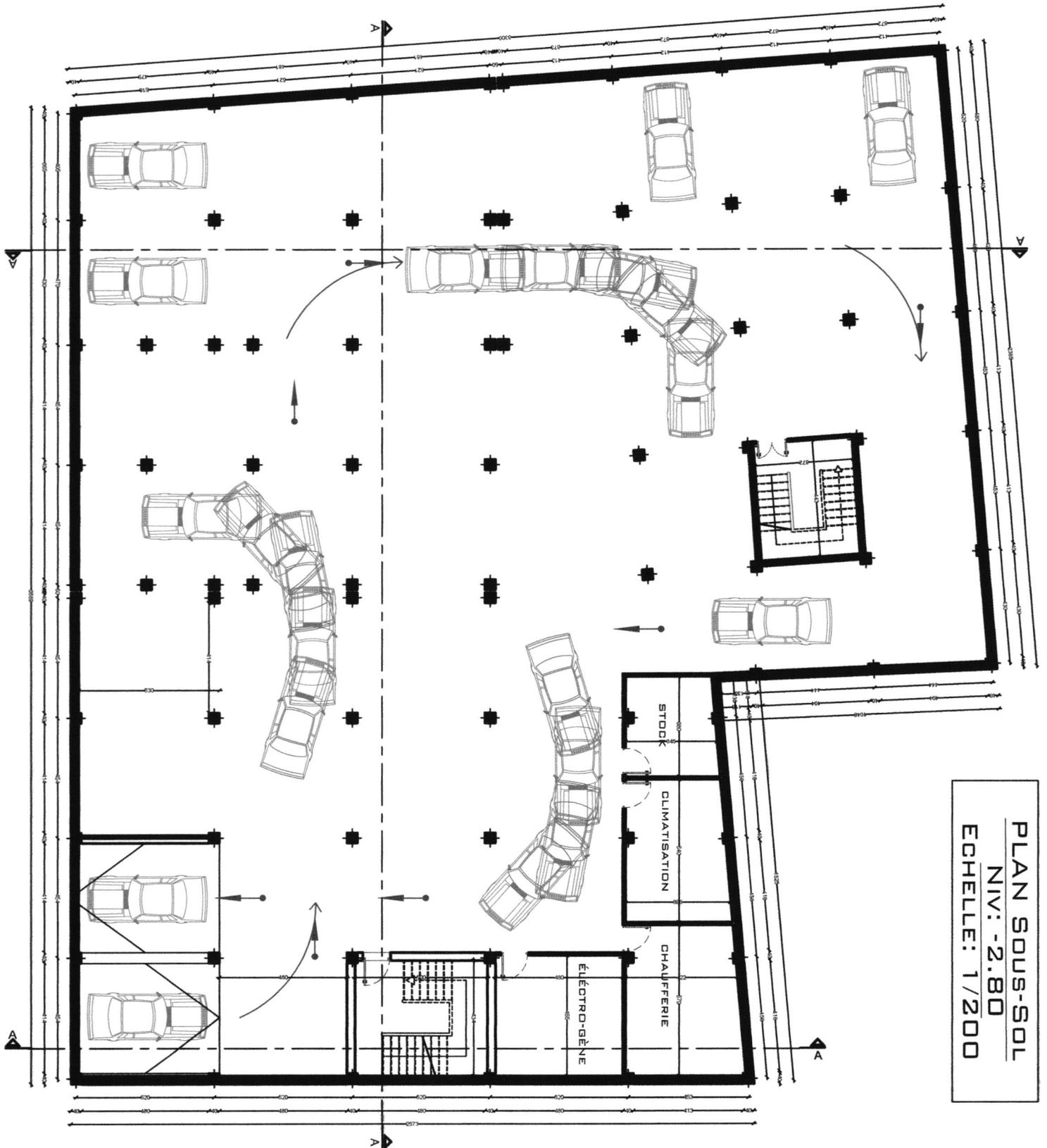
<sup>10</sup> F. BRAUDEL, *La méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, édit, Armand Collin, Paris 1996, P.195.

**Annexe 03 :**  
**Dossier graphique**

# PARCELLE N° 01: CONCEPTION D'UNE BIBLIOTHÈQUE.

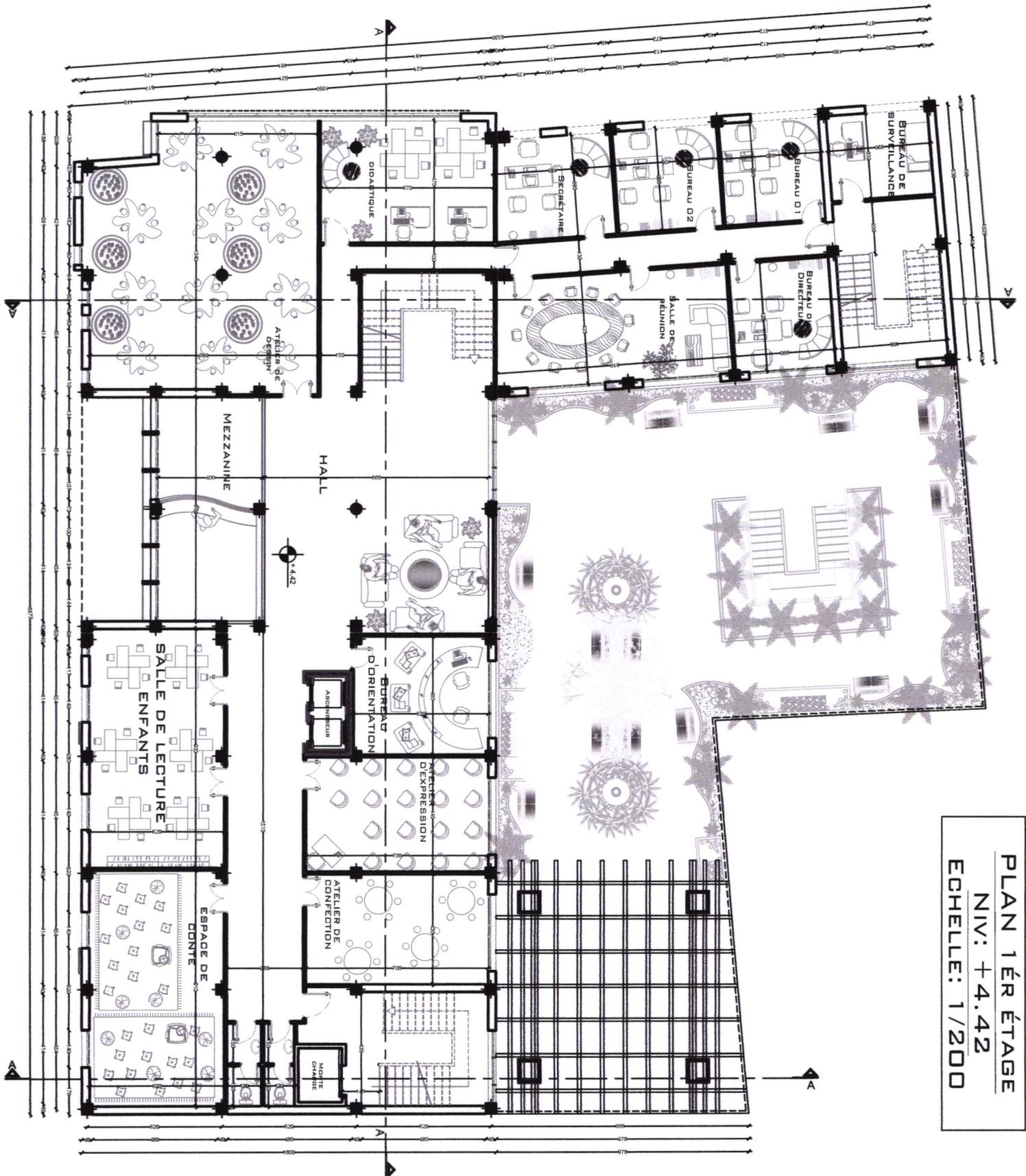


# PARCELLE N° 01 : CONCEPTION D'UNE BIBLIOTHÈQUE.



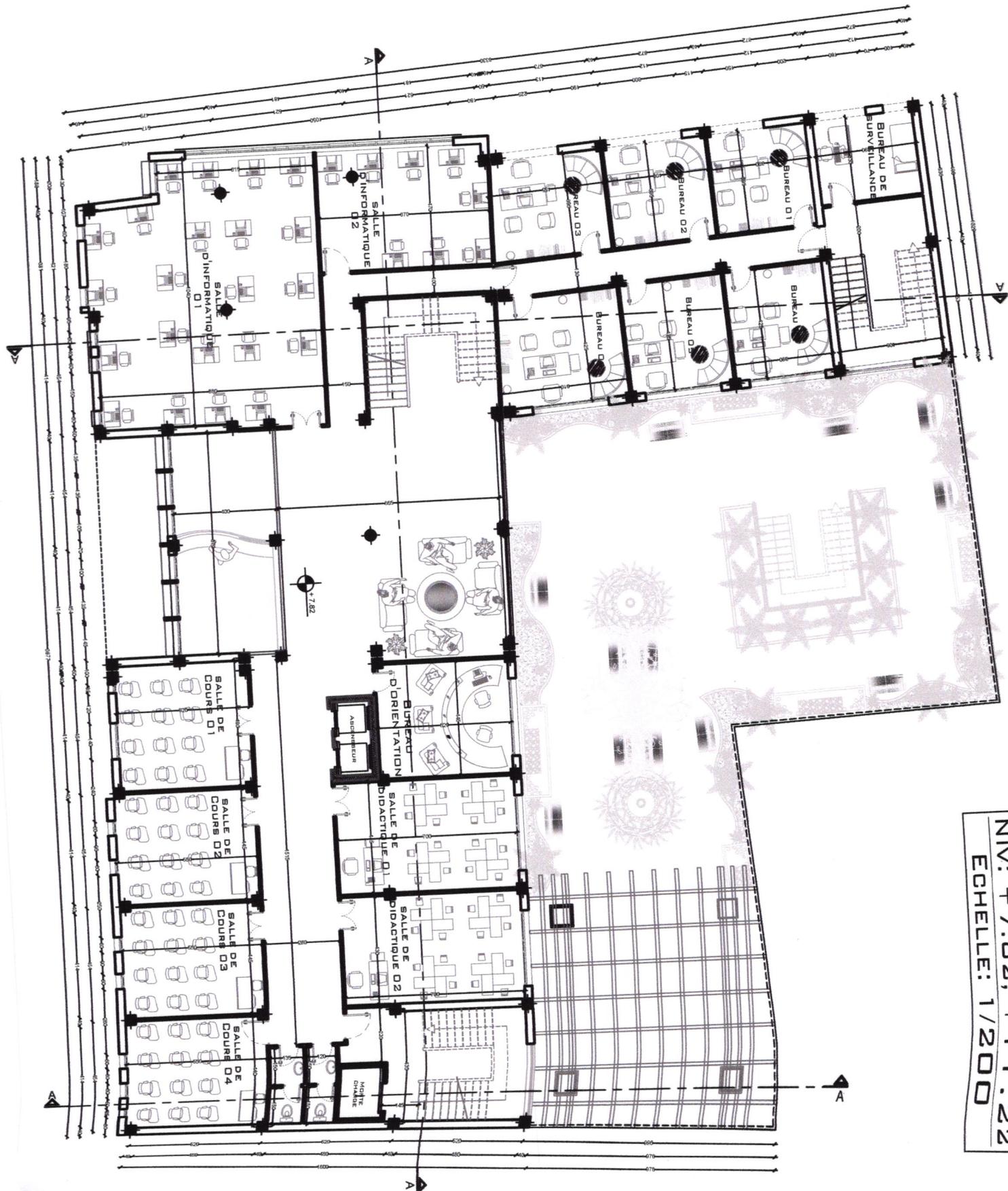


# PARCELLE N° 01 : CONCEPTION D'UNE BIBLIOTHÈQUE.



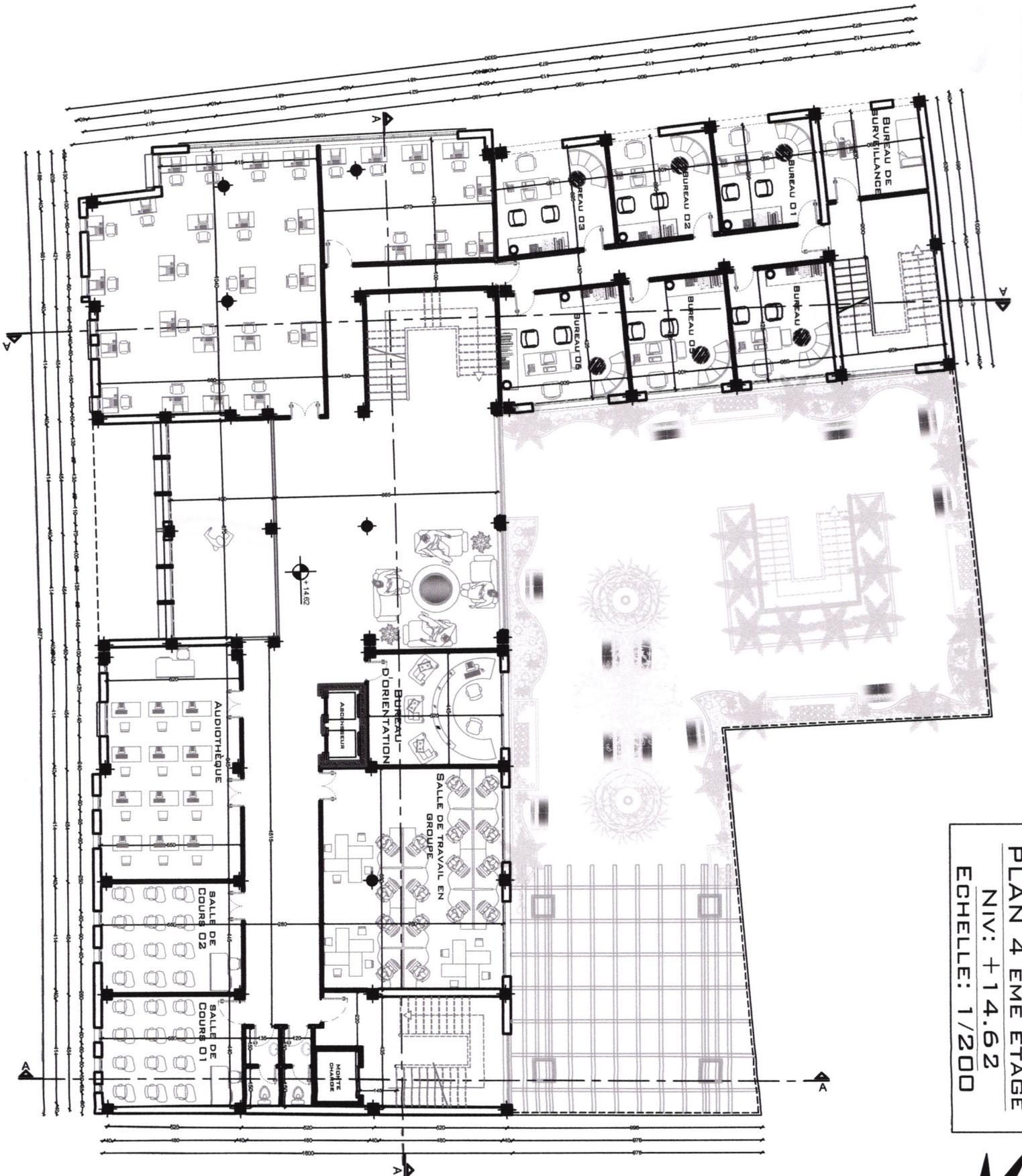
PLAN 1<sup>ER</sup> ÉTAGE  
NIV: +4.42  
ECHELLE: 1/200

# PARCELLE N° 01: CONCEPTION D'UNE BIBLIOTHÈQUE.



NIV: +7.82, +11.22  
ECHELLE: 1/200

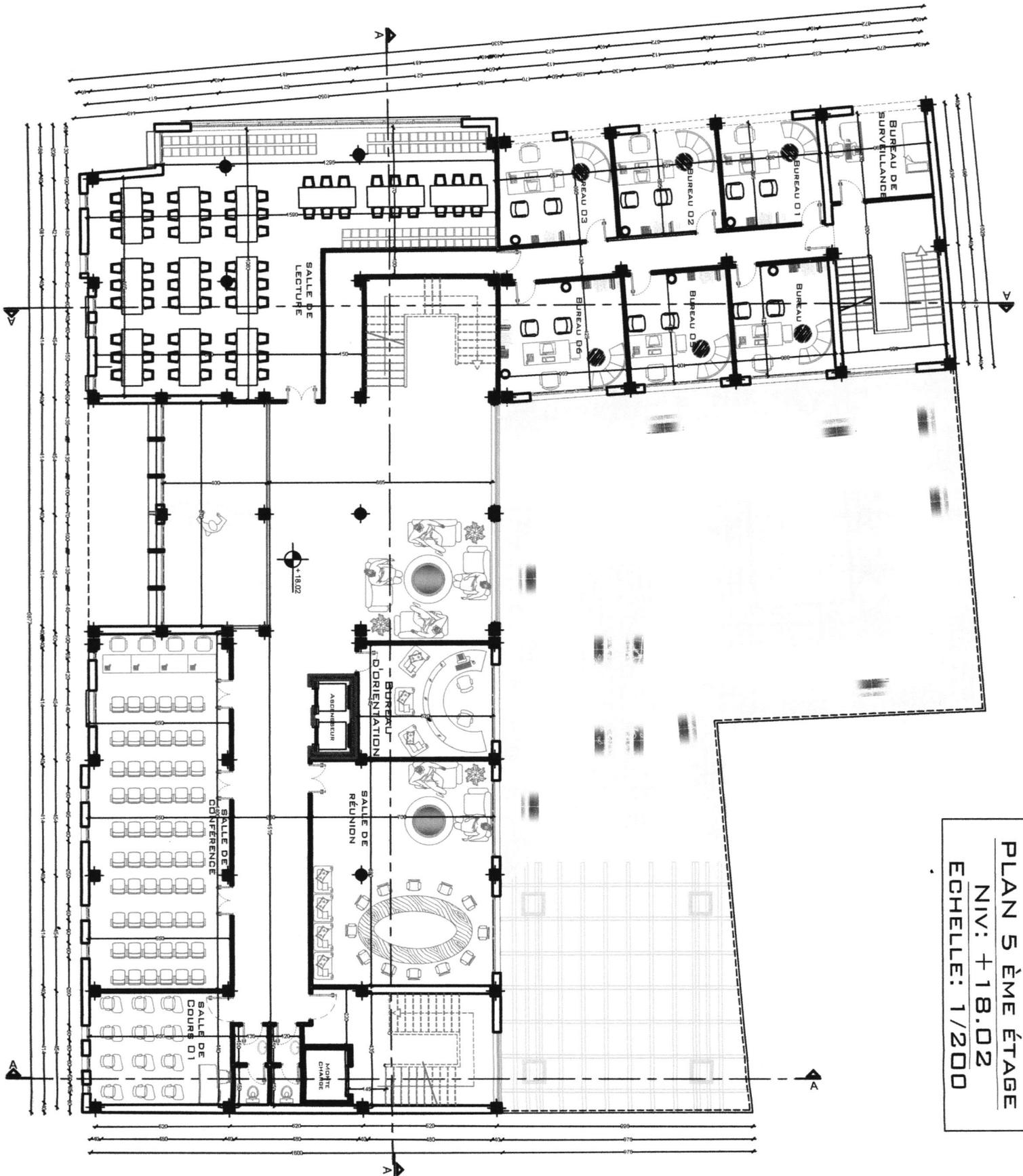
# PARCELLE N° 01: CONCEPTION D'UNE BIBLIOTHÈQUE.



PLAN 4 ÈME ÉTAGE  
NIV: +14.62  
ECHELLE: 1/200

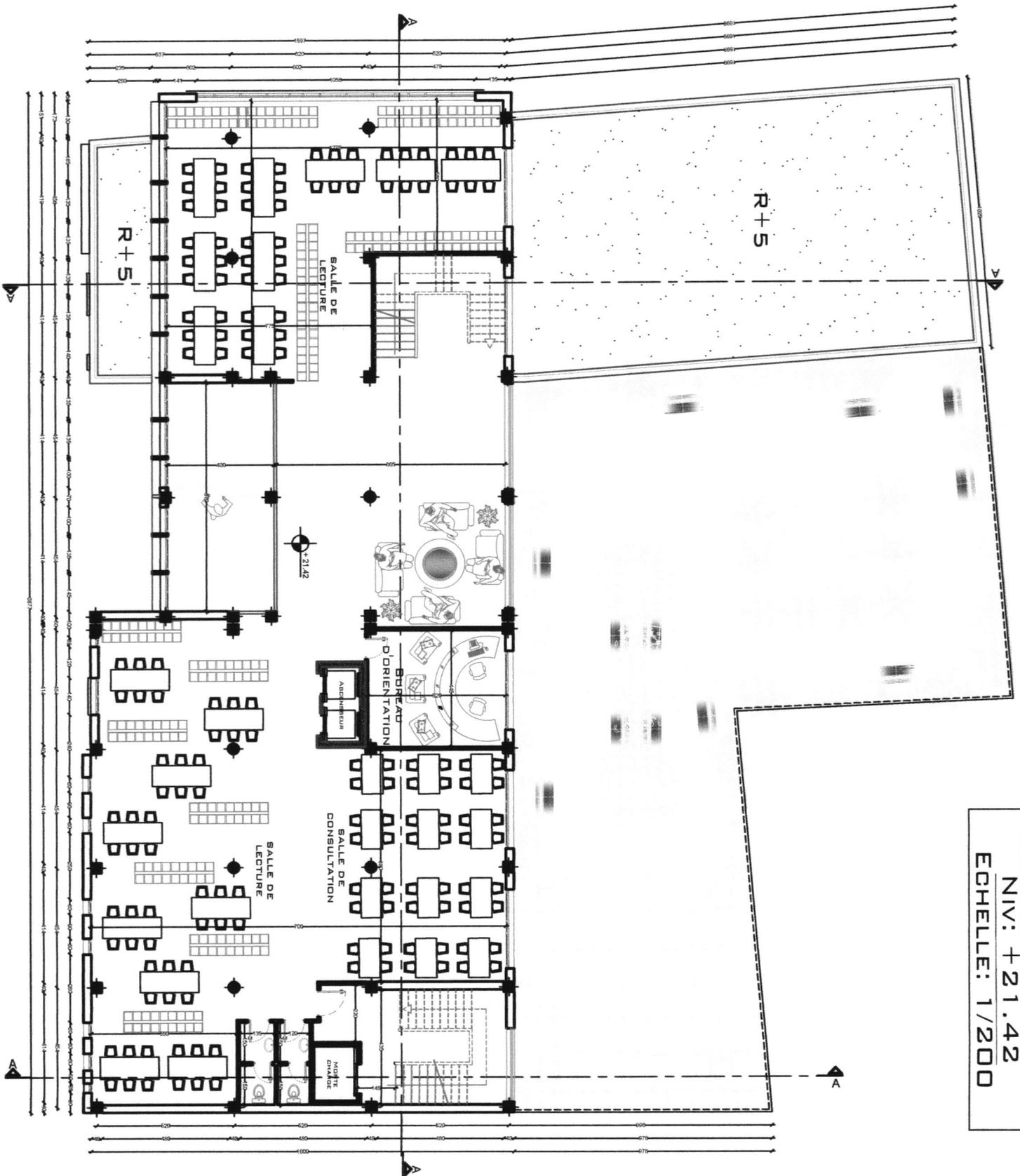


# PARCELLE N° 01: CONCEPTION D'UNE BIBLIOTHÈQUE.



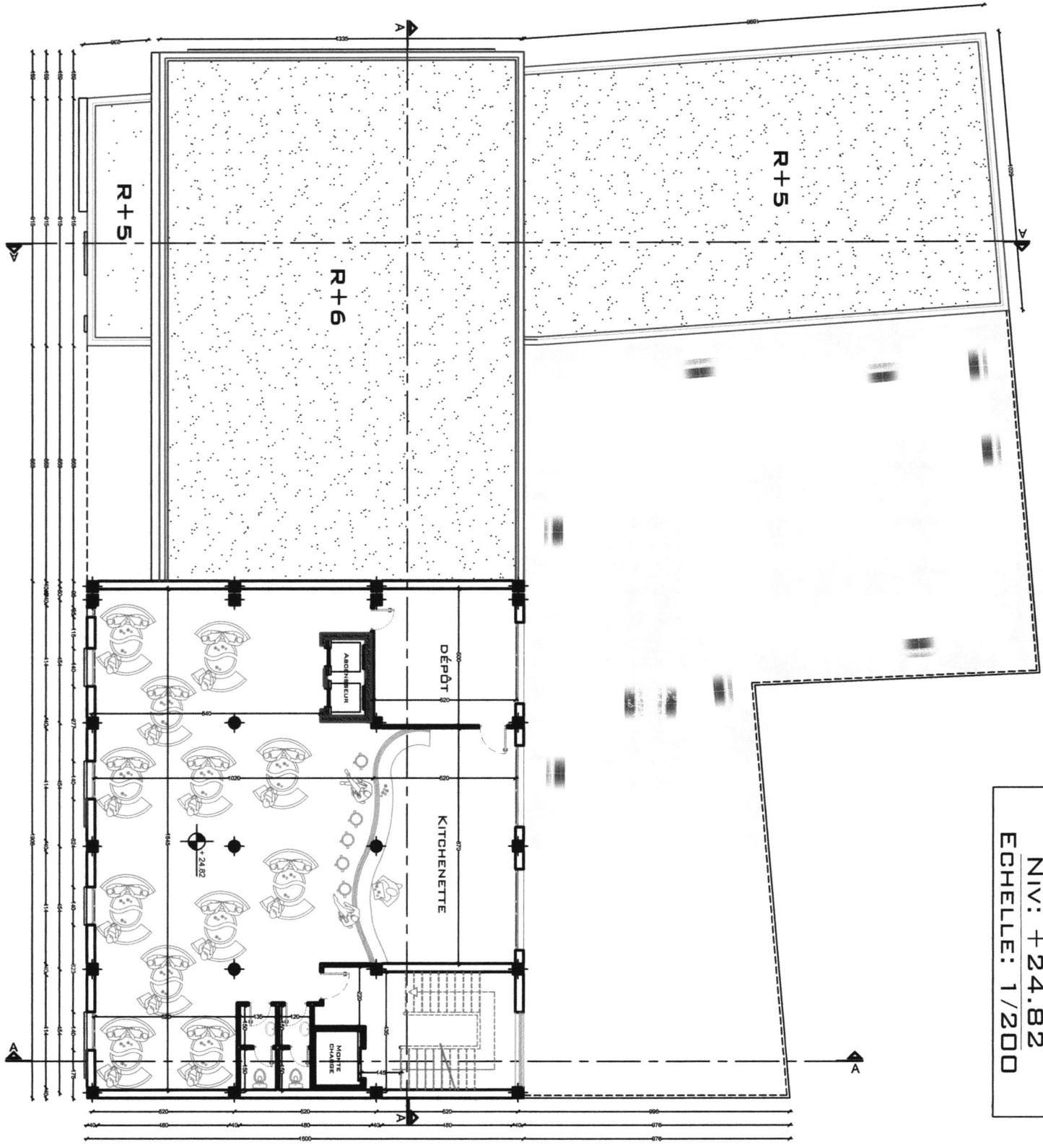
PLAN 5 ÈME ÉTAGE  
NIV: +18.02  
ECHELLE: 1/200

# PARCELLE N° 01 : CONCEPTION D'UNE BIBLIOTHÈQUE.



PLAN 6 ÈME ÉTAGE  
NIV: +21.42  
ECHELLE: 1/200

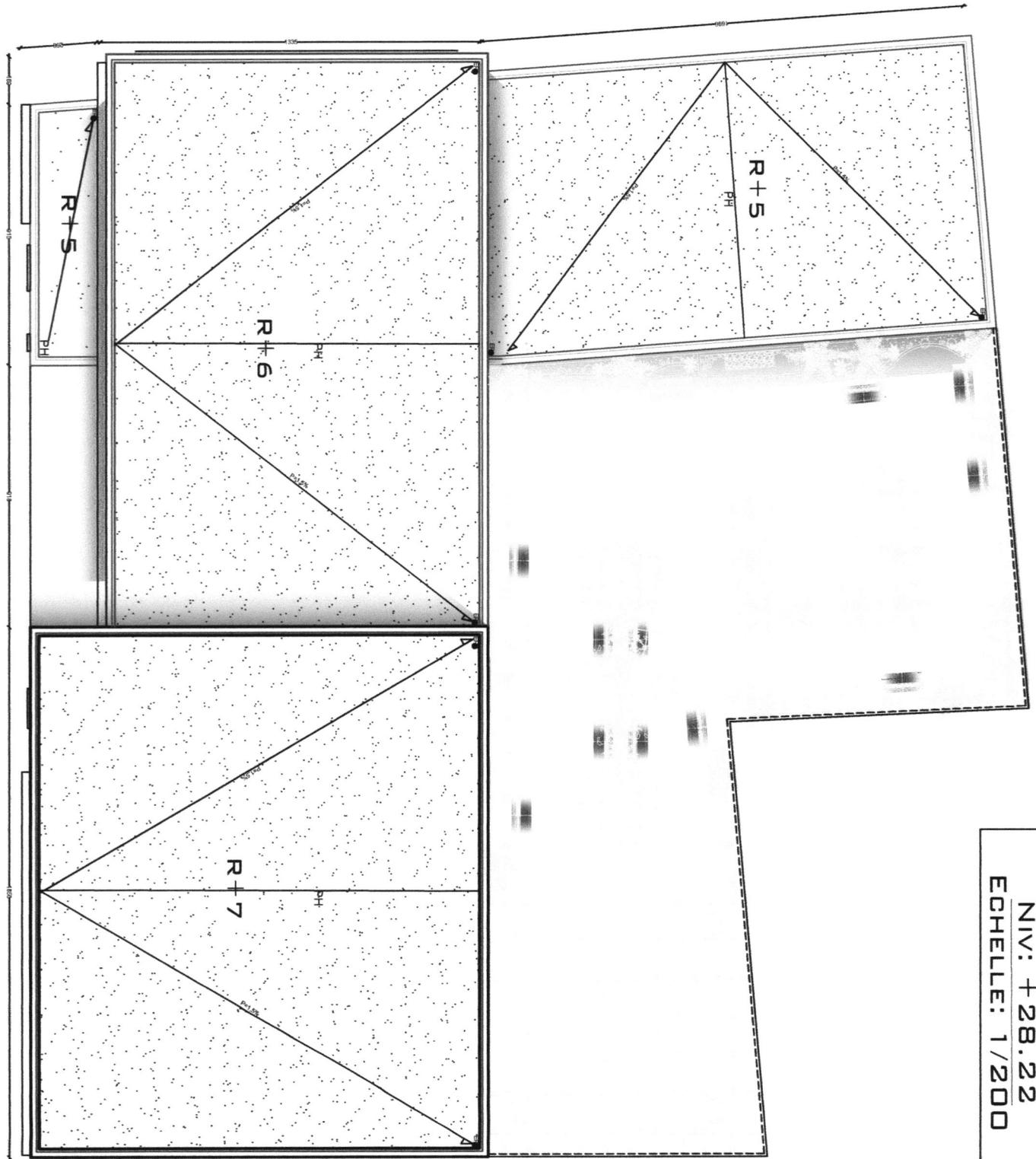
# PARCELLE N° 01: CONCEPTION D'UNE BIBLIOTHÈQUE.



PLAN 7ÈME ÉTAGE  
NIV: +24.82  
ECHELLE: 1/200

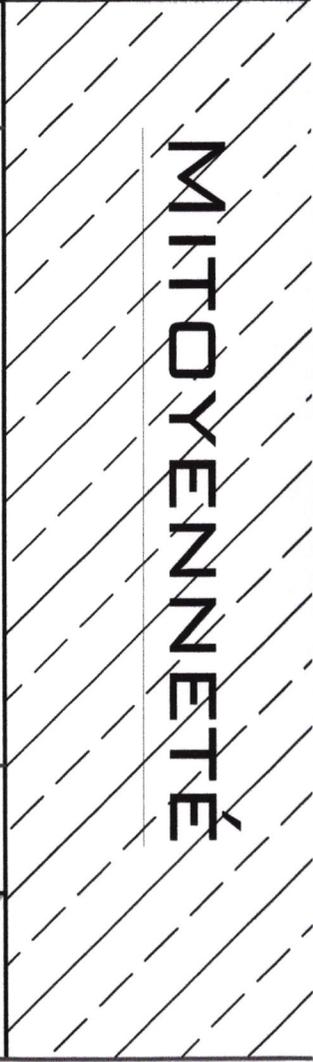
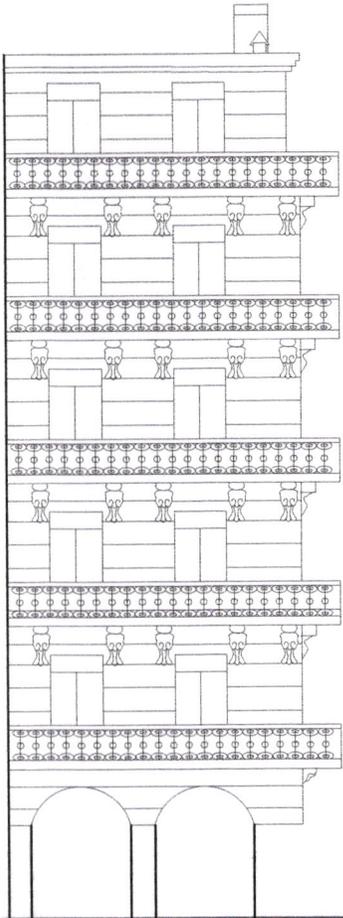


PARCELLE N° 01: CONCEPTION D'UNE BIBLIOTHÈQUE.



PLAN TOITURE  
NIV: +28.22  
ECHELLE: 1/2000

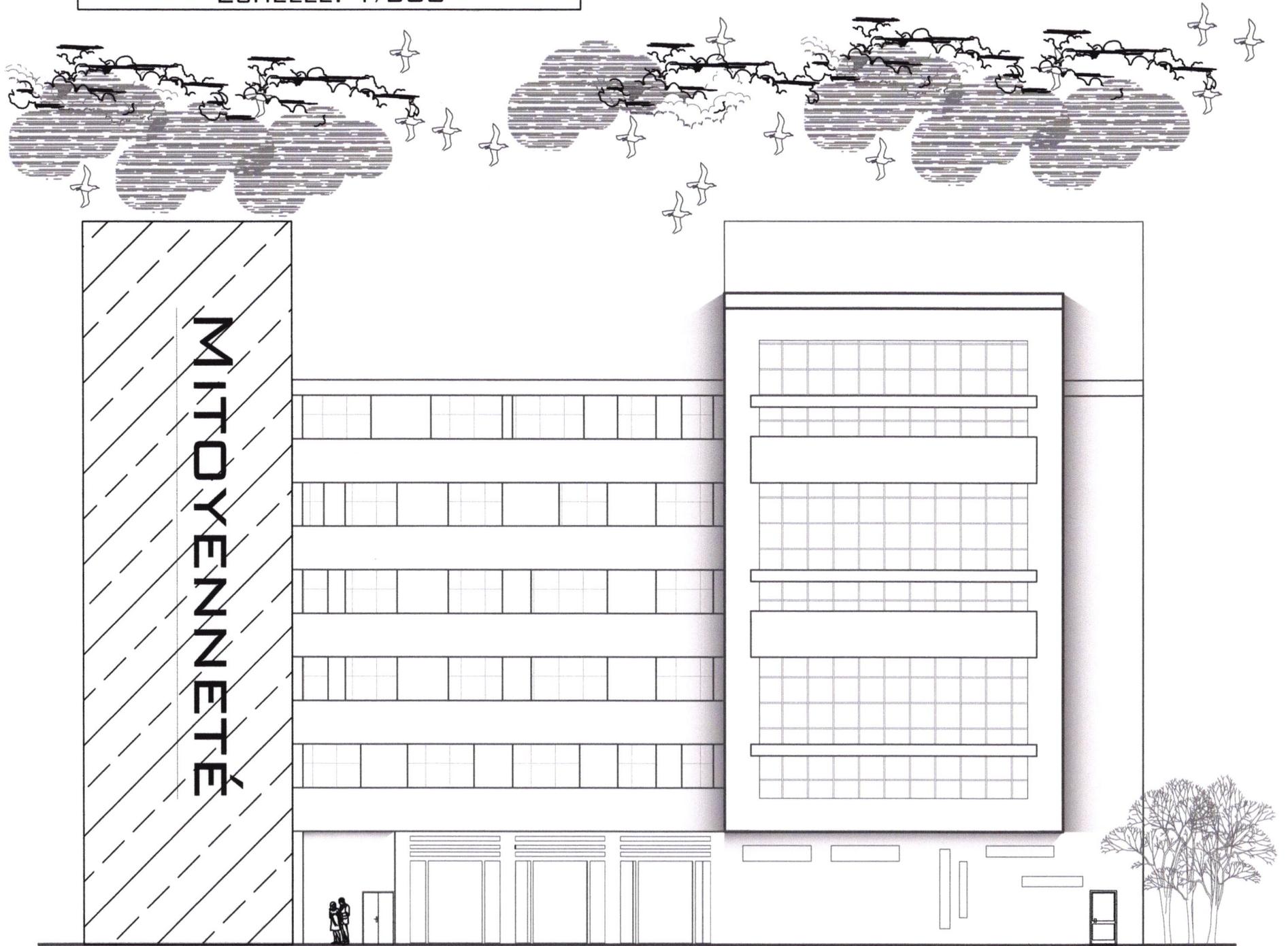
FAÇADE SUR RUE BEN BOULAI  
ECHELLE: 1/200



MITOYENNÉTÉ

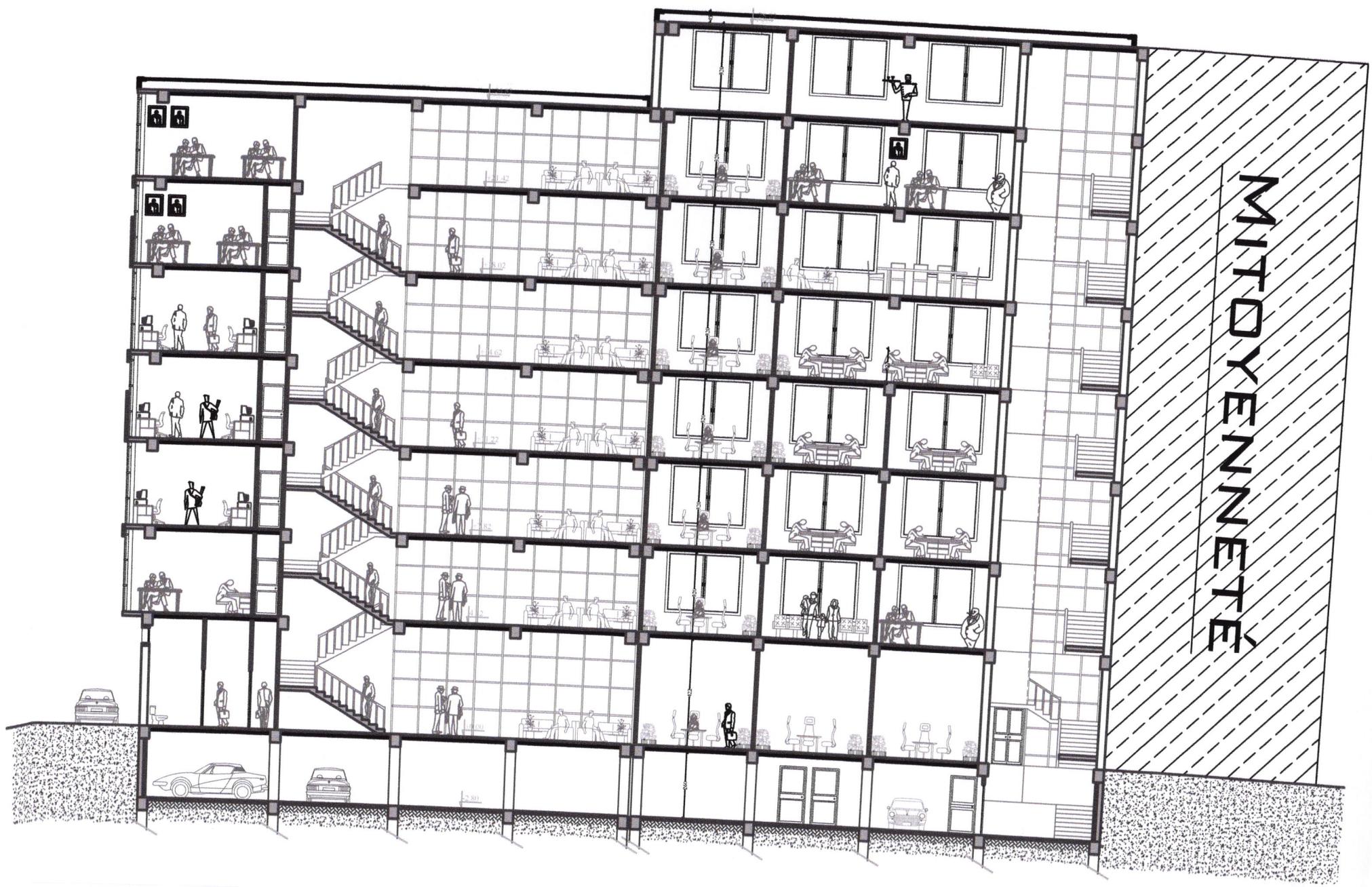
PARCELLE N° 01: CONCEPTION D'UNE BIBLIOTHÈQUE.

FAÇADE SUR RUE EL-MOUDJAHIDINE  
ECHELLE: 1/200



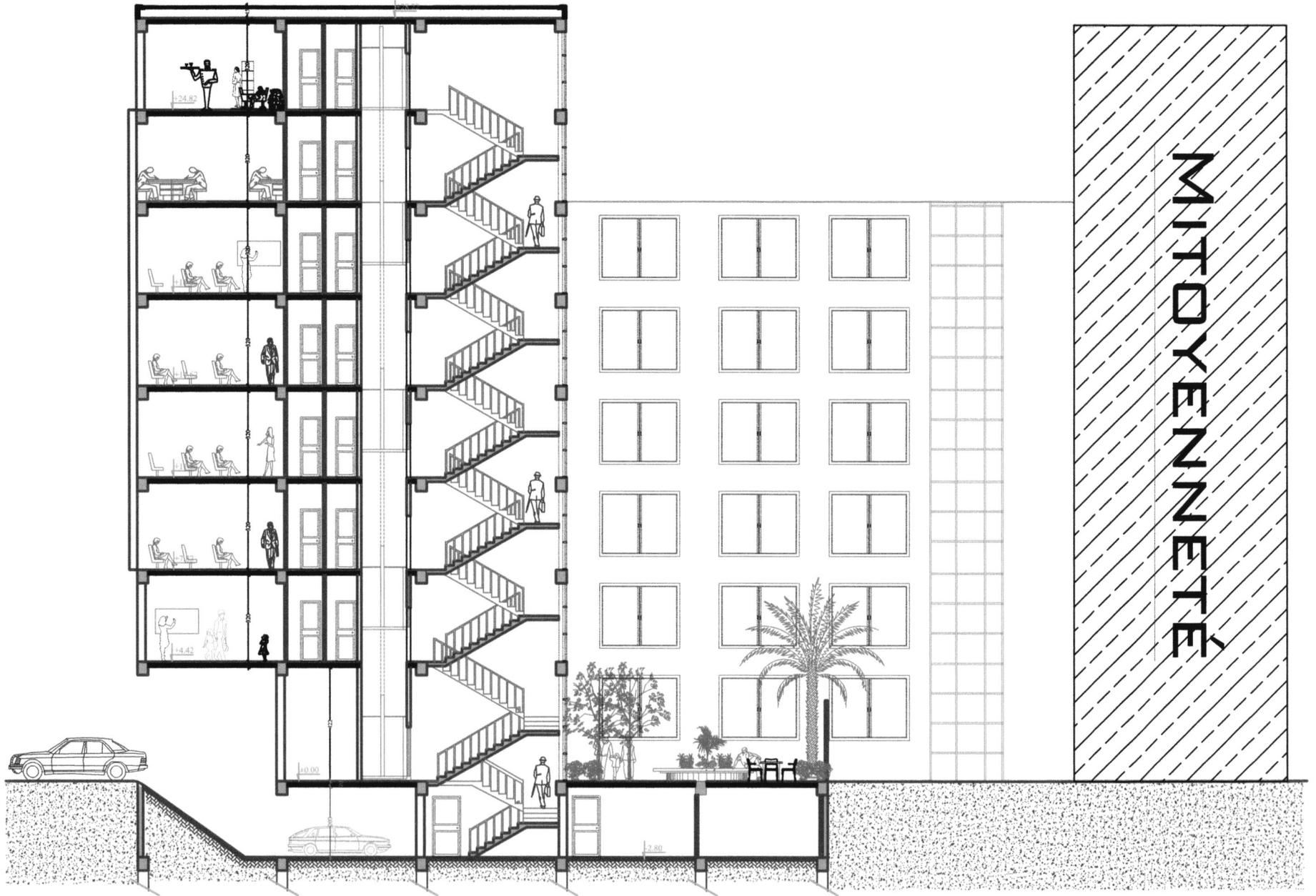
COUPE-AA-  
ECHELLE: 1/200

PARCELLE N° 01: CONCEPTION D'UNE BIBLIOTHÈQUE



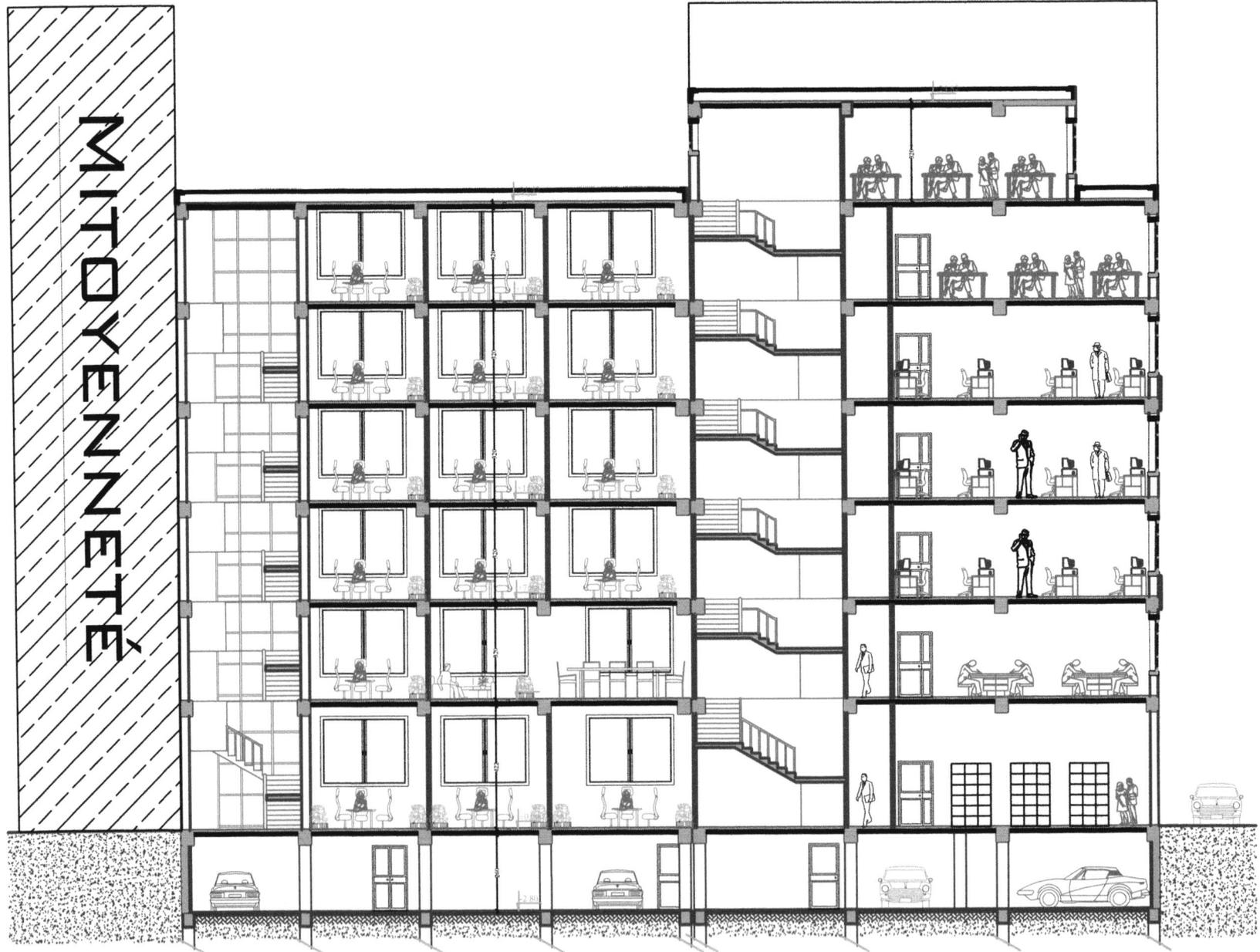
PARCELLE N° 01: CONCEPTION D'UNE BIBLIOTHÈQUE.

COUPE -BB-  
ECHELLE: 1/200

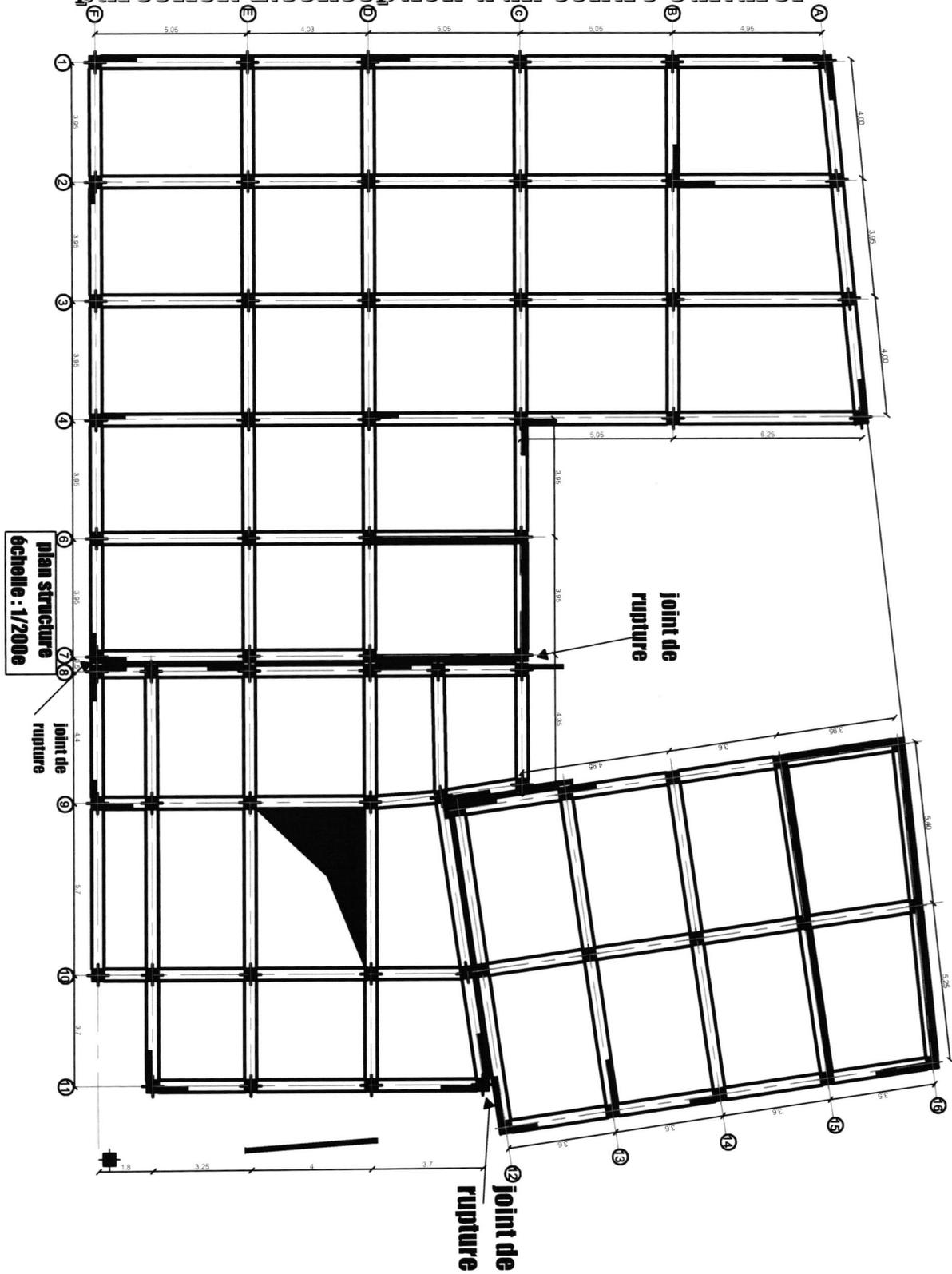


PARCELLE N° 01: CONCEPTION D'UNE BIBLIOTHÈQUE.

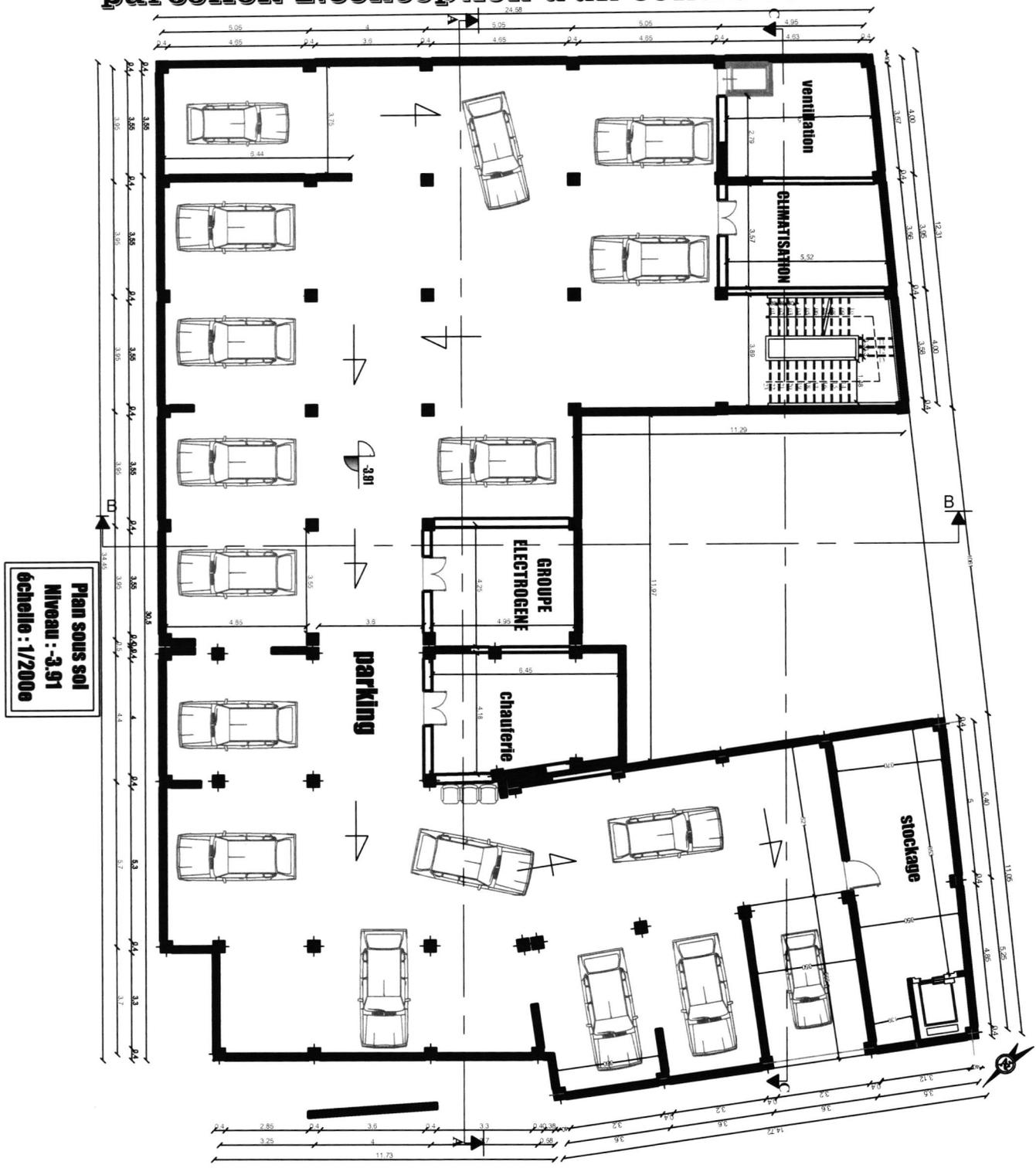
COUPE -CC-  
ECHELLE: 1/200

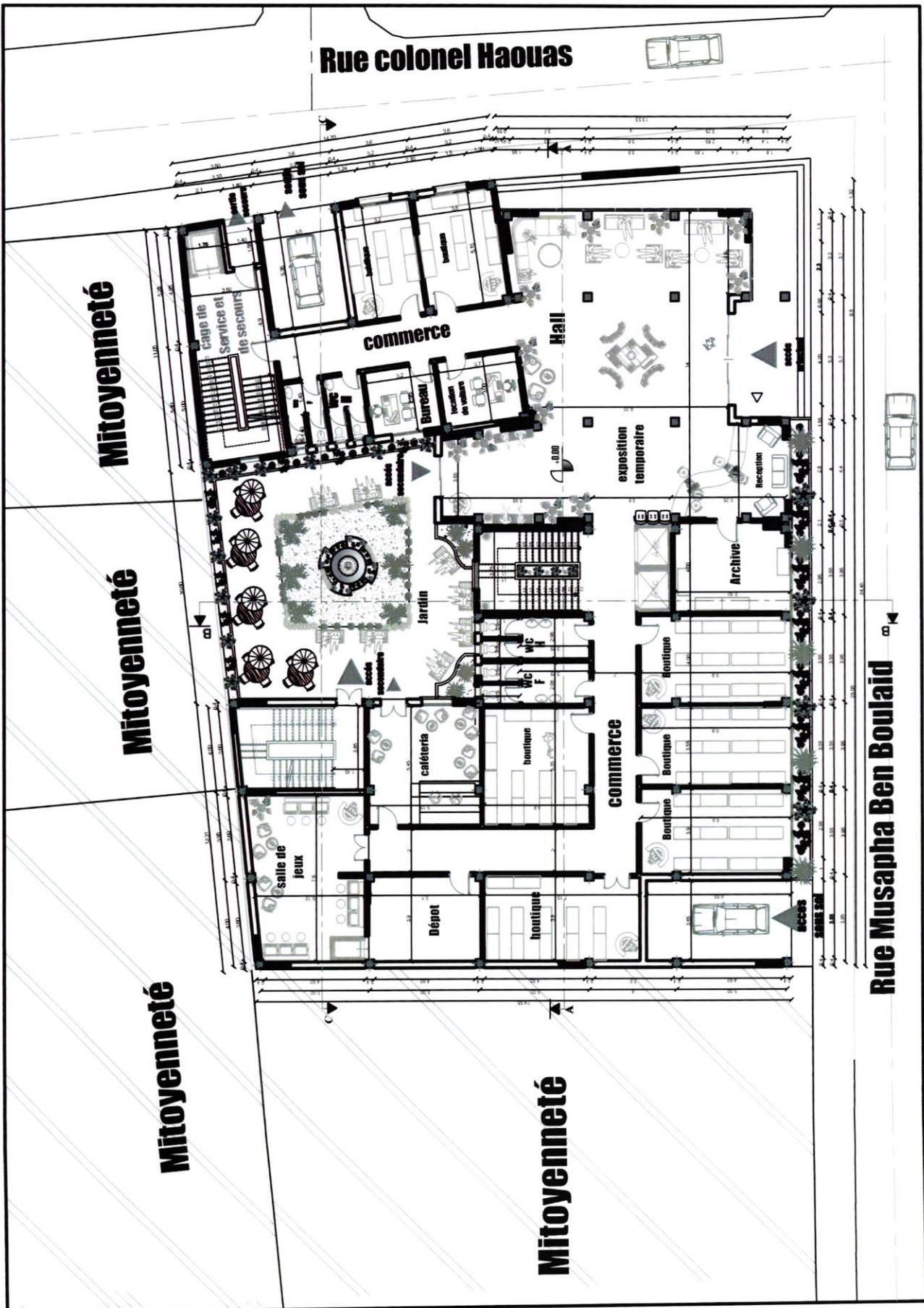


**parcelle N°2: conception d'un centre culturel**



# parcelle N°2: conception d'un centre culturel





Mitoyenneté

Mitoyenneté

Mitoyenneté

Mitoyenneté

Rue colonel Haouas

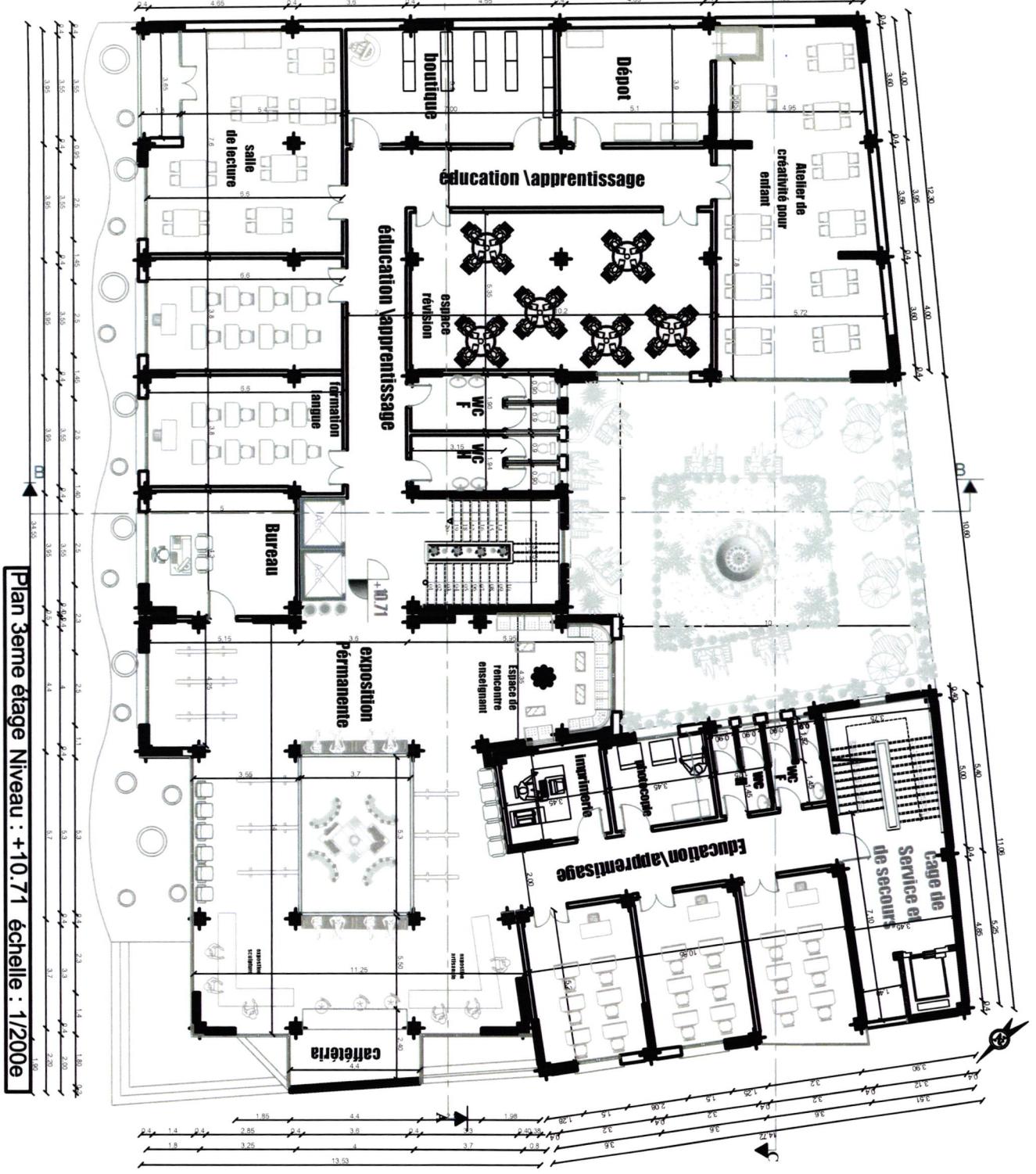
Rue Musapha Ben Boulaid

Plan RDC Niveau : +0.00 échelle : 1/250e





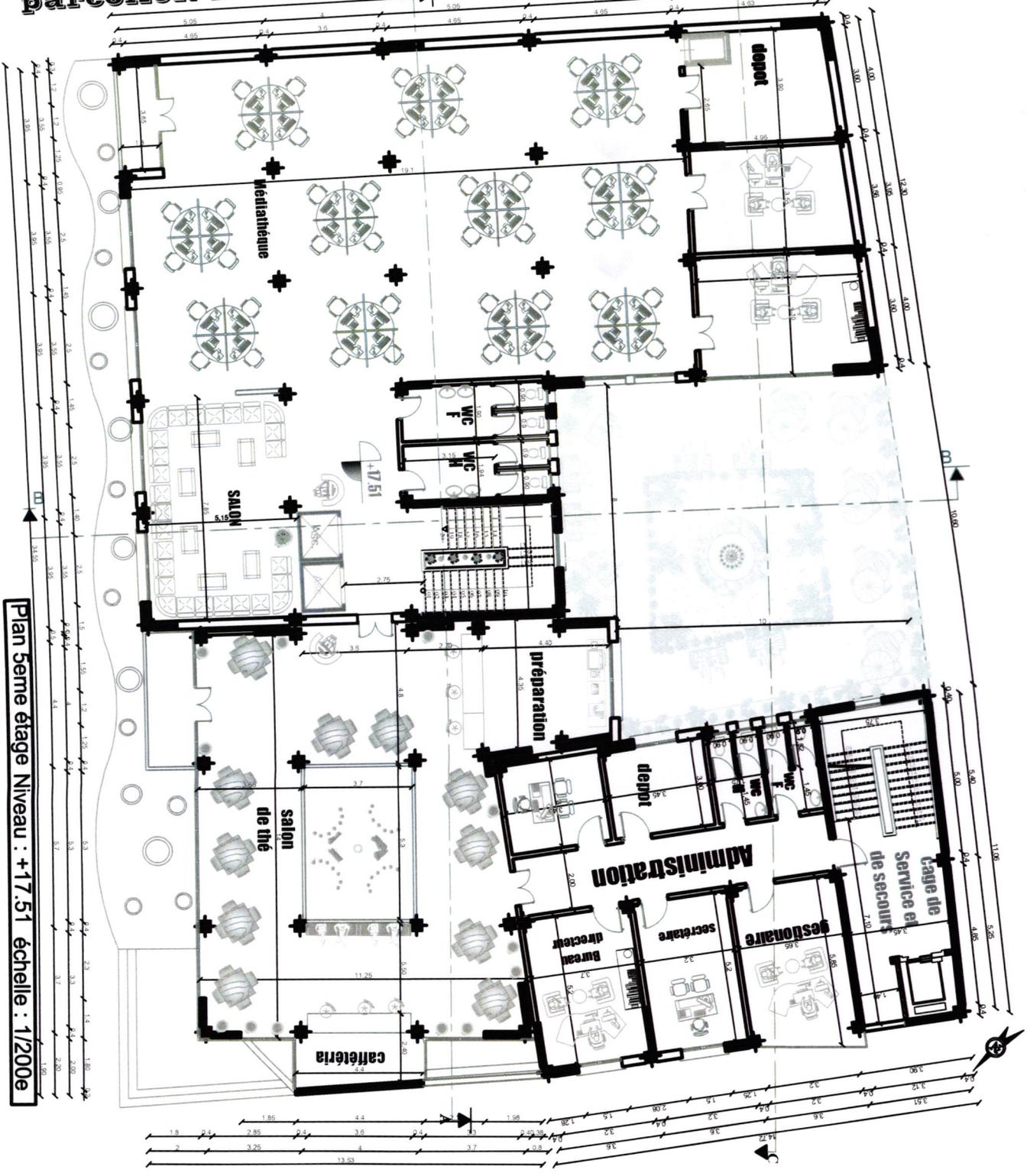
# parcelle N°2: conception d'un centre culturel



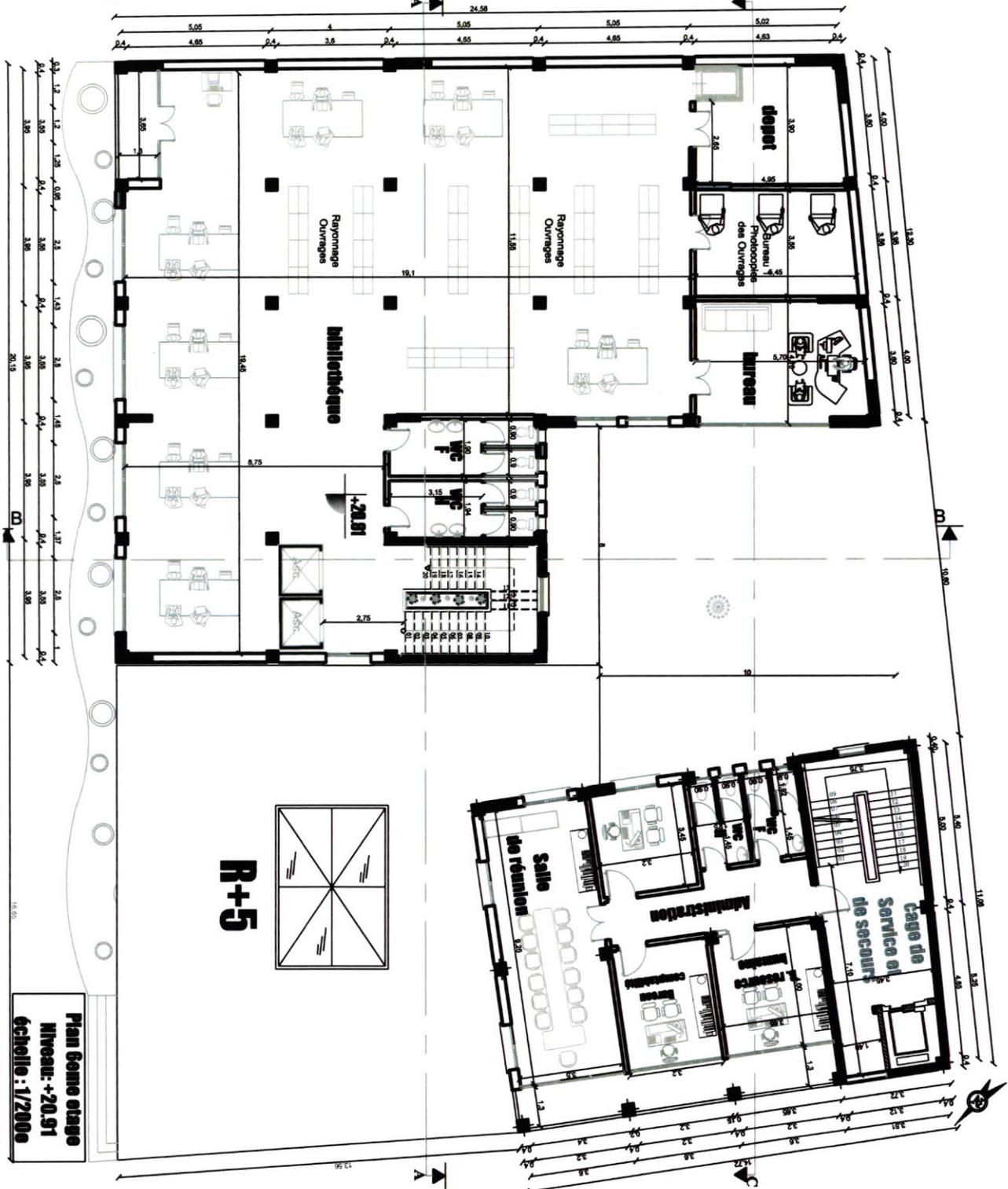
Plan 3eme étage Niveau : +10.71 échelle : 1/200e



# parcelle N°2: conception d'un centre culturel

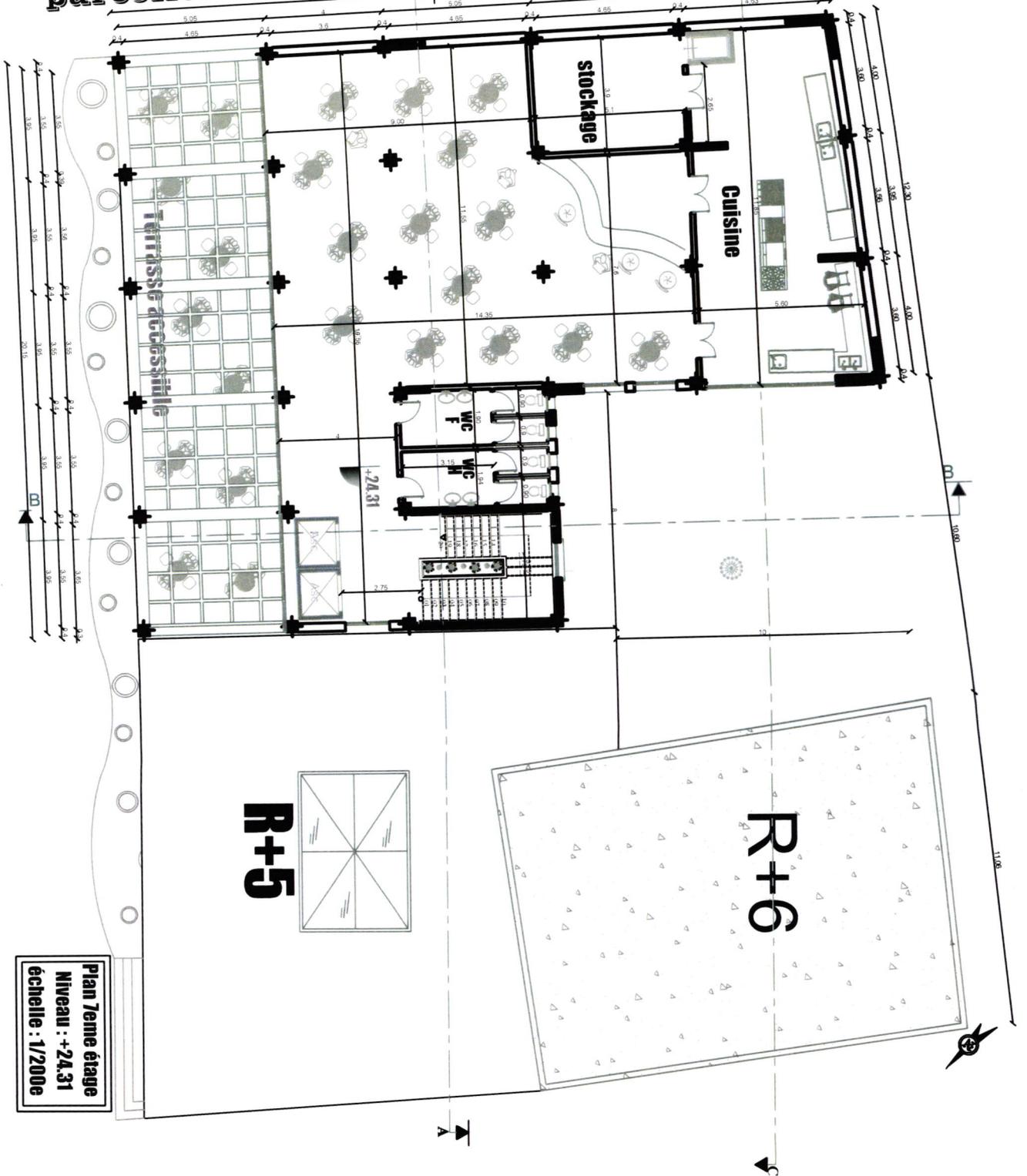


# parcelle N°2: conception d'un centre culturel



Plan Grosse étage  
Niveau: +20.91  
Échelle: 1/2000

**parcelle N°2: conception d'un centre culturel**

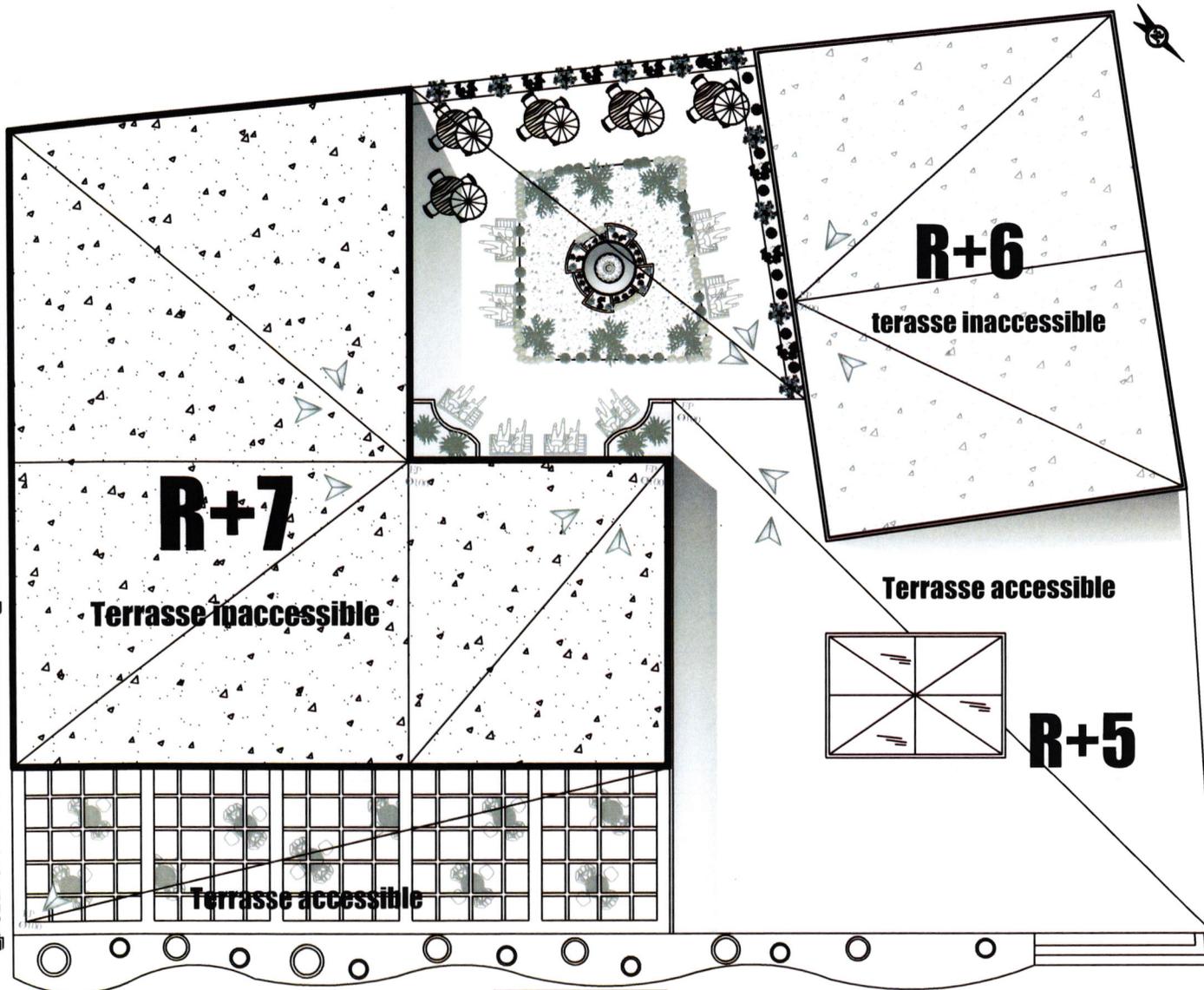


**R+5**

**R+6**

Plan 7eme étage  
Niveau : +24.31  
échelle : 1/200e

parcelle N°2: conception d'un centre culturel



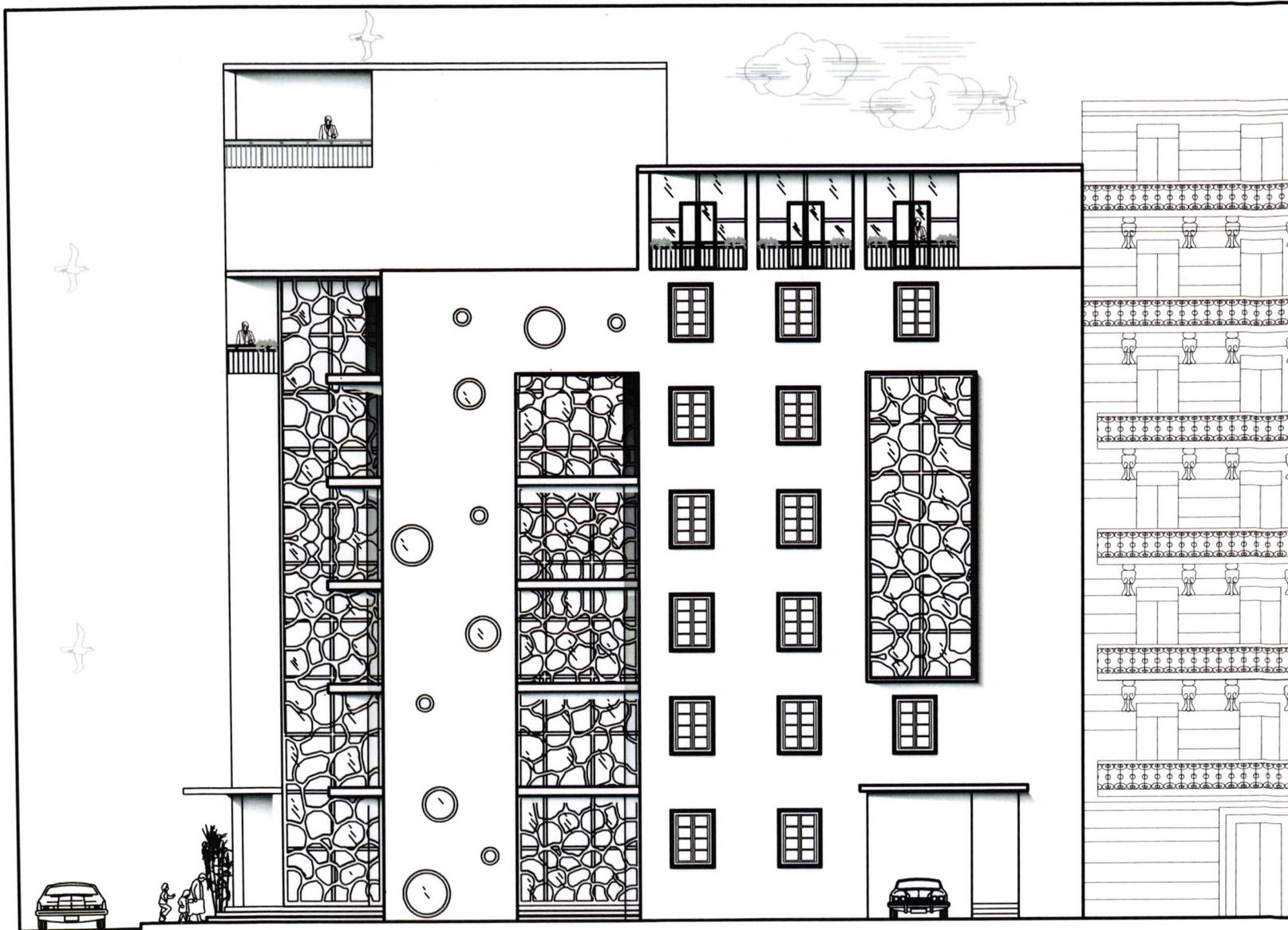
Plan Toiture  
Niveau : +27.71  
échelle : 1/200e

parcelle N°2: conception d'un centre culturel



**Façade sur Ben Boulaid**  
**échelle : 1/200e**

**parcelle N°2: conception d'un centre culturel**



**Façade sur rue Colonel Haouas  
échelle : 1/200e**

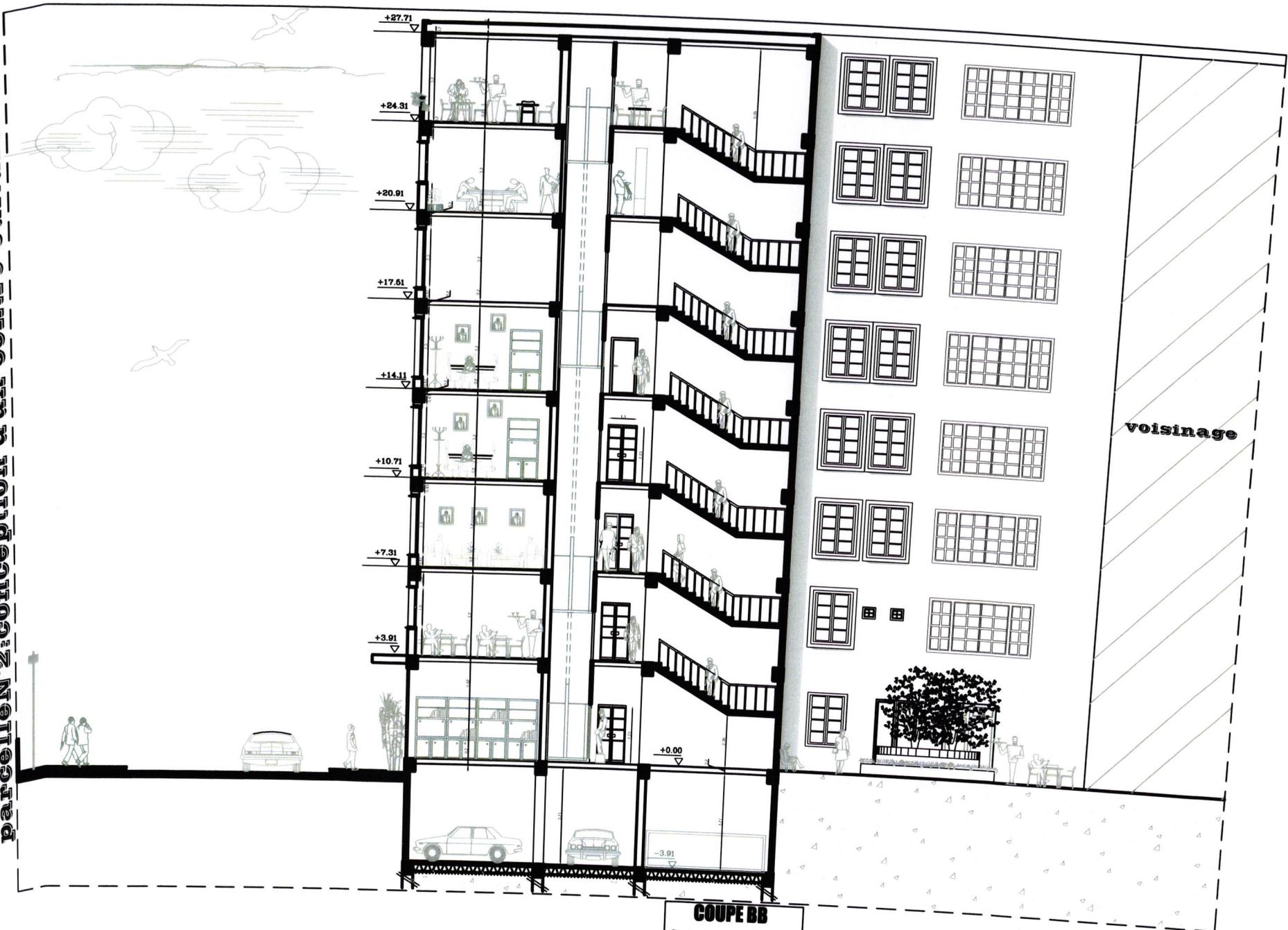
parcelle N°2: conception d'un centre culturel

Mitoyenneté



COUPE AA  
échelle : 1/200e

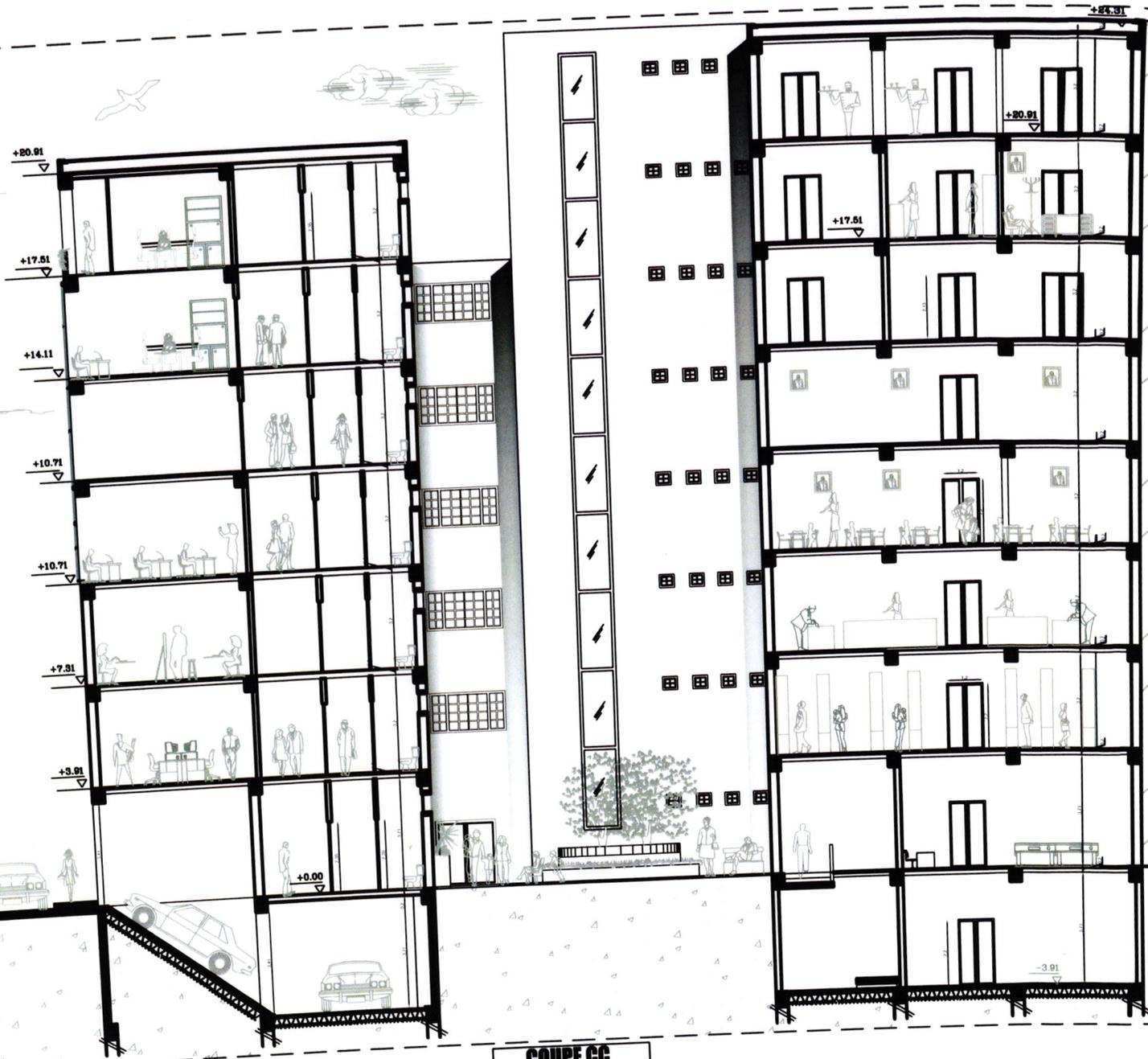
parcelle N°2: conception d'un centre culturel



COUPE BB  
échelle : 1/200e

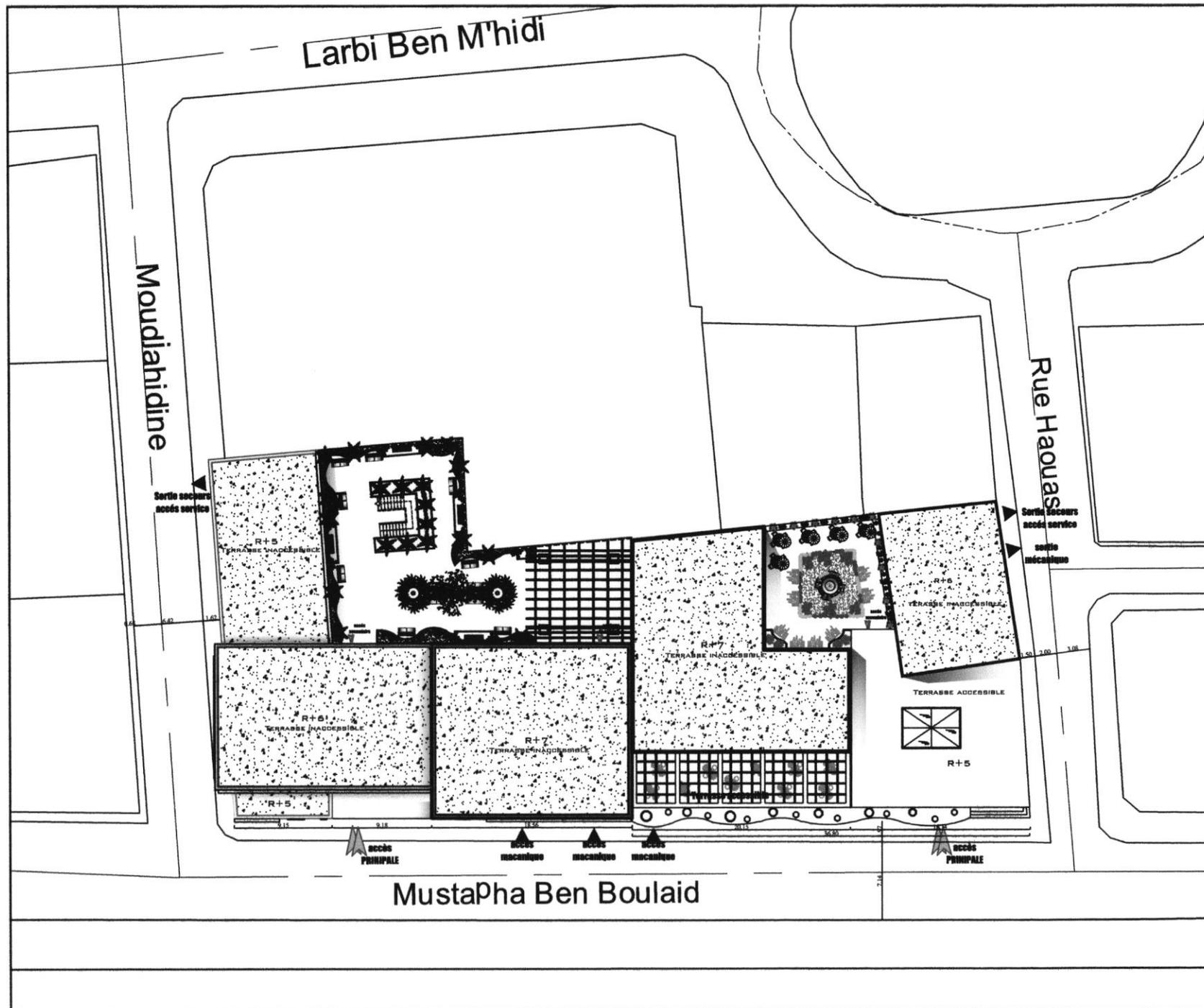
parcelle N°2: conception d'un centre culturel

voisinage



Mitoyenneté

COUPE CC  
échelle : 1/200e



# PLAN MASSE



FAÇADE URBAINE  
ECHELLE 1/600